Le Richelieu

Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937

Vol. XXIII — No 8 | SAINT-JEAN, JEUDI, LE 16 JANVIER 1957 | 92

AUX TERTIAIRES

Mot d'ordre de l'Evêque pour 1958

R.P. Commissaire du Tiers-Ordre,

Le rapport de l'année 1957 signale que le Tiers-Ordre dans Notre diocèse groupe 3975 membres répartis dans 42 fraternités. Aussi, en ce début d'année, considérant cette phalange d'âmes décidées à rayonner leur vie chrétienne, c'est avec beaucoup d'espoir que Nous vous transmettons Notre mot d'ordre pour l'année 1958.

Nous serions naturellement très heureux de voir les Tertiaires continuer le saint exercice du chemin de la croix chaque semaine.

Nous aimerions aussi qu'ils continuent et qu'ils amènent tout leur entourage à réciter chaque jour le chapelet à la radio soit avec Nous, à 4 heures p.m. si possible, ou avec Son Eminence à 7 heures p.m.

En plus cette année nous leur proposons d'aider les Dames de Ste-Anne à diffuser l'image de la sainte à l'occasion du tricentenaire du sanctuaire de Beaupré.

Mais surtout Nous revenons et insistons sur Notre mot d'ordre de 1956: faire aimer et honorer la Croix. La Croix est le signe du Chrétien. Dans notre monde qui tend à rendre Dieu étranger à tout ce qui dans nos vies n'est pas acte proprement religieux, la Croix vient nous rappeler notre condition de Membres du Christ.

Aussi Notre ardent désir est-il de voir se dresser à travers tout le diocèse beaucoup de croix du chemin que tous salueront avec respect, comme l'étendard du Roi des rois.

Que les fils de saint François unissent donc leurs efforts pour rapprocher leurs frères de Dieu se rappelant la promesse du Ciel: "Par ce signe, tu vaincras".

† GERARD-MARIE CODERRE,
évêque de Saint-Jean-de-Québec.

* * *

N.B.—En juin dernier, sur la demande expresse de Son Excellence, les tertiaires ont entrepris la récitation du chapelet avec leur Evêque. Chaque dimanche après-midi une fraternité se rend à Saint-Jean. Les fraternités qui n'ont pas encore joui de ce privilège seront demandées sous peu.

P. JOSEPH LUPIEN, O.F.M.

Saint-Jean

Des voyous à la demeure de Me Desmarais

Dans la soirée de vendredi dernier, soit vers minuit, une quinzaine de voyous venus de Montréal dans trois automobiles ont envahi la demeure de Me Lionel Desmarais, 98 rue Cousins, et y ont causé des dommages évalués à environ $350. On a brisé vitres de portes et fenêtres, des potiches, etc., arraché le téléphone. Fort heureusement, un constable, qui était posté près de la demeure de Me Desmarais, a réussi à arrêter trois de cette bande et à blasser un quatrième à une jambe. Ce dernier a réussi quand même à se sauver.

On a aussi constaté, après le départ, la disparition d'une montre évaluée à $100, propriété de Mme Desm[illegible] ainsi que d'une petite somm[illegible]ent.

Le constable Normand Robert a fait du beau travail en réussissant à capturer et à retenir d'abord deux de ces vandales à l'extérieur de la maison, alors qu'ils tentaient de fuir avec leurs comparses. Il fut aussi aidé du constable Filion, venu lui prêter main forte. On constata ensuite qu'un autre était demeuré caché sous une table, et on a trouvé une arme à deux pieds de lui. Il fut identifié comme Fernand Tinsley, qui vient de terminer un stage de quatre ans au pénitencier. Les deux autres qui furent capturés sont Patrick-J. Dilio et Antonio Interissano.

(suite à la page 5)

Les Cours de Préparation au Mariage reprennent à travers le diocèse

Au cours de janvier les Cours de Préparation au mariage organisés par le Service de Préparation au mariage du diocèse reprennent un peu partout dans diverses paroisses.

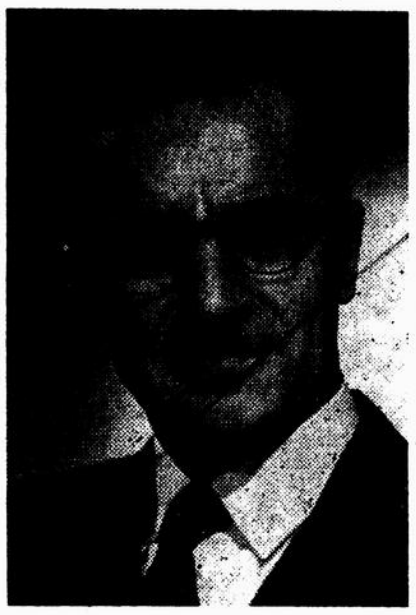
Tous les fiancés ou futurs fiancés peuvent suivre ces cours à Saint-Remi, Laprairie, Saint-Jean, Longueuil, Jacques-Cartier, et Verchères.

Les jeunes gens et jeunes filles des paroisses environnantes sont également invités à ces cours; ils n'ont qu'à s'adresser aux paroisses susmentionnées.

De nombreux témoignages et des expériences quotidiennes sont venus établir la valeur de ces cours de préparation au mariage. Une équipe de professeurs composée de gens mariés, de médecins, de garde-malades, de notaires et de prêtres enseigne les quatorze cours que comporte le programme.

Dans ces cours, on parle, entre autres choses, du sens des fiançailles, de psychologie, d'amour et de bonheur, d'administration financière de législations civile et ecclésiastique, de la cérémonie même du mariage, puis d'anatomie et de physiologie, des lois de l'hygiène et de la santé, des premiers temps du mariage, de l'attente de l'enfant, etc.

(suite à la page 12)



• Le Dr Gérard Archambault, m.d. qui vient d'être élu président du Bureau Médical de Saint-Jean. Félicitations.

Retraite sacerdotale

La première des quatre retraites sacerdotales annuelles qui ont lieu pour les prêtres du diocèse de S.-Jean, commencera dimanche le 26 janvier, pour se terminer vendredi le 31 janvier. Cette retraite qui se tiendra à la Villa S.-Jean-de-la-Lande, à S.-Jean aura comme prédicateur M. le Chan. Raoul Drouin de l'Archevêché de Montréal.

Messieurs les membres du clergé prendront note que la retraite débutera le dimanche soir à 8 heures.

SSJB de Saint-Edmond

Il y aura assemblée régulière de la section Marie-Rollet, mardi le 21 janvier à 8 heures p.m. à la salle habituelle.

On compte sur votre présence.

Les Commissions scolaires du comté de Napierville veulent la centralisation

Elles désirent également l'uniformité des manuels scolaires et l'enseignement secondaire régional gratuit.

Lundi le 13 janvier, les Commissions scolaires du comté de Napierville se réunissaient à Saint-Remi, en la salle du collège de l'endroit. Seulement deux commissions de ce secteur s'étaient abstenues d'avoir des représentants. De plus, les commissaires de Saint-Isidore étaient tous présents. Parmi les invités d'honneur, l'on remarquait M. le Chanoine O. Thouin, curé de Saint-Remi et M. le curé Bouthillier, de Saint-Michel. Plusieurs clercs de Saint-Viateur, tous professeurs au collège, étaient présents.

L'Association était représentée par son président, M. Gérard Filion, Me Mario Dumenil, aviseur juridique, M. Jacques Jourdain, technicien en assurance et le secrétaire, M. Gérard Matteau.

Les questions discutées ont été les suivantes que nous relevons dans l'ordre du jour de cette réunion:

1—Un bref exposé sur l'enseignement secondaire régional;
2—Les assurances scolaires;
3—Les taxes et les octrois;
4—Les manuels scolaires et la gratuité de ces manuels.

Un exposé sur chacun de ces item a été suivi de discussion. Tous les assistants ont participé à ces forums.

Selon une réflexion entendue au cours de cette réunion: "Ici on apprend quelque chose", cette réunion de secteur a été profitable à tous ceux qui ont bien voulu se donner la peine de s'y rendre.

L'Association organise de telles réunions dans chacun des secteurs du diocèse. Ainsi, tous les commissaires peuvent se renseigner et participer à des discussions fort enrichissantes.

De cette rencontre il ressort que généralement les commissaires veulent la centralisation des écoles sur le plan local. (Malheureusement, certains croyaient que pour ce faire, il fallait un référendum). Ensuite, tous les commissaires présents étaient en faveur de l'enseignement secondaire régional gratuit et tous paraissaient disposés à étudier un tel projet dans un avenir rapproché. De plus, les commissaires présents semblaient favorables à une uniformité de manuels scolaires à l'échelle diocésaine. Etaient représentées à cette réunion les commissions scolaires suivantes: S.-Remi ville, S.-Remi campagne; S.-Isidore, S.-Michel campagne, S.-Edouard et Napierville.

Dans son exposé, le président de l'Association, M. Gérard Filion, a souligné le travail fait par l'association diocésaine et, sur le plan provincial, par la Fédération provinciale des commissions scolaires, particulièrement sur les sources de revenus qui pourraient profiter aux commissions scolaires de la province, à savoir: une taxe de vente provinciale de 1% et une taxation sur les entreprises dans les territoires non organisés et enfin une taxation uniforme de toutes les industries par le gouvernement provincial et le produit de cette taxe redistribué aux com-

(suite à la page 5)

Hausse des taux téléphoniques

Des hausses mensuelles de 10 cents dans le taux du service de téléphone domiciliaire sur ligne à deux abonnés et de 20 cents pour ce service sur ligne individuelle entreront en vigueur à Saint-Jean et Iberville le 31 janvier, selon M. Roger Blais, gérant local de la compagnie de téléphone Bell.

Les nouveaux taux ont été autorisés dans un jugement émis par la Commission des Transports du Canada.

La hausse pour le service d'affaires à taux fixe sur ligne individuelle sera de 55 cents par mois et, sur ligne à deux abonnés, de 35 cents.

La tableau suivant offre une comparaison entre les taux actuels et nouveaux pour des classes de service caractéristiques à:

Service domicilaire	Actuel	Nouveau	Hausse
Ligne individuelle	4.15	4.35	.20
Ligne à deux abonnés	3.30	3.40	.10
Service rural	3.05	3.15	.10
Téléphone supplémentaire	1.25	1.25	—
Service d'affaires			
Ligne individuelle	8.40	8.95	.55
Ligne à deux abonnés	6.75	7.10	.35
Service Rural	4.60	4.75	.15
Ligne de tableau privé	12.60	13.45	.85
Téléphone supplémentaire	1.75	1.75	—

Pour le bénéfice des abonnés avoisinant Saint-Jean et Iberville, nous joignons un tableau déterminant la hausse de tarif dans les cité environnantes.

Service domiciliaire

	Ligne individuelle		Ligne 2 abonnés		Service rural	
	Nouveau	(Actuel)	Nouveau	(Actuel)	Nouveau	(Actuel)
Lacolle	3.45	(3.30)	2.85	(2.75)	2.75	(2.65)
S.-Remi-Bedford	3.65	(3.45)	2.95	(2.85)	2.85	(2.75)
Farnham	3.85	(3.65)	3.05	(2.95)	2.95	(2.85)

Ne vous en faites pas...

"C'est le plus grand congrès qu'on ait vu dans toute l'histoire du Canada"... même assez grand pour faire oublier la défaite du 10 juin!!!

***

Maintenant que les fêtes sont passées, on a hâte d'arriver au printemps; pourquoi tant se presser... il n'y a que le temps à ne pas perdre de temps. Et ce qu'il va vite.

***

La seule façon d'arrêter les journaux jaunes, à sensation, c'est... d'arrêter de les acheter!

***

Avant de se mettre en colère contre les défauts de quelqu'un, qu'on prenne donc la peine de compter jusqu'à dix... jusqu'à dix de ses propres défauts.

***

S'il fallait que cette votation du règlement funèbre finisse par un enterrement de première classe... aux frais de la Princesse!

***

On apprend de source officieuse, ordinairement bien informée, digne de foi, qu'on annoncerait très bientôt, au plus tard au début de février, l'endroit où serait construit le nouveau Pont.

***

Quel est l'humoriste qui a dit: "Les lits sont les endroits les plus dangereux du monde: 90% des gens y meurent"!

***

Histoire rose: Un général et un médecin se présentent à la grande porte du ciel. Ils sont éconduits poliment par saint Pierre. Le disciple d'Esculape se penche alors vers son compagnon: "Mon général faisons le tour. Il doit y avoir une entrée pour les fournisseurs".

NORBERT.

Notes Paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 12 janvier, a été baptisé Joseph, Léo, Pierre, né le 7 janvier, enfant de M. Roger Picard, camionneur, et de Irène Charbonneau. Le parrain a été M. Léo Picard et la marraine Antoinette Boudreau, grands-parents.

x x x

A la Cathédrale, le 12 janvier, a été baptisé Joseph, Raymond, Jean, né le 28 décembre 1957, enfant de M. Robert Lavigne, professeur, et de Cécile Lefebvre. Le parrain a été M. Raymond Saint-Jules et la marraine Marcelle Lefebvre, oncle et tante.

x x x

A la Cathédrale, le 12 janvier, a été baptisée Marie, Pauline, Simonne, née le 18 décembre, enfant de M. Louis-Aimé Lord et de Cédia Gauthier. Le parrain a été M. Léonce Gauthier et la marraine Pauline Duchesne, oncle et tante.

x x x

A la Cathédrale, le 6 janvier 1957 a été baptisée Marie, Eveline, Huguette, Murielle, née le 30 décembre, enfant de M. Honoré Rémillard, contremaitre, et de Réjeanne Meunier. Le parrain a été M. Lucien Meunier et la marraine Eveline Berger, oncle et tante.

x x x

A la Cathédrale, le 12 janvier 1958, a été baptisé Joseph, Philippe, Marc, Alain, né le 1er janvier, enfant de M. Marc L'Heureux, peintre et de Estelle Lemaire. Le parrain a été M. Philippe Lemaire et la marraine Alice Roman, grands-parents.

x x x

A la Cathédrale, le 12 janvier, a été baptisé Joseph, Alfred, Louis, né le 3 janvier, enfant de M. Marcel Robert dit England, et de Jeannine Armand. Le parrain a été M. Louis Alfred Armand, et la marraine Emma Lamoureux, grands-parents.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 12 janvier 1958, a été baptisée Marie, Mercédes, Lucie, née le 2 janvier, enfant de M. Fernand Giroux, mécanicien et de Lise Bessette. Le parrain a été M. Marc Bessette et la marraine Mme Ovila Bessette, oncle et grand'mère.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 12 janvier 1958, a été baptisée Marie, Thérèse, Grace, Josée, née le 1er janvier, enfant de M. Clovis Bourdeau, comptable et de Doris Nicholson. Le parrain a été M. Bruce Nicholson et la marraine Grace Nicholson, oncle et tante.

x x x

—A S.-Lucien, le 12 janvier, a été baptisé Joseph, René, Gilles, né le 1er janvier, enfant de M. Emile Beauvais et de Marthe Martel. Le parrain a été M. René Martel et la marraine Fleurette Rémillard, oncle et tante.

x x x

A Saint-Lucien, par le Padre J. Yvan Bourgeois, le 12 janvier 1958, a été baptisé Joseph, Raymond, Edward, né le 13 janvier, enfant de M. Guy LeBel, de l'ARC, et de Juan Brage. Le parrain a été M. Louis Morin, et la marraine Gabrielle Le Bel, oncle et tante.

x x x

A Saint-Edmond, le 12 janvier, a été baptisée Marie, Gisèle, Lorraine, née le 1er janvier 1958, enfant de M. Jean Tétrault et de Jeannette Morin. Le parrain a été M. Raoul Morin et la marraine Gisèle Ménard, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Jocelyne Tétrault, soeur de l'enfant.

x x x

A Saint-Edmond, le 12 janvier, a été baptisée Marie, Monique, Denise, née le 31 décembre, enfant de M. Marcel Scott et de Irène Charbonneau. Le parrain a été M. Gérard Charbonneau et la marraine Monique Mc Kennon son épouse, tous deux représentés par M. Omer Marcoux et Gertrude Charbonneau, son épouse. Porteuse: Mme Marcel Scott, mère.

x x x

A S.-Gérard-Majella, le 12 janvier 1958 a été baptisé Joseph, Raymond, Lévis, André né le 27 décembre enfant de M. Daniel Simard, travailleur social et de Jeannine Roy. Le parrain a été M. Lévis Roy et la marraine Yolande Roy, représentés par le Dr Raymond Amyot et Thérèse Desrochers.

FIANÇAILLES

Dimanche dernier avaient lieu les fiançailles de Mlle Lise Péloquin, fille de M. et Mme Emile Péloquin de notre ville à M. Roger Vivier, fils de M. et Mme Alphonse Vivier.

C'est M. l'abbé Antoine Surprenant qui a béni les fiançailles, à l'occasion d'un souper qui réunissait les membres des deux familles à la demeure de M. et Mme Péloquin.

Nos félicitations

FAIRE-PART

M. et Mme Eddy Nicholson annoncent les fiançailles de leur fille Edna, à M. Yvan Viens, fils de M. et Mme Emile Viens d'Iberville.

Voyage à l'Oratoire, le dix-neuf janvier

Dimanche prochain, le 19, des Autobus Boulais à 1 h. 30, il y aura voyage à l'Oratoire S.-Joseph, du groupe de S.-Jean et Iberville avec leurs enfants, pour y visiter la magnifique crèche installée en plein air, tout près de la crypte et qui demeurera là jusqu'à la fin de janvier... Surtout il y aura bénédiction des petits, ce qui est une faveur à notre intention.

Bienvenue aux parents et leurs enfants au prix ordinaire pour tous. Départ à 1 h. 30 des Autobus Boulais; retour vers 4 h. 30. Organisation: Mme Georges Dion.

Téléphonez sans tarder pour réserver vos places d'autobus, à FI. 6-5717 ou 6-4148.

En Floride

Plusieurs des nôtres nous ont quittés ces jours derniers pour un séjour de quelques semaines en Floride, mentionnons Docteur et Mme Paul Simard, M. et Mme L. O. Laporte, M. et Mme Roméo Bessette, Mme Rosina Chouinard et sa fille Mme Jeanne Hébert.

Fête familiale

A l'occasion de la fête des Rois M. et Madame Vitalien Dupuis, de Saint-Jean, donnaient un souper de famille. Etaient présents: M. Wilfrid Dupuis, de S.-Luc, M. et Mme Sam Dupuis, de Laprairie; M. et Mme Willie Gaudreau, de S.-Jean; M. et Mme Henri Dupuis, de S.-Jean; M. et Mme Emilien Lussier, de S.-Jean; M. et Mme Léon Lavallée, du Grand Bernier; M. et Mme Claude Isabelle et leur fille Monique, de Laprairie; M. et Mme Roger Lamarre et leur fille Francine, de Chambly-Bassin; M. et Mme Jean-Louis Dupuis et leurs enfants Louise et Louis de Saint-Jean; M. et Mme Maurice Dupuis et leur fille Nicole, de Laprairie; M. Donat Dupuis et Mlle Denise Tessier, de Laprairie.

Ce fut une soirée agréable au cours de laquelle il y eut de la musique et chant.

Un réveillon a été servi à minuit. Tous garderont un bon souvenir de cette belle réunion.

Bonne fête

Bonne fête à Mme Gaston Lambert (Monique Bouchard), de la rue Marchand, à Saint-Jean, qui célébrera son anniversaire de naissance, samedi, le 18 janvier.

A cette occasion, nous nous unissons tous pour te souhaiter toutes les bonnes choses que tu désires, ainsi que la paix et de bonheur.

De la part de ton mari, papa et maman.

Déjeuner-causerie des Filles d'Isabelle

Dimanche prochain, 19 janvier, à la Maison Ste-Bernadette, nous aurons notre déjeuner-causerie annuel, pour membres et invités, car les messieurs sont admis. Tous ceux qui désireraient y assister, seront favorisés d'entendre un éminent conférencier, M. l'abbé Albini Girouard sur un sujet bien intéressant.

Mme Eugène Proulx est encore l'excellente organisatrice de ce déjeuner-causerie et sera aidée par Mme Aimé Lemaire. Voici le programme:

Messe à 9 heures à la Chapelle de la Maison Ste-Bernadette, suivi du déjeuner et conférence. Admission au prix minime d'un dollar.

Mme Proulx invite tous à cette organisation du Cercle de Saint-Jean, et prie les intéressés à communiquer au plus tôt avec elle ou Mme Lemaire, afin de donner le nombre plus exact de couverts pour le déjeuner, aux religieuses qui nous reçoivent.

Pour informations, appelez FI. 6-6772 ou 8-2329.

La Rédactrice.

Noces d'or de M. et Mme Rosario Bruneau

Dimanche soir dernier, M. et Mme Rosario Bruneau célébraient leur 50e anniversaire de mariage, dans l'intimité de leur foyer et entourés de leurs enfants. C'est le 7 janvier 1908 que M. Rosario Bruneau épousait Mlle Malvina Dupré en l'église Notre-Dame, à Worcester, Mass.

Maintenant citoyen de notre ville depuis 1919, M. Bruneau avait été d'abord employé par "The American Optical Co." South Bridge, Mass., il devint contremaître du "experimental Dept." en 1911. Par la suite, il fut "Master Mechanic" à U.S. Lins' Optical Co. Geneva, N.-Y., en 1916. Pendant la guerre mondiale, il entra à la Montreal Amunition Co. à titre d'outilleur. En 1918, il travailla à Dominion Bridge Co. de Lachine comme contremaître. Ce fut en 1919 qu'il entra à Singer comme outilleur et y devint inspecteur en chef en 1932. Il prit alors sa retraite bien méritée en 1956 après une fructueuse carrière.

Tous nos voeux accompagnent les jubilaires.

Lacordaire et Jeanne d'Arc

Résultats d'élections

Plusieurs cercles ont déjà recourus aux urnes et se sont formés un nouveau conseil. A Saint-Jean, paroisse Cathédrale, le président élu est M. Roger L'Ecuyer, qui revient diriger le cercle après quelques années d'absence, la présidente est Mme Gérard Boudriau, nous publierons la liste complète la semaine prochaine.

A Napierville

Président: M. Joseph Thibert.
Vice-président: M. J.-Paul Hébert.
Trésorier: M. Lionel Deneault.
Conseillers: MM. Philorum Frédette, Alexis Boudreau, Georges Smith, Clarence Bouchard.

Chez les Jeanne d'Arc

Présidente: Mme Alex. Boudreau.
Vice-prés.: Mme Côme Pépin.
Trésorière: Mme J.-P. Hébert.
Conseillères: Mme Joseph Thibert Joseph Lepage, Georges Smith, L. Deslauriers, Jean Beauchamp, Roger Torditi.

Le président régional est M. Côme Pépin et l'aumônier M. l'abbé André Mercier.

Nous prions les secrétaires des autres cercles qui ont un nouveau conseil de bien vouloir faire parvenir au plus tôt le rapport de leurs élections au secrétaire diocésain P. Hemmings, 385 rue St-Jacques, St-Jean, pour publication.

L'homme est un grand enfant

Il boit:
pour se donner de l'appétit
pour faciliter sa digestion
pour se nourrir
pour se rafraîchir
pour se réchauffer
parce qu'il est triste
parce qu'il est gai
parce qu'il est riche
parce qu'il est pauvre
parce qu'il travail
parce qu'il est oisif
parce qu'il est avec des amis
parce qu'il est seul.

Donc, on boit pour les raisons les plus diverses, les plus contraires et les moins fondées.

On boit de l'alcool parce qu'on manque de conviction personnelle et d'énergie, parce qu'on est faible, parce qu'on est lâche.

Le secrétaire

Cercle d'Economie Dom. (Paroisse Cathédrale)

Mercredi prochain, le 22 janvier à 7 h. 30 p.m. aura lieu notre assemblée régulière.

Le temps des fêtes qui vient de se terminer apportera un écho joyeux à notre réunion.

Votre dirigeante profite de cette occasion pour remercier de tout coeur, les membres, pour leurs bons souhaits, à l'occasion des fêtes.

A toutes les dames et demoiselles de la paroisse, une invitation franchement cordiale de venir visiter notre salle de tissage et à faire partie du cercle; nous y apprenons tout ce qui intéresse la femme et peut l'aider: l'art culinaire, la couture, la chapellerie, le tissage, le tricot et même la décoration intérieure. Celles qui sont intéressées pourront venir à la salle de tissage au soubassement du presbytère de la Cathédrale rue Longueuil ou téléphoner au numéro 6-4345 à Mme Frégeau; nous serons toujours heureuses de vous renseigner.

Il ne faut pas oublier la retraite fermée spécialement organisée par les cercles pour les membres et les amies des membres, le 24 janvier à 7 heures. Le Père Jean Saint-Louis en sera le prédicateur. Venez nombreuses.

Pour le concours du mois, il suffit d'apporter votre choix: un morceau fait par vous, art culinaire, couture, tissage, tricot, un prix sera tiré au sort.

Votre Présidente

Au Paradis des Jouets

On est prié de prendre note que le numéro gagnant du tirage organisé à l'occasion des fêtes, au Paradis des Jouets, est 7053. La personne qui détient ce numéro voudra bien réclamer le prix de valeur au magasin, 71A, rue St-Charles.

SOIREE au Centre N.D.Aux.

Il y aura le 25 de ce mois une grande danse au Centre N.-D.-Aux., à 8 h. 30 p.m. Un orchestre réputé de la région agrémentera cette soirée. Bienvenue à tous!

Vente sensationnelle 5e Anniversaire

HABITS	JUPES	BLOUSES	MANTEAUX (3 pces)	HABITS NEIGE
Rég. $8.98 $6.98 $4.98	Rég. $5.49 $4.49	Rég. $3.99 $3.19	Rég. 21.98 15.98 14.29	Rég. 12.98
Vente $5.49 $3.60 $2.98	Vente $3.69 $2.99	Vente $2.69 $2.19	Vente 14.49 9.98 6.98	Vente 8.98

TOUT EST REDUIT — En plus beaucoup d'autres aubaines jamais vues — TOUT EST REDUIT

Chez Pierrot Pierrette

Cadeaux de naissances (exclusivité) – Confection pour bébé à 6X

120 St-Jacques — Tél. 7-7608 — St-Jean, Qué.

Chronique judiciaire

Jeunesse inquiétante

"La situation de la jeunesse, surtout celle qui attire l'attention de la police, est assez peu reluisante. Sur une liste de 40 à 50 causes que nous entendons, il y a 75 à 80% des accusés qui sont âgés de moins de 25 ans et au moins 60% sont en bas de 20 ans.Les enfants de nos jours, ne sont pas toujours dans la tradition de leur famille, et la situation devient inquiétante. Je ne comprends pas que des jeunes gens intelligents ou qui se pensent intelligents, agissent continuellement de façon à être inquiétés par la police. Quelle satisfaction y a-t-il de vivre dans un pareil état?"

Ces quelques remarques étaient faites, lundi, par le juge Victor Chabot, avant de condamner à quatre mois de prison un jeune homme qui s'était avoué coupable à l'accusation de possession d'un objet en sachant que le dit objet avait été frauduleusement obtenu.

Avant que sentence soit rendue, le procureur de la Couronne, Me André Sabourin, avait fait un requisitoire assez accablant pour l'accusé, en disant qu'il pouvait et devait déclarer que l'accusé était un chef de bande de jeunes à Saint-Jean. "On se réunit dans un restaurant, dit Me Sabourin, et l'accusé signale à des jeunes où aller et comment s'y prendre pour commettre un vol".

En prononçant la sentence, le juge a ajouté: "Je rendrai justice à l'accusé en l'envoyant en prison. Je voudrais qu'il réalise qu'il s'en va sur une piste dangereuse et quelle tristesse il va récolter".

POUR SACCAGE D'UNE MAISON

Les actes commis par une quinzaine de voyous à la demeure de Me Lionel Desmarais, vers minuit, vendredi soir dernier, ont eu un premier écho, au Palais de Justice, lundi. Trois individus que la police est parvenue à arrêter, ce soir-là, ont été accusés de destruction et détérioration à la demeure de Me Desmarais, notaire et régistrateur, et d'avoir causé des dommages pour environ $350. Les accusés sont Patrick-J. Dilio, Antonio Interissano et Fernand Tinsley. Ce dernier vient de purger une peine de quatre années au pénitencier. Les avocats des accusés ont demandé des cautionnements d'ici l'enquête préliminaire.

Le procureur de la Couronne, Me André Sabourin, a signalé au juge Chabot que ces voyous avaient brisé des vitres, avaient bouleversé la maison, avaient arraché le téléphone, volé une somme d'argent et une montre. De plus, dit Me Sabourin, on a retrouvé près de l'accusé Tinsley un revolver. Je demande une incarcération de trois jours, au moins, pour interrogatoire par la Sûreté provinciale.

"Je n'accorderai pas de cautionnement, a dit le juge Chabot, je ne veux pas que ces gens retournent en liberté d'ici l'enquête préliminaire fixée à lundi prochain et je ne veux pas dire que j'accorderai cautionnement après l'enquête".

VOL AVEC EFFRACTION

André Goyette, de Montréal et autrefois d'Iberville et Jean-Marc Chandenais ont plaidé non coupable à l'accusation de vol avec effraction à la Buanderie Meunier, à Iberville, propriété de M. Joseph Leblanc où ils se seraient emparés de deux machines à additionner d'une valeur de $1,000 et de $60 en argent. L'enquête préliminaire est fixée au 20 janvier et un cautionnement personnel de $2,000 est exigé pour chaque accusé.

DEMANDE INUSITEE

M. Léonard Ouellet a plaidé coupable à l'accusation d'avoir exécuté des travaux de peinture en dehors des heures régulières, à la propriété Bolduc à Mont-Saint-Grégoire. Il a été condamné à $1 d'amende et les frais ou 2 jours de prison. Ouellet a demandé s'il pouvait venir faire les deux jours de prison en fin de semaine. Inutile de dire que le juge n'a pas acquiescé et Ouellet a choisi quand même la prison pour deux jours.

– Léo Ouellet, accusé du même delit, également par le Comité Paritaire, a plaidé non coupable.

VEHICULE-MOTEUR

Une quinzaine de personnes ont comparu sous des accusations d'infraction à la loi des véhicules-moteurs et la plupart ont plaidé coupable. Tous ont été condamnés à $50 d'amende et les frais ou à 15 jours de prison. Ce sont: Cléophas Beaudin, qui n'a pas fait d'arrêt à un signal d'arrêt, à S.-Paul-Ile-aux-Noix; Georges-Emile Girouard, qui a filé à 70 milles à l'heure, à Ste-Brigide; André Legard qui a conduit une motocyclette à S.-Grégoire sans licence de conducteur; Gilles Gauthier qui a conduit à 70 milles à l'heure, à S.-Luc; Claude Hébert qui a conduit sans permis à Napierville; Romain Lussier qui a conduit à une vitesse de 60 milles à l'heure à Iberville; Bertrand Florent, qui a conduit à une vitesse de 90 milles à l'heure à Henryville. Ce dernier s'est fait enlever son permis pour trois mois, en plus de l'amende et des frais.

Au congrès libéral à Ottawa

Plusieurs des nôtres sont actuellement à Ottawa où ils prennent part au congrès libéral, soit comme délégués, soit comme substituts, soit comme observateurs.

M. J. Armand Ménard, député, est délégué ipso facto.

Les autres délégués choisis par les Associations libérales de Saint-Jean-Iberville-Napierville sont MM. Yvon Dupuis, J. W. J. Masseau, Rodrigue Potvin, Martial Rhéaume, Roger Dulude et Me J. P. Lazure. Les substituts sont MM. Philodor Ouimet, Georges-Etienne Barrière et Isidore Bourdeau. M. Laurent Laporte a aussi été choisi comme substitut mais il est actuellement en Floride.

Elections à la chorale N.D.A

Lors de leur assemblée régulière qui fut tenue lundi dernier, le 13 janvier, les membres de la Chorale N.D.A. se choisirent un nouvel exécutif pour l'année 1958.

Furent élus: Président: Marcel Bernard; Vice-président: Paul Dubé; Secrétaire: Raymond Rémillard; Trésorier: Marcel Leblanc; Directeurs: J.-Marie Laforest et Guy Lévesque; Bibliothécaire: Lucien Pichette.

L'année 1957 fut une des plus prospères pour cette belle association paroissiale et nous souhaitons plein succès au nouveau conseil dans leur présente fonction.

M. H. Riendeau, m.p. perd sa mère

C'est avec regret que nous annonçons le décès de Mme Odino Riendeau, née M.-Claire Pagé, survenu dimanche soir, le 12 janvier 1958 à l'âge de 82 ans.

Mme Riendeau était une personne qui possédait toutes les qualités d'une mère chrétienne, toujours soumise à la volonté du bon Dieu. Elle a laissé à ses enfants l'exemple d'une vie accomplie, pour le bien de sa famille, c'est un souvenir qu'ils garderont toujours à leur mémoire.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi le 16 courant, à 10 h.

La défunte laisse, outre son époux 14 enfants tous mariés, dont l'aîné, M. Hercule Riendeau M.A.L., député provincial pour le comté Laprairie-Napierville.

Elle était membre de la Congrégation des dames de Ste-Anne et de la Fraternité du Tiers-Ordre.

Toutes nos condoléances à cette grande famille éprouvée par ce deuil

CHRONIQUE MUNICIPALE

Sentence arbitrale rendue

Au Conseil de Ville, on vient de prendre connaissance de la sentence arbitrale entre la Cité de Saint-Jean et l'Association des Employés municipaux, présidée par M. Ovila Lamoureux et qui comprend les employés de la Voirie, de l'Aqueduc et des Parcs. Le Conseil d'Arbitrage était présidé par le juge René Lippé. L'arbitre syndical était M. Paul Marquette et l'arbitre patronal était Me André Sabourin.

La sentence arbitrale accorde tout ce qui avait été demandé précédemment, sauf que la Cité paie complètement les contributions d'assurance-hospitalisation.

Voici ce que la sentence arbitrale ordonne:

1° Les employés recevront $1.20 l'heure (au lieu de $1.01), avec effet rétroactif à quelques mois de l'année 1957;
2° Jusqu'au 1er juin 1958, la semaine sera de 50 heures. Après le 1er juin, elle sera de 48 heures (au lieu de 54 heures actuellement). Les employés ne travailleront plus le samedi et quand ils feront du temps supplémentaire, ils recevront temps et demi;
3° A partir du 1er juin, les employés recevront $1.25 l'heure pour compenser la perte des heures de travail;
4° Après une année de travail, les employés ont droit à une semaine de vacances; après 5 années, deux semaines de vacances et après 15 années de service, trois semaines de vacances.

La Cité se rendra à l'ordonnance de la sentence arbitrale.

LE REFERENDUM

Comme on peut le constater par un avis public publié par la Cité en page 14, c'est le 25 et le 27 janvier que se tiendra à l'Hôtel de Ville actuel, le referendum pour acceptation ou rejet du règlement, amendant le règlement actuel de zonage. Il y a un total de 344 personnes qui ont droit de vote à ce referendum, c'est-à-dire les propriétaires du secteur concerné.

DELEGATION A OTTAWA

Jeudi dernier, une délégation composée de M. le maire Eugène Lasnier, de l'échevin Léopold Goyette, de M. Edgar Gaudette, ingénieur de la Cité, de M. René Lomme, président de la Chambre de Commerce, de M. J.-H. Lucas, président de Aircraft Industries et de M. A.-E. Grégoire s'est rendue à Ottawa. Le voyage avait deux buts principaux, l'achat de l'ancien édifice des postes et l'élargissement des pistes à l'Aéroport municipal.

Les soumissions pour l'achat de l'ancien édifice des postes, rue St-Jacques, étaient reçues jusqu'à minuit le 10 janvier. On apprend que plusieurs soumissions ont été reçues. Les délégués de la Cité ont demandé que la soumission de la Cité de Saint-Jean ait priorité.

Des démarches se poursuivent toujours pour obtenir l'élargissement des pistes à l'Aéroport, ce qui aiderait beaucoup à l'obtention de nouveaux contrats pour la Aircraft Industries Ltd.

Souper des médecins à l'hôpital St-Jean

Dimanche soir, le 12 janvier, les membres du Bureau Médical de l'hôpital de Saint-Jean, accompagnés de leur épouse, étaient les invités à un souper servi en leur honneur par le personnel religieux de la maison.

L'Ecole des Infirmières, rue Jacques-Cartier, fut le théâtre des agapes familiales. Dans une atmosphère de joie, les invités furent d'abord reçues par les autorités de l'hôpital au Salon de l'Ecole. Les quelques minutes précédant le souper furent destinées "à faire contact" et à réaliser que de part et d'autre, il y avait joie de se trouver réunis.

Les hôtes descendirent ensuite à la salle du banquet: l'Auditorium de l'Ecole qui, pour la circonstance, avec ses trois tables magnifiquement dressées avait un cachet tout spécial.

Au rythme d'une musique choisie, dans un décor fleuri, les invités regagnèrent leurs places. On remarquait à la table d'honneur: Mgr Lucien Messier, C.S., aumônier de l'hôpital; Dr Gérard Archambault, président du Bureau Médical et sa dame; Dr Fernand Ethier, vice-président, et son épouse; Dr Gérard Gérard Landry, secrétaire, et sa dame Drs Hubert Paré, Vial Lavoie, conseilleurs, et leurs épouses respectives.

A l'issue du repas, M. le Docteur Archambault, au nom de tous interpréta les sentiments de l'assistance en insistant particulièrement sur le thème "Reconnaissance". Reconnaissance aux autorités d'avoir favorisé une rencontre si chaleureuse. Reconnaissance à Mgr l'aumônier pour ses conseils toujours à propos, et sa continuelle bonne humeur. Reconnaissance aux confrères d'être venus si nombreux quelques-uns de localités éloignées.

Puis, vint le mot de Mgr Messier, qui essaya de faire réaliser à l'assistance le rôle primordial du médecin qui est avant tout l'homme de Dieu. Depuis toujours, dans les temps anciens, le médecin a sa place de choix dans la société. Sa petite allocution prit fin par ce conseil à la fois réaliste et humoristique: "Honore le médecin, tôt ou tard, tu seras un jour, sa victime".

Après le souper, la salle de banquet se transforma en salle de réception, où chants, musique, bons mots, rires joyeux se succédèrent. Tous les invités se retirèrent satisfaits de s'être rencontrés; faisant l'expérience "qu'il fait bon à des frères en médecine de vivre quelques heures ensemble".

Un fructueux voyage de la délégation de Laprairie à Ottawa

Une délégation de propriétaires de Laprairie dont les fermes ont été expropriées par l'Administration de la voie maritime du St-Laurent, a reçu l'assurance, lundi dernier, à Ottawa, que le chef administrateur des terres et immeubles du ministère des Transports se rendra personnellement à Laprairie pour étudier leurs réclamations sur place.

On sait que 59 propriétaires de la rive sud sont mécontents des offres de règlement qui leur ont été faites jusqu'ici et qu'ils ont désigné huit d'entre eux pour aller présenter leur cas au ministre des Transports, l'hon. M. Hees.

La délégation a été effectivement reçue par le ministre, mais l'entretien n'a duré que quelques minutes. L'étude de la question a été faite avec M. A. Ledoux, chef administrateur des terres et immeubles qui doit se rendre à Laprairie, dès jeudi.

Il a dit aux délégués qu'il visitera personnellement les propriétés expropriées et qu'il s'entretiendra avec chacun des propriétaires en vue d'un règlement à l'amiable de la question.

Aux fiancés

Une cordiale invitation est adressée aux fiancés de Noël et du Jour de l'An, à venir s'inscrire aux cours de Préparation au Mariage, à la Centrale Catholique, jeudi soir, le 16 janvier 1958 de 7 h. 30 à 9 h. p.m. Les cours débuteront mardi soir, 21 janvier 1958 à 8 heures. Bienvenue à tous.

Service de Préparation au Mariage, section Cathédrale.

Cours du soir pour dames et demoiselles

Chez les Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil reprendront les cours de couture et de fantaisies lundi soir le 20 janvier prochain. Les cours d'art culinaire mercredi soir le 22 janvier. Les personnes désireuses de suivre ces cours peuvent s'inscrire dès maintenant au Foyer Notre-Dame du Bon-Conseil, 172 rue Laurier, à Saint-Jean.



● **RECEPTION A L'HOPITAL:** La table d'honneur au souper offert par le personnel religieux de l'Hôpital Saint-Jean. De gauche à droite: Drs Vial Lavoie et Hubert Paré, conseillers du Bureau Médical; Mme Hubert Paré, Dr Gérard Archambault, président du Bureau Médical; Mme Archambault, R.S. Lapierre, supérieure de l'Hôpital; Mgr Lucien Messier, C.S., aumônier; Dr Fernand Ethier, vice-président; Mme Ethier, Dr Gérard Landry, secrétaire, Mme Landry et Mme Vial Lavoie. (PhotoFernand Roy)

Le Richelieu

Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
Directeur: Paul L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00

SAINT-JEAN, JEUDI, LE 16 JANVIER 1958

Une autre ligue civique voit le jour

C'est avec un réel soupir de soulagement que l'on apprenait la semaine dernière la formation d'une Ligue de Citoyens à Saint-Jean. On en entendait bien parler depuis plusieurs mois, mais chacun se demandait quand cette Ligue verrait enfin le jour. C'est maintenant chose faite.

Comme la plupart des Ligues du genre qui se fondent un peu partout dans la province, la Ligue des Citoyens de Saint-Jean s'est donné comme but principal "d'éduquer le sens politique de la population". Dans le communiqué qu'elle a envoyé aux journaux la Ligue annonce qu'elle veut amener les citoyens à réagir "contre la bassesse de nos moeurs électorales et la vénalité de nos représentants à tous les échelons de notre système censément démocratique". La Ligue se propose également d'instruire la population "sur les nombreux scandales de notre politique tant municipale que scolaire".

A moins que nous ne comprenions plus le sens des mots, ce manifeste équivaut à une déclaration de guerre. Ceux qui n'aiment pas la bagarre vont pudiquement détourner les yeux, d'autres vont se frotter les mains d'aise et espérer que le sang va couler.

A notre avis ce sont-là deux attitudes également condamnables. Quand tout croule autour de soi, on n'a pas le droit de s'isoler dans sa tour d'ivoire ni de se croiser les bras en attendant que les autres procèdent au nettoyage. De même que nous profitons tous des bienfaits de la vie en société — et ils sont multiples—de même nous devons tous nous lever et passer à l'action quand les fondements mêmes de cette société s'effritent et menacent de s'écrouler.

D'autre part, on doit se départir de cette mentalité déplorable qui fait que l'on soit porté à se réjouir quand l'on voit deux clans se dresser l'un contre l'autre. On espère le scandale, on grille de voir l'un des adversaires mordre la poussière—la presse jaune a d'ailleurs bien compris ce goût morbide du public et l'exploite avec un succès toujours croissant. Dans notre vie d'aujourd'hui, la société n'a pas besoin de ces spectateurs dédaigneux et inutiles ni de ces autres individus toujours avides de sensations. Il lui faut des meneurs hardis et vigoureux qui sauront par des méthodes démocratiques éduquer et guider sainement la population.

La Ligue des Citoyens de Saint-Jean se dresse pour défendre des droits et des principes élémentaires foulés aux pieds; elle se dit résolue à rétablir un régime vraiment démocratique où les élections sans opposition seront bannies. Plus souvent d'autrement en effet ces élections étaient le fruit d'une campagne préélectorale telle, qu'elle intimidait et annihilait toute tentative d'opposition.

D'aucuns ont trouvé trop impétueuse la première déclaration de la Ligue. Ils l'auraient voulue en effet un peu moins frondeuse dans un premier article. Ils auraient souhaité que la Ligue se lançât moins à l'attaque à sa première sortie publique et qu'elle exposât un peu plus son programme de réformes. Ces gens ne doutent pas que ce programme soit déjà établi, mais ils aimeraient qu'il soit exposé publiquement. Il entre probablement dans les idées des dirigeants actuels de la Ligue de renseigner prochainement la population sur ces intentions constructives. C'est ce qu'on a hâte de connaître. De cette façon la Ligue pourra prouver publiquement qu'elle ne s'est pas formée pour rallier les querelleurs et les mécontents, comme on essaie de le laisser entendre.

Le but que la Ligue s'est donné d'éduquer le sens politique de la population rencontre notre pleine adhésion. Nous devons féliciter ces hommes qui veulent attirer l'attention sur la façon trop souvent arbitraire dont sont menées les affaires publiques. Cette surveillance de la chose publique est essentielle et ne peut qu'avoir un effet salutaire là où elle s'exerce. Nos représentants, s'ils ne craignent pas que leurs gestes et leurs décisions soient surveillés attentivement, doivent être les premiers à se réjouir de la formation d'une Ligue de Citoyens. Cette Ligue les aidera à mieux gouverner, mais elle verra aussi à ce qu'on remplace ceux qui veulent se mêler de politique pour tout autre motif que pour le bien commun.

Gérard DES GROSEILLERS

Texte de l'allocution du premier de l'an de Son Excellence Mgr l'Evêque de St-Jean

LES MESSAGES du nouvel an que les évêques de nos régions ont donnés, ont tous ceci de commun c'est qu'ils dénoncent les feuilles jaunes, les revues obscènes et les journaux à sensations et à scandales. C'est ainsi que Mgr Coderre dans Saint-Jean, le cardinal Léger à Montréal, Mgr Papineau à Joliette, Mgr Douville à Saint-Hyacinthe, Mgr Caza à Valleyfield et Mgr Frenette à Saint-Jérôme ont fustigé, chacun dans leur diocèse respectif, les imprimés obscènes et ont invité leurs diocésains à entreprendre une action concertée pour enrayer ce fléau. Notre journal avait donné la semaine dernière un résumé du message de Mgr Coderre, cette semaine, nous publions le texte intégral de cette allocution. (NDLR)

Les évêques du Canada ont dédié l'année 1958 à la bonne sainte Anne. Nous célébrons le tricentenaire de l'érection de la première chapelle en son honneur à Beaupré et nous commémorons le souvenir du premier miracle de la sainte en faveur d'un Canadien. Nous comptons sur vous pour que sainte Anne soit particulièrement honorée en 1958 dans la paroisse de la cathédrale et dans tout le diocèse.

Commençons dès ce mois de janvier par placer dans chaque famille, dans chaque classe de nos écoles, et dans les salles de nos oeuvres et institutions une image de la bonne sainte Anne. On voudra faire plus encore en faisant brûler des lampions et en déposant des fleurs devant son image. Nous Nous attendons à ce que les Dames de Sainte-Anne s'organisent cette année pour diffuser l'image de leur sainte patronne dans tous les foyers.

Profitons de cette année consacrée à la bonne sainte Anne pour faire en sorte qu'elle devienne vraiment notre modèle et notre protectrice.

Sainte Anne, notre modèle

Sainte Anne doit être notre modèle car elle fut une merveilleuse éducatrice, elle éleva et instruisit la très Sainte Vierge. Il lui fallait pour remplir sa mission providentielle des qualités maîtresses d'intelligence et de volonté. Le Bon Dieu l'en avait certainement pourvue car le fruit qu'elle donna au monde est là pour prouver sa compétence et son habileté. Nous le lui demandons instamment, qu'elle inspire maintenant le vrai sens de l'autorité à tous ceux qui ont reçu sur terre une mission d'éducateurs. Nous voulons parler des prêtres, des parents, des commissaires d'école, des instituteurs et institutrices mais aussi des organisateurs de loisirs, des responsables du cinéma, des vendeurs de journaux, de revues et de magazines. Qu'on ne l'oublie pas: les jeux, les films, les revues, les journaux, les illustrés peuvent rapprocher les âmes de Dieu et les éduquer chrétiennement ou les éloigner du Père et les conduire facilement sur le chemin de la perdition. C'st pourquoi nous souhaitons que la bonne sainte Anne éclaire tous ces éducateurs afin qu'ils se rendent compte de l'autorité qu'ils détiennent sur les âmes et qu'ils s'en servent à l'exemple de Dieu qui veut Lui que chaque âme, au fur et à mesure qu'elle se rapproche de son éternité, devienne de plus en plus sainte.

Nous espérons que les parents voudront s'unir aux prêtres, aux commissaires d'école, aux instituteurs pour accomplir une oeuvre commune d'éducation chrétienne des enfants et des adolescents. L'unité d'action est d'autant plus nécessaire aujourd'hui qu'il existe de plus nombreux moyens pour détruire et annihiler les leçons qui se donnent au foyer, à l'église ou à l'école. Que sainte Anne veuille bien tout particulièrement soutenir les efforts collectifs nécessaires pour enrayer le terrible fléau des publications pornographiques et o r d u r i è r e s si néfastes qui circulent un peu partout, trop souvent hélas même dans des foyers excellents par ailleurs. Que c e r t a i n s réalisent leurs responsabilités : des catholiques vendent des revues, des magazines, des journaux immoraux: ils se font ainsi les instruments du diable et se rendent responsables d'un nombre incalculable de péchés d'impureté. Rappelons-nous la parole bouleversante de l'apôtre saint Jacques: *"Celui qui peut faire le bien et ne le fait pas, commet un péché"* et méditons ces mots que le Cardinal Léger vient d'adresser à la population de son diocèse et à tous ceux qui veulent bien l'entendre. *"Nous ne craignons pas de déclarer que les débiteurs et les vendeurs habituels des feuilles obscènes sont des pécheurs publics qui devraient être traités comme tels"*. Nous souhaitons ardemment que sainte Anne, en cette année qui lui est consacrée, inspire aux différents responsables de l'éducation ce sens de l'autorité qui utilise son influence pour rapprocher les âmes de Dieu, et, aux enfants et aux adolescents, l'esprit de soumission chrétienne qui fait les saints et assure le bonheur même ici-bas. Devant le flot d'immoralités qui déferle sur nos paroisses, Nous supplions sainte Anne de permettre que nous voyons clair assez tôt et surtout que les responsables de la moralité publique se décident à accomplir leur devoir avant qu'il ne soit trop tard. Unis tous ensemble pour chercher le bien dans la charité et la vérité, nous réussirons à assainir tous les milieux de vie, la vie chrétienne fleurira davantage et les moeurs deviendront plus pures et plus dignes des baptisés que nous sommes.

Sainte Anne, notre protectrice

Sainte Anne doit être aussi notre protectrice. Elle le veut et elle le peut. Souhaitons donc qu'elle nous protège contre le matérialisme dont nous souffrons et qui est précisément la cause première de cette immoralité dont nous venons de parler. Le Souverain Pontife a défini récemment ce matérialisme par *"le culte du corps, la recherche excessive du confort et la fuite de l'austérité de vie, le mépris de la vie humaine de celle même qu'on détruit avant qu'elle n'ait vu le jour, la poursuite effrénée du plaisir qui s'étale sans pudeur et tente même de séduire, par les lectures et les spectacles, les âmes encore pures, l'insouciance à l'égard de son frère, l'égoïsme, qui l'écrase, l'injustice qui le prive de ses droits"*. Ce matérialisme affirme-t-il se résume dans *"une conception de la vie qui règle tout en vue de la seule prospérité matérielle et des satisfactions terrestres"*.

Souhaitons également que sainte Anne nous stimule tous à entrer dans le courant de renouveau chrétien demandé par le Saint-Père à l'occasion du centenaire des apparitions de Marie à Lourdes. Ce renouveau chrétien se fera si, à la suite de l'enseignement des pasteurs, chacun se rappelle que son âme est supérieure à son corps, qu'on est sur terre pour faire son salut et non seulement pour gagner plus d'argent afin de jouir davantage, qu'il y a un enfer et qu'il y a des chrétiens, hélas qui se damnent. Ce renouveau chrétien existera si les fidèles vivent partout en catholiques convaincus et fuient comme la peste la morale de situation qui rend les consciences élastiques et doubles. La vérité est une et il n'y a qu'un chemin pour aller au ciel celui des commandements de Dieu et de l'Eglise: on ne peut pas avoir une conscience pour sa vie privée et familiale et une autre pour sa vie publique. Ce renouveau chrétien s'obtiendra plus facilement si chacun d'entre nous collabore à un effort d'amélioration, avec l'aide de sainte Anne. *"Que les époux sachent pratiquer la chasteté et la fidélité conjugales, qu'ils veuillent également garder pure l'atmosphère de leur foyer"* en surveillant ce que la télévision leur apporte, ce que les calendriers leur montrent, ce que les revues leur disent. Que les pères et les mères sachent prier en commun avc leurs fils et leurs filles afin que chaque maison soit un sanctuaire où Dieu peut parler aux âmes et où les âmes s'élèvent jusqu'à Dieu. Ce renouveau chrétien fera sentir ses bons effets sur toute la société car toute question de paix sociale ou politique est d'abord une question morale. Aucune réforme de structures, aucun changement dans la situation des classes sociales ne s'avèrera efficace si chacun ne change et ne purifie d'abord son propre coeur.

Demandons, c'est Notre dernier souhait, que sainte Anne nous conduise à Marie et par elle à Jésus. Que dans nos paroisses, en famille ou individuellement on prie plus souvent la très Sainte Vierge, qu'on récite même chaque jour son chapelet, soit à quatre heures avec Nous-même (poste CHRS) soit à sept heures avec le Cardinal (poste CKAC). Qu'on recoure plus fréquemment au pain des forts, Jésus-Hostie. Là se trouve la source de tout bien et de toute charité.

Voilà, mes bien chers frères, Nos souhaits pour 1958. Allez à la bonne sainte Anne, recevez-la dans votre foyer et votre chambre, par son image. Quel le soit votre modèle, en vous groupant, tous les responsables de l'éducation chrétienne, afin que nous puissions endiguer ce flot dévastateur de l'immoralité publique, tout particulièrement celle que favorisent certains journaux et certaines revues. Qu'enfin sainte Anne soit notre protectrice et nous délivre du matérialisme jouisseur et pervers et nous entraîne sur la voie du renouveau chrétien qui redonnera au monde la justice et la charité, la paix et la joie. Disons souvent en 1958, en famille ou dans notre particulier: Bonne sainte Anne, priez pour nous, aidez-nous à aller à Jésus par Marie.

Mes bien chers frère vous me permettrez de vous adresser mes mei! voeux de sainteté, de santé et de paix et de donner une bénédiction toute spéciale.

Le Comité de Moralité du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 203 —

Prochaine campagne contre la presse jaune

Une fois de plus les évêques viennent d'élever la voix pour dénoncer l'empire de plus en plus immense que la presse ordurière prend sur la population. De partout arrivent des protestations et l'on demande que se fondent des ligues qui feront la lutte aux revues obscènes et aux journaux à sensations.

A sa dernière assemblée, le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean a décidé de revenir à la charge et de reprendre la lutte contre les journaux jaunes. Que certaines personnes ne se réjouissent pas trop vite cependant, le Comité continuera à réclamer une meilleure observance de la Loi des Liqueurs et à dénoncer les coupables.

Pour lancer sa campagne contre da presse jaune le Comité de Moralité Publique demandera la collaborataion d'à peu près tous les organismes, associations, mouvements et ligues d'une certaine importance dans le diocèse.

A titre d'essai, le Comité, pour commencer, limitera sa campagne à la cité de Saint-Jean. Voici brièvement en quoi elle consistera.

Aux Etats-Unis, les Ligues de Parents, alertées par l'influence néfaste que des "comics" et d'autres magazines plus ou moins recommandables avaient sur la jeunesse, se sont unies pour former un comité de censure. Ce comité de censure recommande la lecture des "comics" et des magazines qui respectent et suivent une certaine éthique. Le sceau de ce comité de censure apparaît sur chacune de ces revues. Parents et enfants en ont été avertis par une campagne de propagande menée à fond de train. Les parents ne tolèrent plus dans leur foyer que les "comics" et les magazines marqués du sceau du comité de censure. Comme cette campagne connaît un immense succès aux Etats-Unis, l'idée est donc venue aux membres du Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean d'entreprendre une campagne identique.

Les Ligues du Sacré-Coeur ont déjà publié un relevé des journaux, périodiques et revues recommandables ou non dans la province. A la lumière de cette classification et avec l'aide d'un représentant de tous les organismes auxquels il fera appel, le Comité de Moralité Publique établira une liste de nos journaux et revues recommandables et de ceux qui ne le sont pas.

Le Comité fera ensuite fabriquer des étampes qui seront distribuées aux vendeurs de journaux. Ceux-ci seront invités à étamper sur les journaux et revues recommandables le sceau du comité de censure que le Comité veut former.

Une propagande intense sera menée autour de cette campagne afin que le public, surtout les parents, sachent désormais à quoi s'en tenir sur la valeur morale de nos propres journaux et revue. On ne pourra plus prétexter ignorance et acheter n'importe quoi lorsque cette campagne sera définitivement en marche.

Il y a certainement plusieur sautres façons de lutter contre les imprimés obscènes et à scandales, on pense en particulier ici à une censure de la presse et à des condamnations sévères de la part des autorités. Cependant le Comité croit que la méthode qu'il préconise — indiquer les bons journaux et les bonnes revues — méthode qui connaît un succès aux Etats-Unis, mérite d'être mise à l'essai chez-nous.

LADOUCEUR ET COMPAGNIES

Nous n'avons reçu aucune nouvelle encore des lettres envoyées au député de Verchères, M. Clodomir Ladouceur, ainsi qu'à quelques municipalités. Si les destinataires nous ont oubliés, qu'ils sachent que le Comité de Moralité Publique ne les oublie pas.

* * *

(Commandité par le Comité de Moralité du diocèse de Saint-Jean)
N.B.—Toute souscription, si minime soit-elle, sera la bienvenue.
LE COMITE DE MORALITE,
190, rue LAURIER — SAINT-JEAN, P.Q.

62, rue S.-Jacques **Fl. 6-4293**
SAINT-JEAN
Yves Papineau,
Docteur en optométrie — Spécialiste en vision
Professeur à l'Université de Montréal
BUREAU: tous les jours: 1 h. 30 p.m. à 5 h. 30 p.m.
(Excepté le mercredi) 7 h. 00 p.m. à 9 h. 00 p.m.

Au Séminaire

Janvier nous est parvenu pendant les vacances: il est arrivé tout doucement, chassant le vieux '57 aux oubliettes. A-t-il été pour chacun de nous une période de 365 marches qui ont contribué à nous élever plus près de notre idéal? Une autre année nous est donnée pour raffermir nos résolutions et les pratiquer.

La rentrée

7 janvier — Ce n'est jamais trop enthousiaste qu'une rentrée! Mais enfin, il faut bien l'accepter si l'on veut atteindre la fin de l'année avec les autres mortels. Le dortoir parait bien froid et bien peu obscur comparé à la douce chambre du foyer paternel. Bonsoir, à demain . . .

8 janvier — Ouverture des classes nouveau contact avec les vieilles civilisations abandonnées depuis dix-huit jours pour la civilisation moderne exclusivement On a tout le loisir nécessaire pour faire les comparaisons voulues. Sénèque écrivait que: "Res severum gaudiaum" La joie est une chose austère. Souhaitons beaucoup d'austérités pour pouvoir savourer la vraie joie!

Nous inaugurons un nouvel horaire avec la nouvelle année. Les cours de l'après-midi seront à l'avenir d'une heure chacun, et une récréation d'une heure les suivra. Plusieurs avantages découlent d'un tel agencement: les externes, surtout, pourront à l'avenir prendre part à des parties régulières dans les sports sans à avoir toujours à revenir après le souper. La petite récréation à 2 h. 45 d'autrefois offrait assez peu d'avantages, surtout en hiver, quand il faut endosser plusieurs doubles, coiffer la tuque et se chausser à l'esquimaude.

Retraite

Le 10 janvier, les finissants nous quittent déjà, si peu de temps après la rentrée. Lafontaine a écrit une fable "Le rat se faisant ermite". Mais le dit rat avait élu domicile dans un fromage de Hollande et sa retraite était plutôt d'ordre gastronomique. Nos véritables séniors, eux élisent ce soir domicile à la Villa Saint-Jean pour une retraite dite de décision. Ils auront le loisir nécessaire pour penser à eux-mêmes et de juger personnellement si le choix qu'ils ont fait de leur état de vie future est bien le meilleur. Le prédicateur sera le R. P. Beaulieu, s.j.

Semaine sportive

12 janvier — La semaine qui commence portera le nom de Semaine Sportive. Chaque jour apportera un message qui concourra à faire comprendre davantage le grand thème. Les voici: Les avantages du sport— Le sport et le caractère — Le sport et l'élément social — Le sport et la charité — Le Christ notre idéal.

Samedi, le festival d'hiver clôturera cette semaine sportive. Elle apportera, espérons-le, un regain de charité dans nos murs. C'est surtout au jeu que l'on prend contact avec les confrères et il faut que ce contact, comme toutes les autres actions de nos journées, soit sous le signe de la charité, le signe par lequel on reconnait les chrétiens. Et pour nous, les enfants de saint Jean il faut que ce signe soit plus marqué encore.

Ce soir, conférence sur le thème de la semaine: "Sport et Charité" par M. G. Houle, attaché aux loisirs de Ville Jacques-Cartier et critique sportif. Il donne de plus des conseils judicieux aux élèves au sujet des sports de groupes et les sports individuels. Les plus âgés, dit-il, devraient insister sur les derniers, s'il était possible, afin d'être prêts plus tard dans la vie à savoir se délasser dès un instant libre.

Les cénobites de retour

13 Janvier — Les finissants nous reviennent de retraite prêts à affronter le dernier semestre de leur cours au Séminaire. Chacun se prépare à devenir un ancien respectable.

14 janvier — Ouverture des Quarante-Heure. Puisse Jésus-Hostie nous combler de ses divines bénédictions et accepter nos hommages de même que nos réparations!

Les Commissions . . .

(suite de la page 1)

missions scolaires au prorata du nombre d'élèves fréquentant les écoles. Seule la taxe provinciale de vente de 1% rapporterait une allocation par élève de près de $70.00 annuellement.

Le succès de cette réunion est dû au président de la commission scolaire de S.-Remi ville, M. Yvan Ménard, agronome. De plus le goûter servi à la fin, était une gracieuseté de la Commission scolaire de S.-Remi ville. Un grand merci! De telles réunions devraient avoir lieu plus souvent.

Des voyous à la . . .

(Suite de la page 1)

Tous trois ont comparu au Palais de Justice, lundi et tout cautionnement leur a été refusé jusqu'à leur enquête préliminaire fixée à lundi le 20 janvier. Ils ont été conduits dans les cellules de la Sûreté Provinciale, à Montréal, où ils subiront un interrogatoire pendant quelques jours.

On s'attend à d'autres arrestations sous peu.

Souhaitons que tous les participants ainsi que le ou les responsables de ces actes révoltants soient arrêtés pour recevoir la leçon de leur vie.

Partie de cartes de l'Amicale N.-Dame le 22

Mercredi soir, 22 janvier, à 8 h. 30 aura lieu au Pensionnat de Saint-Jean, la partie de cartes annuelle de l'Amicale Notre-Dame de S.-Jean. Les organisatrices ne négligent rien pour que cette soirée connaisse le succès des précédentes.

Pour informations et billets, s'adresser à Mme Mona Lazure, 60, rue Mercier, tél. 7-7477 ou Au Carrousel, 147a, rue Saint-Jacques, tél. 7-4332.

Bienvenue à toutes!

La Cité de Saint-Jean, Qué.

PROCLAMATION

AVIS est par le présent donné que des bureaux de votation seront ouverts dans la bâtisse de l'Hôtel de Ville (salle des délibérations du Conseil) 75 Place du Marché, les samedi et lundi, vingt-cinquième et vingt-septième jours de janvier 1958, afin de soumettre le règlement N° 550 de cette Cité, à l'approbation des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, situés dans les zones "R-3" et "C-9" de cette Cité, lesquelles sont bornées comme suit:

1° A l'est et au nord: par la rue Champlain, de la rue St-Paul jusqu'au boulevard du Séminaire.

2° A l'ouest par le côté est du boulevard du Séminaire (entre les rues St-Michel et Champlain).

3° Au sud par la rue St-Michel et le côté nord du boulevard St-Joseph entre les rues Labrèche et Champlain, y compris le côté sud du boulevard St-Joseph entre les rues Champlain et De Salaberry.

Ce règlement N° 550, dont copie se trouve ci-annexée a pour but d'amender le règlement N° 508 quant au territoire situé entre les rues Laurier et Mercier, sur le côté nord du boulevard St-Joseph afin que le commerce et l'habitation y soient permis.

Ces bureaux de votation seront ouverts les deux jours ci-haut mentionnés, samedi et lundi, les 25 et 27 janvier 1958, à l'Hôtel de Ville, de neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi.

Saint-Jean, Qué.,
ce 9 janvier 1958.

(Signé) EUGENE LASNIER,
Maire de la
Cité de Saint-Jean, Qué.

Règlement No 550

A une séance spéciale du Conseil Municipal de la Cité de Saint-Jean, Qué., tenue à l'Hôtel de Ville, le vendredi, 27 décembre 1957, sous la présidence de Son Honneur le Maire Eugène Lasnier, et à laquelle assistaient Messieurs les Conseillers Léopold Goyette, Eugène Chartrand, Alphonse Lorrain, Richard Mercier, Dr John T. Shannon, M.V., et Me Jean Desmarais, N.P., formant le QUORUM.

* * *

Vu que le terrain situé entre les rues Laurier et Mercier, sur le côté nord du boulevard Saint-Joseph est zoné suivant les dispositions du règlement N° 508 et du plan y annexé, pour la construction de maisons multifamiliales comme zone R-3, et qu'il serait opportun de classer le dit terrain, comme terrain où peuvent être érigées des constructions commerciales et des maisons d'habitation,

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Mercier, appuyé par Monsieur le Conseiller Alphonse Lorrain:

Qu'en vertu des pouvoirs qui sont conférés à la Cité, le règlement suivant soit édicté:

Règlement N° 550

amendant le règlement N° 508 quant au terrain situé entre les rues Laurier et Mercier, sur le côté nord du boulevard Saint-Joseph.

* * *

1° Nonobstant toutes dispositions à ce contraires contenues dans le règlement N° 508 et toutes descriptions et indications sur le plan faisant partie du dit règlement, le terrain situé entre les rues Laurier et Mercier, sur le côté nord du boulevard Saint-Joseph faisant partie de la zone destinée exclusivement à des maisons multifamiliales, savoir: de la zone "R-3" est, par le présent règlement déclaré faire partie désormais de la zone "C-9".

2° Que dans l'article 23 de ce même règlement N° 508 les chiffres et mots: "Pour les zones C1, C2, C3, C8" soient enlevés et remplacés par les chiffres et mots suivants: "Pour les zones C1, C2, C3, C8, et C9";

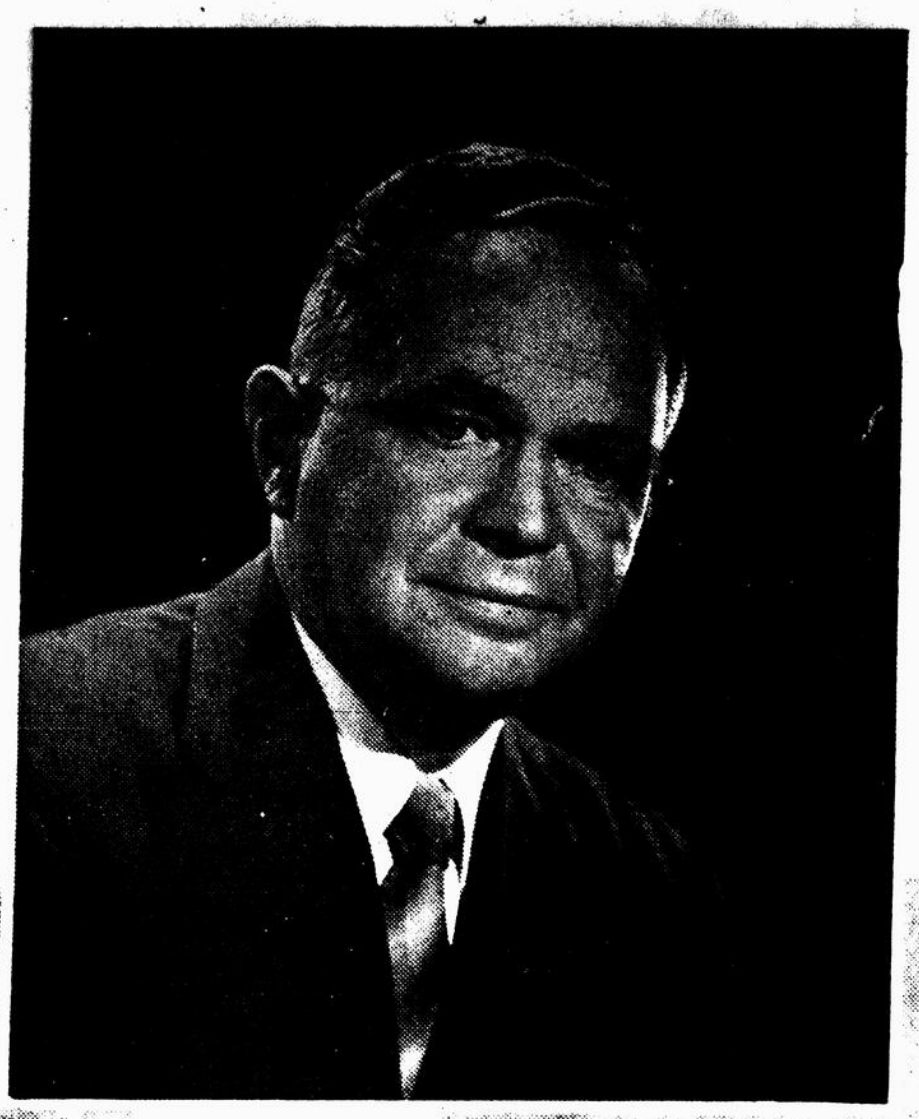
3° Les constructions qui pourront être érigées sur le terrain susdécrit, après le changement de zone, devront l'être suivant les dispositions du règlement N° 508, et, au cas de violation d'icelles, le contrevenant sera passible des pénalités et sanctions prévues par le dit règlement;

4° Ce règlement entrera en vigueur aussitôt que les formalités prévues par la Charte de cette Cité ainsi que par l'article 426 de la Loi des Cités et Villes auront été remplies.

Saint-Jean, Qué.,
ce 27 décembre 1957.

(Signé) EUGENE LASNIER,
Maire.

(Signé) J.-WILFRID BOUTIN,
Secrétaire-Trésorier.



STEINBERG 41e ANNÉE — SYMBOLE DE SATISFACTION DEPUIS 1917

Message de M. SAM STEINBERG,

Président Steinberg's Limited, Montréal, Canada.



AU SERVICE DU PUBLIC

L'année 1958 marque la 41e année de Steinberg en affaires, et l'occasion m'est offerte de vous parler comme clients et amis et de réaffirmer les principes qui guident notre compagnie dans ses relations avec vous et votre famille.

Notre première préoccupation est de vous servir le mieux possible. Le mot service ne signifie pas seulement des marchés géants et modernes remplis d'aliments de première qualité et offerts aux prix les plus bas possible; par service, j'entends le partage de vos traditions, de vos ambitions et de vos idées.

Nous, chez Steinberg, nous voulons devenir partie intégrante de votre localité progressive et dynamique et travailler avec vous, la main dans la main, pour atteindre les objectifs qui vous sont chers. C'est là la signification que nous voulons donner au terme "service", parce que seul l'esprit de coopération assurera un avenir florissant à votre localité.

Au cours de l'année, nous ouvrirons de nouveaux marchés et nous associerons à de nouvelles localités. Plusieurs de ces nouveaux marchés feront partie de Centres d'Achats, parce que nous croyons qu'un Centre d'Achats bien fait, bien organisé est le meilleur moyen de servir les résidents des nouveaux quartiers résidentiels qui se développent à proximité des villes.

Des milliers de personnes en ont déjà fait l'expérience et c'est à cause de leur confiance et de leur satisfaction que nous pourrons construire en 1958 de nouveaux magasins, desservant ainsi un public plus vaste et des villes plus nombreuses.

En 1958 nous continuerons aussi à vous apporter des aliments d'une qualité indiscutable que nous vous offrirons aux meilleurs prix possible. Nous nous efforcerons de vous servir encore mieux en devinant vos besoins et en contribuant à un standard de vie plus élevé et mieux équilibré.

La prochaine fois que vous irez à votre marché Steinberg, prenez le temps de rencontrer le gérant et quelques-uns des employés. Ils sont là pour vous aider et seront heureux de faire votre connaissance.

Ces gens-là forment une équipe qui travaille au service du public et ils sont fiers de ce public. La plupart d'entre eux sont vos concitoyens et ils tirent de leur association avec le commerce de votre localité, un titre de légitime fierté . . . mais, d'abord et avant tout, leur principal titre d'orgueil et de fierté leur provient du fait que vous êtes leurs clients.

Sam Steinberg

Steinberg's

DÉCÈS

Décès de Mme Lucien Sasseville

Mercredi, 8 janvier, est décédée, après quelques semaines de maladie, Mme Lucien Sasseville, née Alexina Clouâtre. Elle était âgée de 76 ans et 11 mois.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil un fils: Oscar, de St-Jean; une fille (Jeannette) Mme Jean-Ls Thibodeau, de Saint-Jean; 2 soeurs: Mme Servule Lamoureux (Angélique), de Saint-Jean et Mme Evelina Scott, de Montréal; trois frères: MM. Moïse et Jules Clouâtre, de St-Jean et Henri Clouâtre, de Hawsbridge, Mass.; trois brus: Mme Oscar Sasseville, née Emma Bonneau; Mm Ubald Sasseville, née Estelle Dufresne, de Saint-Jean; Mme Dodolphe Sasseville, née Elza DeLeeuw de Montréal; son gendre: M. Jean-Louis Thibodeau; ses petits-enfants: Normand, Mario, Marie-Josée et Laurette Sasseville; une arrière-petite-fille: Debra Gelfin; ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu samedi à la Cathédrale.

Mgr Eugène Martineau, P.D., curé, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Jean-Guy Monette, assisté de MM. les abbés L.-Georges Deland et Bruno Gendron, comme diacre et sous-diacre. Mgr Martineau assistait dans le sanctuaire.

La chorale, dirigée par M. Bernard Ostiguy, a rendu la messe de Perosi. M. l'abbé L.-M. Pepin était à l'orgue.

Les porteuses, Dames de Sainte-Anne, étaient Mmes Philodor Leber, Gustave Sévigny, Emile Oligny, Armand Monette, Moïse Lebeau et Alcidas Narbonne. La quête fut faite par Mmes Arthur Jolin et David Daigneault.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. Hector Marchand

Lundi matin, est décédé subitement M. Hector Marchand, époux de Rosalia Rémillard. Il était âgé de 68 ans.

Outre son épouse, il laisse quatre fils: Jean, André, René et Maurice, de Saint-Jean; quatre filles: Yvonne (Mme Léopold Trudeau), de Sabrevois; Jeanne d'Arc (Mme Adélard Cartier), de Montréal; Gertrude (Mme Georges Langlois), de St-Jean; Andréa (Mme Alain Gaudette de Saint-Lambert; un frère: Isidore Marchand, de Granby; deux soeurs: Mme Eva Marchand et Mme Alora Malo, de l'Ange-Gardien; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Arthur Santerre, de North Stanbridge; Omer Marchand, de Clarenceville; Ernest Rémillard, de Montréal; ses brus et ses gendres ainsi que 25 petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Ses funérailles auront lieu vendredi à 9 h. 30 a.m. en l'église Notre-Dame Auxiliatrice et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

"St. Johns Little Theatre"

Vendredi soir à la salle Campbell à 8 h. 30 précises, le rideau se lève sur la première représentation 1958 du "St. Johns Little Theatre". Tel que publié dernièrement, le groupe présente trois pièces d'un acte, lesquelles représentent un programme à la fois balancé et intéressant. Le fait le plus important est qu'un groupe de membres tout à fait nouveau a été choisi pour présenter et pour diriger ces trois pièces.

Nous sommes assurés que vous vous amuserez durant cette soirée.

Décès de M. Joseph Rousseau

Dimanche dernier, est décédé subitement, M. Joseph Rousseau, époux en premières noces de Anne-Marie Dufour et en secondes noces de Yvonne Chagnon, qui lui survit. Il était âgé de 60 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil cinq fils: Marcel, de Mtl; Jean, Claude, Maurice et Guy, de Saint-Jean; deux filles: Rév. Soeur Marie de Fatima (Gertrude), des Soeurs du Bon Conseil, à Chicoutimi; Mme Joseph Perron (Thérèse), de Winnipeg; une soeur: Mme Léopold Couture, de Québec; son beau-père: M. Joseph Dufour, de Jonquières; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Edmond Chagnon, de Granby; M. et Mme Louis Poulin, de Sherbrooke; MM. et Mmes Joseph et Paul Dufour, Edmond Savard, Arthur Laforest, T. Aubut, Joseph Pilotte et Raymond Tremblay de Jonquières; 8 petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin en l'église de St-Edmond. Le défunt était un paroissien de St-Lucien et c'est M. l'abbé Benoit Legrand, curé, qui a officié, assisté de diacre et de sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

En supportant le "St. Johns Little Theatre", vous encouragez les nouveaux membres et directeurs qui contribuent à former une meilleure organisation.

"Souvenez-vous", vendredi et samedi, les 17 et 18 janvier, 1958, à la salle Campbell. Rideau à 8 h. 30 p.m. précises.

Les billets peuvent être obtenus d'un de nos membres ou par l'entremise de Helen Legg, tél. FI. 7-1549.

Après la représentation de samedi soir, il y aura une soirée pour les membres et leurs amis. Si vous désirez assister, communiquez avec Carol Duncan, FI. 6-6945.

AVIS

A partir de samedi le 19 janvier, les salons de barbiers de Saint-Jean et Iberville fermeront à 6 h. p.m.

CHRONIQUE COLOMBIENNE

CONSEIL 1145 — SAINT-JEAN, Qué.

Progrès du Conseil

Lors de l'assemblée régulière tenue la semaine dernière, sous la présidence de notre dévoué Grand-Chevalier Roger L. Lanoue, nous eûmes la visite de notre Député de District Paul Lamoureux. Il félicita le Conseil pour son progrès marqué et son activité inlassable au sein de notre Ordre.

Notre Grand Chevalier annonça à l'assemblée que notre Conseil se plaçait actuellement en cinquième position dans l'Ordre pour le nombre de membres nouveaux, avec 120 membres ou plus. Voici la liste des Conseils à l'honneur: Conseil No 1254, Victoriaville, Québec; Conseil 307, Bennington, Vermont; Conseil 3845, San Llis Potosi, Mexique, Conseil 2473 Arlington, Virginie; Conseil 1145, Saint-Jean, Qué. Notre président du comité d'initiation, M. Charles Boutin, avait raison d'en être très fier. Au cours de la même assemblée, il avait fait lecture d'un grand nombre de demandes de réinstallation. Il est de notre devoir d'offrir à notre ami Charles nos chaleureuses félicitations, lesquelles s'adressent également à ceux qui l'ont aidé dans ce magnifique travail.

Le président du comité des visites de Noël chez nos vieillards et nos orphelins, M. Georges W. Raymond, a fait son rapport et a remercié tous ceux qui avaient répondu à l'invitation. Les frères Chevaliers étaient nombreux et les dons des plus généreux.

L'assemblée a donné pleins pouvoirs à un comité spécial dûment nommé et autorisé à mettre fin, s'il y a lieu, au présent bail et à négocier et signer, le cas échéant, un nouveau bail, lors de la location d'un nouveau local.

Discussion eut lieu au sujet de la formation possible d'un Fonds Souvenir au Conseil 1145. Des explications en furent données par notre Député de District. Un comité spécial a été formé afin d'étudier ce projet.

L'assemblée rappela en termes émus, le souvenir de notre cher et distingué membre Frère Fabio Monet, Trésorier d'Etat et Vice-Maître Suprême. Une résolution de sympathie fut offerte à la famille éprouvée.

Quilles

La Ligue Mixte de quilles des Chevaliers de Colomb a recommancé ses activités vendredi dernier au Centre N.-Dame-Auxiliatrice, pour la 2e moitié de la saison.

La pharmacie Lanoue a eu raison du Marcel Roy pour se hisser seul en 1ère position. La pharmacie Sagala a battu le Garage Surprenant 3 à 1. Le Grand Chevalier a causé une surprise en remportant la victoire sur le pain Excel 3 à 1. Le classement actuel est comme suit:

Pharmacie Lanoue	31
Marcel Roy	29
Pain Excel	27
Pharmacie Sagala	17
Grand Chevalier	17
Garage Surprenant	12

Le plus haut simple: Mme Simone Lemieux et Mme Pierrette Denis 170,et M. Jean-Guy Bessette 222; le plus haut triple: Mme Simone Lemieux 393, M. Wilfrid Fortin 517; les plus hautes moyennes: Mlle Suzanne Farmer 111.1 et M. Jean-Guy Bessette 158.1

R. Sabourin, publiciste

Soirée Rustique
Chalet des Raquetteurs
samedi, le 18 janvier
organisée par
M. ANTONIO CLOUTIER
au profit du
Club des Raquetteurs Champlain
Orchestre Fournier de 9 h. p.m. à la fermeture. Entrée $1.00 par personne. Emile Péloquin, Maître de cérémonie. Prix de présence.

Coupon Boni

Steinberg's LIMITÉE

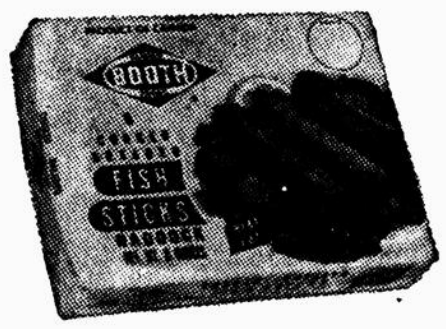
C

COUPON D'ÉCONOMIE!

Obtenez un paquet 8 oz. – Booth congelés

FISH STICKS D'AIGLEFIN

GRATUIT



Lorsque vous faites un achat de $5. ou plus chez

L'OFFRE SE TERMINE A L'HEURE DE FERMETURE LE 18 JANVIER 1958

VOTRE NOM _____

ADRESSE _____

Steinberg's

DÉCOUPEZ CE COUPON D'ÉCONOMIE ET ÉCHANGEZ-LE!

Echangeable chez Steinberg à Saint-Jean seulement, 125 rue Richelieu

BAS PRIX SENSATIONNELS !

ORANGES

de la FLORIDE VARIETE ANANAS

2 DOZ. 59¢ Grosseur 252

Steinberg vous offre le meilleur fruit de la saison . . en abondance . . . à des bas prix sensationnels! Achetez en quantité et épargnez

D'AUTRES GROSSEURS DISPONIBLES
A DES BAS PRIX SENSATIONNELS!

SUNKIST NAVEL SANS PEPINS

2 DOZ. 49¢ Grosseur 163 Californie

Aubaines d'aliments congelés

MACEDOINE
aux légumes, Seabrook Farms
QUALITE DE FANTAISIE **2** PQTS 11 OZ. **39¢**

Marque Seabrook Farms
ASPERGES
POINTES Sur choix PQT 10 oz. **45¢**

Bas prix spécial! Ice Castle
Crème Glacée
Format familial 3 CHOPINES **59¢**
Riche, saveurs diverses



ÉPARGNEZ chez

Spéciaux de pâtisserie Big City

Préparée à la mode de chez nous! Cette semaine . . .

Tarte de la semaine!
TARTE AUX POMMES à la Française
Des plus succulentes! CHAQUE TARTE **49¢**

GATEAU CHIFFON à l'orange
Prix ordinaire 59c CHACUN **49¢**

A LA CANNELLE	LE PAQUET	
Brioches au raisin (PRIX ORDINAIRE 29c)		**25c**
(PRIX ORDINAIRE 23c)	6 AU PQT	
Muffins aux fruits		**20c**
(PRIX ORD. 27c)		
Beignes sucrés, 12	AU PQT	**24c**
GATEAU DE LA SEMAINE		
Gâteau Napolitain étagé	CHACUN	**49c**
DU NOUVEAU!		
"Twist" Danois (En vente jeudi, vendredi et samedi)	LE PQT	**39c**

Fruits et légumes en conserve!
MARQUE ORCHARD KING

TOMATES

QUALITE DE CHOIX, AU SUMMUM DE LEUR SAVEUR!
Bas prix spécial **7** BOITES 20 oz **98¢**

STEINBERG 41e SYMBOLE DE SATISFACTION

Steinberg's

POIRES à dessert 7 BTES 15 OZ **98¢** 6 BTES 20 OZ **98¢**

Cocktail de fruits . . . . . **35¢**

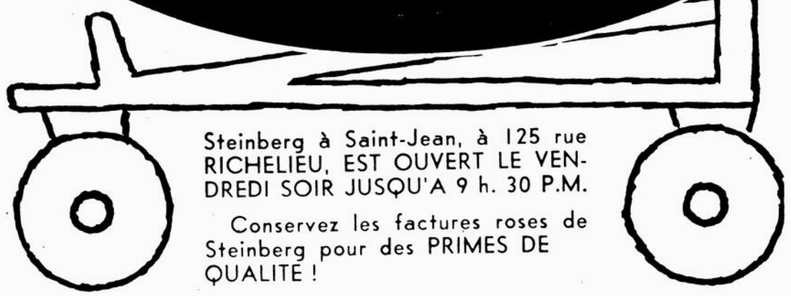
QUALITE DE CHOIX, NON CLASSES
Prix spécial 5 BTES 20 OZ **98¢**

MARQUE CATELLI

Spaghetti 6 PQTS 1 LB. **98¢**

BORDEN, EVAPORE

Lait BELLE AUBAINE 6 BTES 16 OZ. **85¢**



Steinberg à Saint-Jean, à 125 rue RICHELIEU, EST OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h. 30 P.M.

Conservez les factures roses de Steinberg pour des PRIMES DE QUALITÉ !

POIRES à dessert

7 BTES 15 OZ. **98¢** 6 BTES 20 OZ. **98¢**

DE CHOIX, EN MOITIES (GROSSE BTE 28 OZ., 23c)

PECHES en moitiés

6 BTES 15 OZ. **98¢** 5 BTES 20 OZ. **98¢**

QUALITE DE CHOIX (GROSSE BTE 28 OZ., 29c)

Cocktail de fruits 35c

QUALITE DE CHOIX, NON CLASSES

Pois 8 BTES 15 OZ. **98c** 7 BTES 20 OZ. **98c**

QUALITE DE FANTAISIE

Jus de tomate 8 BTES 20 OZ. **98c**

DE CHOIX, EN CREME, DORE

Blé-d'Inde 6 BTES 20 OZ. **98c**

Haricots 6 BTES 20 OZ. **98c**

VERTS OU JAUNES, COUPES, DE CHOIX

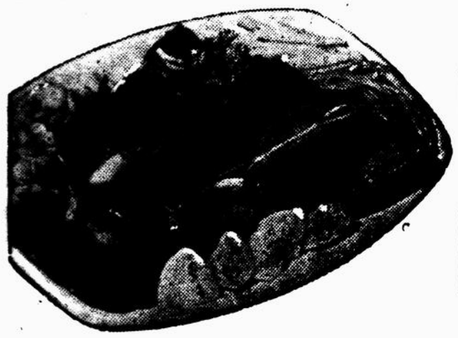


Vous aimerez sa saveur riche et corsé! Pot 2 oz. 41¢

CAFÉ INSTANTANÉ CREAM-O

100% PUR GROS POT 5 oz.

85¢



RÔTI DE PALERON

GARANTIE DE REMBOURSEMENT DES VIANDES STEINBERG

POUR POT-AU-FEU OU RAGOUT

lb. **33¢**

BAS PRIX SPECIAL !

BACON SANS COUENNE

Premium Swift saveur fumée

PAQUET 1 LB. **59¢**

BOEUF DE QUALITE STEINBERG'S - MARQUE ROUGE MURI AVEC ART, COUPE-SANS-PERTE!

ROTI de COTES CROISES pour rôtir au four LB. **53¢**

ROTI de CROUPE Boeuf tendre et de qualité, facile à découper! LB. **79¢**

BIFTECK de PLEINE RONDE Bas prix! La LB. **79¢**

PATES A LA VIANDE de Steinberg Réchauffez et servez! 2 au POT **19¢**

BOLOGNE en ROULE Hygrade, 1 LB. **33¢**

EPERLANS de mer de choix! LA LB. **25¢**

Steinberg's LIMITEE



Revue Sportive

par Bernard BEDARD

AVEC NOS BRAVES

NOS BRAVES n'ont pas connu une semaine très fructueuse. Ils occupent maintenant la troisième place dans le classement de la Ligue B.M.S., mais ils ne sont qu'à un point en arrière du Bedford. Nous souhaitons la bienvenue à un nouveau venu sur l'alignement des Braves. Nouveau venu bien connu cependant puisqu'il s'agit du joueur de défense O'Reilly, qui a connu une fructueuse saison avec le Saint-Jean, dans la Ligue Métropolitaine, il y a trois ans. O'Reilly fait maintenant partie du corps de pompiers de Verdun et il a accepté de venir jouer, absolument bénévolement, comme tous les autres joueurs. O'Reilly avait apprécié la population de Saint-Jean et il est revenu avec plaisir pour prêter main-forte aux nôtres.

SAINT-JEAN DEFAIT CHAMBLY

On pourra lire dans une autre colonne compte-rendu des parties jouées au cours de la semaine, mais au moment d'aller sous presse, nous apprenons que, mardi soir, les "Braves" ont remporté une victoire de 6 à 5 sur le Chambly. Cette partie disputée à Chambly, fut contestée. Les étoiles du S.-Jean furent André Tougas, avec 2 points; Alain Lafontaine, avec 2 points et 2 assistances; Maurice Hébert avec 1 point et Jean-Louis Blondeau qui enregistra le point décisif.

BILLETS DE HOCKEY

Les prochains heureux qui iront au hockey sur l'invitation de Roland Viau, sont Gilles Cinq-Mars, rue Bouthillier, achat au Marché Notre-Dame; Gabriel Godin, rue Champlain, achat fait chez Henri Chevalier. M. Victorin Dion gagne le prix de l'épicier et c'est à son épicerie, rue S.-Charles, que se fera le tirage de vendredi.

AVEC CLAUDE RAYMOND

Notre concitoyen Claude Raymond joue présentement avec le Estreldas, dans la Ligue de la République Dominicaine. Mentionnons que les joueurs de cette Ligue, pour la plupart, sont d'anciens joueurs de la classe 3A et des ligues majeures, mentionnons McMan, Bob Hazel, Ed. Chasles, autrefois du Québec. Claude a actuellement un record de deux victoires contre une défaite. Dans une autre partie, il a officié jusqu'à la 9e manche, alors que son club menait par 1 à 0. Un joueur d'urgence frappa un circuit, à ce moment, Claude fut remplacé et son club gagna 2 à 1, à la 14e manche. Claude Raymond a reçu une invitation pour se rendre au camp d'entrainement de Milwaukee à Brandenton. Un avenir très prometteur attend notre jeune concitoyen de 20 ans.

BRIDGE-DUPLICATA

Tous les mardis, en soirée, il y a rencontre du Club de Bridge-Duplicata de Saint-Jean, à l'Hôtel Saint-Jean, à 8 h. 15. Toutes personnes intéressées, accompagnées ou non, peuvent s'adresser à Mme B. Lavallée, tél. FI. 6-3775. — Cordiale bienvenue à tous.

DIVERS

Le comité chargé de choisir l'athlète de Saint-Jean pour 1957 fera connaitre son choix, dans un avenir rapproché. Les candidats les plus en vue seraient René Valois et Claude Raymond... L'assemblée générale annuelle du Club de Golf de Saint-Jean est fixée au dimanche 9 février.

Arèna ou Centre Civique?

par Marc BRAIS

Le Comité d'études du centre civique ou de l'aréna composé du président Harolde Savoy, du vice-président Clyde Reynolds, du trésorier Claude Gareau, et des directeurs Roméo Poutré, Philippe Baillargeon, Jos Hughes, Richard Mercier, Jean Desmarais, Henri Vallé et de votre observateur, se réunira à nouveau ce soir, afin d'observer sérieusement les plans du magnifique centre récréatif qui vient d'être inauguré à Murdochville au coût aproximatif de $800,000.

Dans la même soirée, ces dévoués sportifs se rendront au Collège Militaire Royal, les invités des autorités militaires, pour visiter, noter, prendre informations et se rendre compte sur le champ, de tout le travail qui s'est accompli lors de la construction du centre civique à cet endroit.

Plus tard, dans la saison, on prendra d'autres renseignements aux collèges S.-Laurent et Laval, à l'aréna Mont-Royal ainsi que dans d'autres villes où un plan de cette envergure existe depuis quelques années.

TRAVAIL FAIT

La besogne déjà accomplie en vue d'en arriver le plus exactement possible aux diverses dépenses encourues par la construction d'un tel projet, comprend une dizaine d'assemblées dont deux conférences données par MM. Caumartin, de Ste-Thérèse et French de Verdun; la visite de plusieurs arénas; lecture de soumissions et correspondance avec les centres plus éloignés.

RESUME

Le résumé du travail fait jusqu'à présent se lirait à peu près comme suit:

Construction d'un aréna (y compris systèmes de réfrigération et chauffage ; plomberie, divisions ; charpente en acier; façade en briques; murs en béton ou blocs de ciment; électricité; détails divers). Capacité 2,000 à 2,500 personnes. Dimensions réglementaires, etc. Coût approximatif: $300,000.

Piscine: Dimensions 70 x 35 pieds; ciment, style et fabrication modernes; plus Gymnase: combiné avec piscine, sur second plancher; dimensions similaires; possibilités pour plusieurs sports: $200,000 (comprenant piscine et gymnase construits sous même toit).

RECETTES OU DEFICITS

Le coût d'opération annuel ou administration varie selon les villes ou endroits privés, tels que collèges ou places de villégiature.

A Ste-Thérèse et S.-Laurent, par exemple, on n'a pas connu de déficits pour les 5 dernières années. Les bénéfices ont été d'environ $10,000 à $12,000.

Dans les villes, ou les arénas sont à la disposition gratuites des enfants ou de certains corps publics, les déficits varient entre $5,000 et $15,000. Notons, toutefois, que dans la plupart de ces endroits, aucune personne n'est officiellement en charge de l'aréna et par conséquent les organisateurs à profits se font plutôt rares.

On considère que pour faire fonctionner les système de réfrigération et de chauffage, système d'électricité, etc., il en coûte $10.00 l'heure. Toute somme dépassant ce montant lorsque loué, est un actif.

AUPRES DU PUBLIC

Etant donné l'importance du projet, les autorités municipales, de concert avec le comité d'études, désireraient connaitre l'opinion du public(concernant la réalisation d'un centre civique ou d'un aréna. Il est donc très important que chacun y attache beaucoup d'importance en remplissant le questionnaire ci-dessous; les suggestions écrites seront aussi très appréciées. Que chacun donne sa version selon son point de vue. Ce sera une aide très appréciée pour le comité.

CENTRE CIVIQUE OU ARENA ?

Pour le projet.....

Pour l'aréna seulement.....

Contre le projet.....

Suggestions .....

(Vos réponses seront très appréciées)

COMITE D'ETUDES
224 Richelieu — S.-Jean, Qué.

A l'Association Sportive N.-D.-A.

Lors d'une assemblée, tenue lundi dernier, les membres de l'Association Sportive N.D.A. ont procédé à l'élection d'un nouvel exécutif. M. Fernand Roy a été élu à la présidence. Il succède à M. Lucien Labarre. Les autres élus sont M. A.-T.



M. Fernand Roy

Dion, vice-président; Stanislas Desrochers, secrétaire ; Léon Doyon, trésorier; Arsène Baillargeon, Alfred Fortin, René Morin, Yvan Roy, Raoul Bellefleur, Réal Gamache, directeurs.

L'assemblée a aussi élaboré le programme du grand carnaval annuel d'hiver qui aura lieu dimanche le 26 janvier.

Félicitations et voeux de succès aux élus.

LIGUE YAMASKA

Victoires du Molson's de Talon

Il défait le L'Acadie à deux reprises 7-2, 12-4 — Denis Bachand s'avère indispensable. — Prochaine partie dimanche.

Jeudi le 9 janvier, le Molson's de Talon a défait le L'Acadie au compte de 7-2 tandis que dimanche le 12, le Talon avait de nouveau raison du même club, mais cette fois au compte plus humiliant de 12-4. Dans la première victoire, Y. Laurin y est allé de 4 francs buts. Les Barré, Bachand, et N. Senécal ont été les autres artisans de la victoire. Pour le L'Acadie, Bernier et Prairie ont compté chacun un but. Réal Boucher étant absent, pour une raison non valable, fut remplacé par Bob Lemieux. Ce fut une belle victoire pour le Talon puisqu'elle fut remportée à L'Acadie même.

TALON L'EMPORTE DE NOUVEAU

Continuant leur belle poussée, le Talon a de nouveau fait la vie dure à L'Acadie en remportant cette 2e joute au compte de 12-4. La grande étoile de la joute fut sans contredit le rapide Denis Bachand. En plus de compter cinq buts, Bachand a obtenu deux assistances. C'était la première fois cette saison qu'un joueur comptait cinq buts dans la même joute. Les autres compteurs ont été Barré avec deux buts et quatre assistances. Disons en passant que Jean-Louis Barré aiderait certainement la cause des Braves de Saint-Jean, peut-être mieux que La-

(suite à la page 11)

HOCKEY

Club des Cent

Le Buzz Balfry détient la 1ère place. — Denis Letendre mène le bal chez les compteurs. — Boucher dépasse Lemieux comme meilleur gardien de buts. — Prochaines recontres dimanche et lundi soirs à compter de 8 h.

Le circuit de hockey du Club des Cent du président Arthur Leblanc continue à connaitre d'éclatants succès alors que les activités ont repris de plus belle depuis la période des fêtes.

Buzz Balfry a subi sa première défaite dimanche soir dernier aux mains du André Farmer, au compte de 8-5. Par ce gain, le Farmer s'est rapproché à deux points des meneurs qui ont un total de 9 points depuis le début de la présente cédule.

Le Jean Génier vient en 3e position avec 5 points, tandis que le Jacques St-Germain qui ne parvient pas à remporter son premier triomphe, est dernier avec 1 point.

Denis Letendre, avec 20 buts et 5 assistances mène le bal chez les compteurs, mais est suivi de très près par Flat Couture qui, avec 10 buts et 14 assistances, possède un total de 24 points. Yvon Laurin est l'autre dangereux compteur avec 22 points.

Bob Lemieux s'est vu détrôner comme meneur des gardiens de buts en subissant un revers de 14-0 avant les fêtes; son équipe étant beaucoup affaiblie par le nombre restreint de joueurs. C'est Boucher qui détient maintenant l'honneur avec un pourcentage de 6. Lemieux suit avec 6.3.

Les compteurs

	B.	A.	Total
D. Letendre	20	5	25
G. Couture	10	14	24
Y. Laurin	9	13	22
A. Petit	7	7	14
G. Lanoue	6	8	14
H. Senécal	8	5	13
P. Bayeur	3	9	12
J. Barré	2	10	12
J. Brosseau	7	3	10
C. Winters	3	7	10

Gardiens de but

	PJ.	BC.	Moy.
R. Boucher	5	30	6.
R. Lemieux	5	33	6.3
Y. Derome	5	37	7.2
G. Vadnais	5	47	9.2

Position des équipes

	G.	P.	N.	Pts
Balfry	4	1	1	9
Farmer	3	2	1	7
Génier	2	2	1	5
S.-Germain	0	4	1	1

ARRÊTEZ
voir ces AUBAINES
Nous avons le plus beau choix d'autos usagés de la région

☛ Ces autos sont remisés à l'intérieur.

1956 OLDSMOBILE
Sedan, Hydramatique, Power Brakes, Power Steering, Radio, deux tons, bas millage.

1955 OLDSMOBILE
Sedan, Hydramatique, Radio, deux tons, Pneus blancs.

1954 OLDSMOBILE
Sedan, Hydramatique, deux tons.

1954 OLDSMOBILE
Coupé, Hard Top, Hydramatique, Radio, Power Brakes, Power Steering, deux tons.

1955 DODGE REGENT.
Station Wagon, Sedan 4 portes, très propre.

1957 METEOR
Ranch wagon, bas millage, comme neuf.

1955 PONTIAC
Station wagon, Power Glide, Radio.

ainsi que plusieurs autres.

Lasnier & Galipeau Limitée
114, rue Richelieu
S.-Jean, Qué.
Tél. Montréal
FI. 7-2385 UN. 1-2898
42 ANNEES DE SERVICE

Chambly visite Saint-Jean, ce soir

Au Collège N.D.A. à 8 h. 30 p.m. — Deuxième moitié de la cédule commencée. — Bedford et Saint-Jean bataillent pour la deuxième position. — Nos Braves divisent avec Granby et perdent à Bedford.

La cédule régulière de la Ligue de Hockey B.M.S. comprend 20 parties pour chaque club et présentement nos Braves qui en ont joué dix possèdent un record de cinq victoires et cinq défaites et travaillent ferme pour s'assurer la deuxième position du circuit Brault alors que le Granby est confortablement installé en première place. Notre plus sérieux rival est le Bedford pendant que les clubs Chambly et Waterloo s'améliorent de joute en joute et eux aussi visent le haut du classement pour ainsi s'assurer une place avantageuse pour le détail.

Au cours de la semaine dernière, le S.-Jean a blanchi le Granby 3 à 0 sur la glace du collège Notre-Dame pour ensuite perdre au compte de 9 à 4 sur la glace des Castors. Dimanche dernier, ce fut le Bedford qui remportait un triomphe de 6 à 2 sur nos porte-couleurs, et en passant, soulignons le magnifique travail de Léo Godin qui, blessé à deux reprises, a quand même brillé dans la défaite dont on ne saurait le rendre responsable. Il semble qu'une vague de grippe s'est attaquée à plusieurs de nos joueurs, et nous croyons que le tout rentrera dans l'ordre et que ces mêmes joueurs viendront donner un gros coup d'épaule pour aider au club à se classer en 2e place. Réjean Choquette a accompli de la grosse besogne ces derniers temps et il devrait connaître cette saison beaucoup de succès dans l'avancement de son club.

Au cours de la prochaine semaine, nous fournirons le classement de la Ligue et aussi des compteurs et nous serons en mesure de voir les progrès des six clubs qui ont le grand but de participer aux séries éliminatoires. Outre la joute de ce soir, nos Braves se rendent à Cowansville dimanche après-midi, et mardi soir à 8 h. 30 précises le Waterloo qui triomphait par 3 à 0 du Granby dimanche, sera le club visiteur.

Enfin, jeudi le 23 janvier, les dangereux Bedford avec lequel nous entreprenons une lutte pour la 2e position, viennent nous rencontrer à nouveau sur la patinoire du Collège Notre-Dame. Ces parties sont de la plus haute importance et devraient fournir du jeu sensationnel au superlatif.

Les amateurs sont donc priés d'en prendre note et aussi de ne prendre aucun autre engagement si ce n'est que d'assister aux joutes de nos Braves mardi soir prochain contre le Waterloo et le jeudi contre le Bedford; ces deux parties sont cédulées pour 8 h. 30 précises et se jouent au Collège Notre-Dame-Aux. coin des rues S.-Denis et Notre-Dame. Pour ce qui est de la joute de dimanche, il y aura excursion dont le départ se fera du Restaurant Denault, 78 rue S.-Louis, à une heure précise. Qu'on se le dise et encourageons nos Braves.



● Le joueur de défense **Gérard O'Reilly**, qui s'alignait avec les "Braves" de la Ligue Métropolitaine, joue maintenant avec le club de S.-Jean, dans la Ligue B.M.S.

Victoire du . . .

(Suite de la page 10)

noue, qui a brillé dimanche par son absence, Y. Laurin avec un but et deux assistances; M. Lasnier, Boulerice, Brault et Thibodeau avec un but chacun. Pour le L'Acadie, Bernier et Godin avec un but et Prairie avec deux.

R. VIAU EN FORME

Roland "prend ton temps" Viau semble reprendre sa forme, mais il lui manque quelques pratiques sur la défensive.

Ligue Richelieu Junior

Le N.D.A. Junior de Saint-Jean et le McMasterville sont victorieux dimanche

Ferdinand Beaudin réussit le tour du chapeau. — Boucher et Frappier comptent pour le Chambly. — Roy est solide dans les filets. — Plusieurs punitions et deux bagarres.

Encouragé par la belle tenue de l'arrière-garde Ferdinand Beaudin, qui a réussi le tour du chapeau, le N.D.A. Junior de Saint-Jean, a remporté une autre brillante victoire au compte de 4-2 sur le Chambly, dimanche après-midi. Beaudin, en plus de jouer une partie colossale à la défense, a été très dangereux à l'attaque comme l'indique la feuille de pointage. Il a également été le plus bel exemple pour un certain joueur qui semble prendre les choses plus à l'aise cette saison.

CHAMBLY COMPTE

Après les deux premiers buts de Beaudin, le Chambly a quelque peu réduit l'avance du S.-Jean lorsque Boucher déjoua Roy, après avoir repris son propre retour. Mais Beaudin revint à la charge avec son troisième but pour porter l'avance de son club à deux points. Le jeu fut plus ouvert par la suite et le Chambly rata plusieurs belles chances de compter. Boucher et Frappier arrivèrent seuls, tour à tour, devant Roy, mais ce dernier était à son meilleur.

FRAPPIER REUSSIT

L'excellent joueur d'avant du Chambly, Frappier, a finalement réussi à tromper la vigilance de Roy lorsqu'il fit dévier un lancer de Tremblay. Boucher y a également obtenu une assistance sur ce but.

LAWRENCE COMPTE

Freddy Lawrence, la plus belle acquisition du N.D.A. Junior de S.-Jean, cette saison, a brisé le coeur des visiteurs, en déjouant Lavoie avec un but de toute beauté. Lawrence, étant dans le coin gauche de la patinoire, s'est emparé du disque, s'est dirigé en ligne droite vers les filets, fit feinte de passer en arrière mais revint en avant pour se faufiler entre les deux défenses qui se trouvaient surpris de le voir si hardi, pour finalement déjouer les calculs de Lavoie qui n'a vu la rondelle qu'une fois derrière lui.

Si Lawrence a abattu de la belle besogne jusqu'ici, il ne faudrait pas oublier l'excellent travail du jeune André Leblanc. Leblanc n'est pas un compteur d'un but par partie, mais quel beau travail il accomplit quand le N.D.A. a un homme en moins.

CHOINIERE EN FORME

Normand Choinière qui a été lent à reprendre sa forme cette saison, semblait l'avoir retrouvée dimanche dans la victoire de son club aux mains du Chambly. Il a effectué de belles pièces de jeu et semblait jouer avec une meilleure détermination.

PARTIE RUDE

Cette joute fut passablement rude et accompagnée de deux bagarres. Larivière et Dozois s'en sont donné à coeur joie et furent par le fait même expulsés de la partie. D'autres batailles suivirent mais sans que rien de trop grave se passa.

McMASTERVILLE BAT LE BELOEIL

Dans l'autre joute à l'affiche, dans la Ligue Richelieu, dimanche, le McMasterville a facilement défait le Beloeil au compte de 7-1. Les compteurs des vainqueurs furent Dubois, M. Jarry, Blanchard, P. Jarry, R. White, Donahue et Powel. Pour le Beloeil, Leclerc a de nouveau évité le blanchissage à son club.

MICHEL JARRY INDIFFERENT

Michel Jarry un des meilleurs du McMasterville de Smiley Contois a été suspendu indéfiniment, à cause de son indifférence et de son manque d'obéissance. Smiley Contois, l'incomparable coarch du McMasterville, a laissé entendre hier, qu'il voulait une discipline parfaite sur son club. Qu'il soit le meilleur ou le moins bon, je le suspendrai s'il ne se plait pas à mes règlements, de dire le "Phil Watson" du McMasterville.

Ligue de quilles Club de Golf de St-Jean

MARDI 14 JANVIER

Les Penfolds de Jean-Guy L'Homme ont remporté une victoire de 2 à 1 sur les Bromfords de Maurice Viens et par cette victoire ils sont en première position.

Les Wilsons de Gaston Chenail ont remporté une victoire de 3 à 0 sur les Teemees de Léopold Dextraze.

Les MacGregors de Paul Trépanier ont remporté une victoire de 2 à 1 sur les Campbells de Jean-Paul Desnoyers.

Les Spaldings de Jean Camaraire ont remporté une victoire de 3 à 0 sur les Dunlops de Yvan Lebeau.

Chez les dames c'est Pauline Pendleton qui s'est distinguée avec une partie simple de 149, soit un nouveau record pour la Ligue.

Chez les hommes, Maurice Viens s'est distingué avec une partie simple de 195, un nouveau record pour la Ligue.

Jean-Paul Desnoyers possède toujours la meilleure moyenne soit 132.9

Chez les dames, c'est Pauline Pendleton avec 109.

Position des équipes

Penfolds	16
Teemes	15
Spaldins	15
Wilsons	15
Campbells	13
MacGregors	13
Bromfords	11
Dunlops	10

Confiez-nous vos travaux d'impressions.

Arthur Beaudry
Réparations d'accessoires électriques
★
186, rue NOTRE-DAME
Fl. 6-6789 S.-Jean



AU CARNAVAL DE L'ASSOCIATION SPORTIVE N.D.A. — "Qui sera reine?" C'est dimanche 26 janvier, que se tiendra le 13e Carnaval de l'Association Sportive N.D.A. Le nouvel exécutif travaille ferme pour assurer un autre succès à ce gala sportif. Qui sera la Reine du Carnaval, nous le saurons, dimanche prochain. Voici les concurrentes. Assises, de gauche à droite: Mlles Mariette Leblanc, Pierrette Demers et Monique Boutin; debout, dans le même ordre, Mlles Monique Dion, Gisèle Gamache et Hélène Dion. (Photo Fernand Roy)



SEULE LA BIÈRE DOW EST CLIMATISÉE

Nouvelles d'Iberville

Fête de la Sainte-Famille

En ce dimanche de la Sainte-Famille nombreux furent les enfants qui se rendirent à l'église dans l'après-midi pour recevoir la bénédiction de leur Pasteur et pour vénérer l'Enfant-Jésus.

Après cette courte cérémonie religieuse adaptée aux enfants, qui eut lieu dans les trois églises paroissiales, tous les enfants d'Iberville avaient rendez-vous à la salle S.-Charles où l'Ecole des Parents d'Iberville avait organisé une fête enfantine. Par le nombre toujours croissant d'enfants qui s'y rendent, on peut juger de l'intérêt qu'ils y attachent.

M. Raymond Daneau agissait comme maître de cérémonies et présenta M. Nadeau Papineau et M. Claude St-Denis qui intéressèrent les enfantse en faisant évoluer des marionnettes devant eux et M. Claude St-Denis présenta aussi quelques mimes.

Gérald et Hélène Saint-Pierre récitèrent un morceau pour les plus jeunes.

L'Ecole des Parents, sous la présidence du Dr Fernand Ethier, avait aussi suscité un concours de crèches. Quatorze exposants avaient répondu à l'appel. Les crèches furent jugées d'après la ressemblance avec la réalité tout en n'écartant pas l'originalité et les marques de personnalités.

Le vainqueur Yvan Chamberland âgé de 8 ans, s'est vu décerner le prix de $5.00 offert par Mgr Valmore Lajoie, c.s., curé de S.-Athanase. Le second prix de $4.00 offert par l'Ecole des Parents fut remporté par Claude Gaudreau. Nicole Racicot et Pierrette Lambert se méritèrent toutes deux le 3e prix de $3.00.

Comme toutes les crèches présentaient des aspects intéressants et retinrent l'attention des juges, le Frère Albert-Raymond de la Maison Provinciale des Maristes, le Dr Fernand Ethier, et M. Serge Tanguey, ces messieurs donnèrent aussi un prix de $1 aux autres participants qui ont sans doute passé plusieurs heures de travail à la confection de leur petit chef-d'oeuvre.

L'Ecole des Parents fit tirer 37 prix de présence et distribua à la sortie quelque 800 bonbonnières comme souvenir à tous les enfants qui avaient assisté à la fête et la joie qui se lisait sur le visage de tous ces jeunes auraient suffi à dire merci à tous les organisateurs de cette réunion; ajoutons que ces remerciements étaient grandement mérités.

x x x

Naissances

A S.-Noël-Chabanel, le 12 janvier 1958, a été baptisée Marie, Sergine, Pirandelle, Chantal, née le 11 janvier, enfant de M. Gaston Pinsonneault, mécanicien, et de André Seney. Le parrain a été M. Lionel Pinsonneault, et la marraine Rita Dupuis, oncle et tante. Porteuse: Mme Adélard Pinsonneault, grand-mère.

—A S.-Athanase, le 11 janvier '58, a été baptisée Marie, Yolande, Pierrette, Danielle, née le 30 décembre, enfant de M. Georges Bruneau et de Madeleine Berger. Le parrain a été M. Maurice Berger et la marraine Yolande Poulin, oncle et tante.

—A Saint-Athanase, le 12 janvier, a été baptisée Marie, Henriette, Andrée née le 2 janvier, enfant de M. Lucien Boucher, journalier et de Jeanne d'Arc Bessette. Le parrain a été M. André Viens, et la marraine Lorenza Bessette. oncle et tante.

—A Saint-Athanase, le 12 janvier a été baptisée Marie, Thérèse, Jeanne, née le 4 janvier, enfant de M. Jean-Paul Guillet, contracteur, et de Thérèse Durand. Le parrain a été M. Jean-Paul Durand, et la marraine Marielle Arcand, oncle et tante.

x x x

Loisirs S.-Noël

Lors d'une assemblée qui a eu lieu le 8 janvier dernier, il y a eu élection d'un nouveau comité de jeunes qui se compose comme suit: Promoteur: Jean Marcoux; Promotrice, Pauline Létourneau; Secrétaire: Monique Poirier; Trésorier: Denis Bernier; Excursion: Paul Dubois; Pingpong: Robert Meunier; Badminton: André Petit; Décorations: Maurice Trahan; Balle-molle: Gilles Brassard; Chasse et pêche: Jos Percy; Aumônier: M. l'abbé Jean Brien ; Réception: Jeannette Deslauriers.

M. Paul Dubois me prie de vous annoncer qu'il y aura excursion de ski d'ici une couple de semaines. Donc, n'oubliez pas de surveiller la date exacte de cette excursion qui paraîtra dans ce journal et faites vos réservations le plus tôt possible.

Samedi le 22 février 1958 aura lieu à la salle S.-Noël-Chabanel d'Iberville un grand spectacle de magie et d'hynoptisme présenté par le "Grand Henri". Ce spectacle est au profit des Loisirs S.-Noël. Il y aura représentation l'après-midi pour les enfants à 2 h. p.m. Le soir ça sera pour les adultes à 8 h. 30 p.m. Pour les billets vous n'avez qu'à vous adresser aux membres des Loisirs.

Qu'on se le dise, vous passerez une agréable soirée avec le fameux "Grand Henri".

Jean Marcoux, prom.

x x x

Décès du R.F. Marie-Philadelphe, mariste

Nous avons le regret d'annoncer la mort du R.F. Marie-Philadelphe, survenue le 11 courant, au Noviciat des Frères Maristes de S.-Hyacinthe.

Né Napoléon Bergeron, le R. F. Philadelphe était âgé de 71 ans et comptait plus de 56 ans de vie religieuse.

Avec lui, les Frères Maristes perdent un saint religieux qui s'est dévoué comme procureur ou aide-procureur au Collège Laval durant 25 ans et comme directeur de l'Imagerie S.-Antoine (S.-Hyacinthe) durant 12 ans.

Il laisse dans le deuil outre les membres de sa Communauté, deux soeurs: Mme Deblois de Beauceville et Mlle L. Bergeron de La Guadeloupe; trois neveux Frères Maristes: FF. Joseph-Fernand, professeur à Chicoutimi-Nord, Jean-de-Brébeuf, directeur à S.-Pamphile et R.F. Félicien, professeur à Alma.

Les restes mortels du défunt ont été transportés à la Maison Provinciale d'Iberville le 12, où les funérailles ont eu lieu le 14 en présence des religieux et de nombreux parents et amis.

A la Chorale Saint-Athanase d'Iberville

Samedi soir de cette semaine, soit le 16 janvier, au club Bellerive, d'Iberville, les membres de la Chorale Saint-Athanase d'Iberville se réuniront vers 7 h. pour un souper intime suivi d'une soirée familiale.

Cette réception, dont les frais seront entièrement couverts par l'organisation de la chorale, a été vraiment bien méritée. Ceux qui connaissent vraiment ce que c'est qu'une chorale savent que les membres qui en font partie doivent s'imposer surtout dans le temps des fêtes, de nombreux sacrifices pour donner à la population de leur paroisse et des environs du beau chant. Et l'on peut dire que les membres de la chorale St-Athanase d'Iberville ont fait un effort tout à fait spécial cette année, avec un directeur nouveau, un groupe qui est en train de se refaire et de se réorganiser, et ils ont vraiment droit de fêter ces efforts, et leur réussite assez complète des deux messes de minuit.

Une partie des fonds que nécessitera cette fête provient du tirage que la chorale a mis en branle il y a quelque temps et qui se terminera ce soir-là. alors que le billet chanceux sera tiré lors de la veillée, par l'aumônier dévoué de ce choeur, M. l'abbé Descôteaux. A l'occasion de ce tirage, le publiciste de la chorale tient particulièrement à féliciter le président M. Ubald Beauchemin, qui se dévoue corps et âme pour sa chorale et qui a vendu environ 60 livrets à lui seul, lors de ce tirage.

Environ 40 personnes assisteront samedi soir à cette fête intime, qui s'annonce des mieux réussies: soit les membres de la chorale et leur compagne, l'excellente accompagnatrice Mlle Lucie Hamel, l'aumônier M. l'abbé Descôteaux, M. Paul Hébert, (sacristain) et son épouse.

Plusieurs solistes et duettistes se préparent présentement dans l'ombre, et causeront sans doute des surprises lors de cette fête. De toute façon, un compte-rendu de cet événement vous sera donné dans le journal de la semaine prochaine, ainsi que le nom de l'heureux gagnant du tirage.

Nouveaux propriétaires

Nous apprenons que MM. Claude et Roger Dumoulin, hôteliers de Scottstown, Qué. se sont portés acquéreurs de l'hôtel New Frontenac à Iberville.

Leur amabilité et leurs connaissances dans le domaine de l'hôtellerie leur feront, sans aucun doute, faire un succès de leur établissement.

La transaction s'est effectuée par l'intermédiaire des Immeubles Richelieu Enrg., de Saint-Jean.

JEUNE COMMERCE
Saint-Jean et Iberville

Comme on le verra sur une photo publiée dans ce journal, c'est la firme Frs Payette et Fils Ltée, qui a remporté le trophée dans le concours annuel des vitrines. Mentionnons que 133 marchands ont été visités. Voici la liste des mentions honorables par ordre alphabétique: Berg's Ltd; Brodeur Inc.; René Desranleau; Paul Dussault Inc.; Harbeck et Lasnier; Studio Lord. Des remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de ce concours.

Georges Brault et Jean Hébert, les dévoués instructeurs du cours de pratique oratoire, me laissent savoir que les cours qui ont recommencé mardi ont été un succès.

L'enthousiasme est grand et chacun est plus en verve que son voisin. Même si tu ne peux venir tous les soirs, rends-nous visite le mardi soir à 8 h. au Club Social. Tu pourras constater le bien que ces cours ont donnés.

Paul Dussault, notre président des sports, me dit que le club de Volley Ball Jeune Commerce n'a pas dit son dernier mot pour la deuxième partie de la cédule de la ligue. Il réserve des surprises aux clubs qui sont trop confiants. A bon entendeur, salut !

Paul Dussault (décidément, il est infatigable) organisateur du sleighride, m'a donné tous les détails pour le tour de traîneau. Départ de l'Hôtel National samedi le 18 janvier à 8 h. 30 la randonnée se terminera à l'Hôtel du Parc ou un souper aux fèves au lard nous attend Si tu veux te procurer des billets tu n'as qu'à t'adresser aux directeurs de ta Chambre. Le coût des billets est de $2. le couple. Je te prie fortement de participer à cette excursion c'est une occasion de te familiariser avec le groupe.

P. Beaulac, publiciste

A l'Hôpital

Nos voeux de prompt et complet rétablissement à M. Louis-René Bellavance, employé des postes, qui a subi une délicate intervention chirurgicale à l'hôpital de Saint-Jean.

ATTENTION !

Producteurs de patates

Poches à patates à vendre, petite ou grosse quantité.

S'adresser à

Iberville Sack Supply Reg'd.

16, rue Hébert

Tél. FI. 6-3570 IBERVILLE

Je pensais bien que ce costume avait connu ses beaux jours!



Maintenant . . .

Le nettoyage à sec Sanitone remet les vêtements comme neufs!

Notre nettoyage à sec Sanitone enlève non seulement TOUTES les taches mais grâce à notre nouveau "Soft-Set", le fini original, les couleurs, les motifs sont complètement restaurés. Et il aide aussi à faire durer plus longtemps notre pressage spécial.

● Nous employons le "Soft-Set" spécial qui garde tout le lustre des lainages.

Meunier Inc.

Buandiers - Nettoyeurs

Tél. FI. 6-4457 Iberville

PARENTS!

- Aidez vos enfants à obtenir 38% de meilleures notes à l'école.
- Procurez-leur l'opportunité d'une lucrative position plus tard.

CLAVIGRAPHE

TOUT NEUF REMINGTON

$1.00 comptant plus $1.00 par semaine (moins coûteux que louer)



GRATIS!
— Cours gratuits à la maison
— Grammaire avancée
— Garantie 1 an
— Prix réglementé par Remington Rand

Home Typewriter Service

174, rue De Salaberry, SAINT-JEAN, P. Q.

Fl. 7-1033

Jeannette Sabourin

Voyage

VOYAGES EN EUROPE Belgique, Italie, Suisse, France (Lourdes), Audience avec le Saint-Père le Pape, Allemagne, Espagne et Portugal. Départs toutes les semaines. 1er départ le 3 mai, sous la direction de Mlle Jeannette Sabourin ..... **$698.00** PLUS ET

AGENCE DE BILLETS pour avions, autobus pour excursions en Floride, Mexique, Californie.

UN VOYAGE ORGANISE sous la direction personnelle de Mademoiselle Jeannette Sabourin, pour San Francisco, Los Angeles, Las Vegas, Reno, Grand Canyon. Départ le 1er mars. — Voyage de 32 jours en autobus. Commandité **$495.00**

S'adresser à

JEANNETTE SABOURIN VOYAGE

370, rue Champlain Saint-Jean, Qué.

De 9 heures à 11 heures tous les matins.

Fl. 6-3811

ICI et LA

SAINTE-BRIGIDE

La fête de la Sainte-Famille a été marquée dans la paroisse de Ste-Brigide par une cérémonie d'un grand pittoresque, celle de la visite des petits enfants à l'église.

Si la perspective de recevoir des cadeaux avait attiré bon nombre de jeunes, disons tous qu'il n'y avait qu'un truc habile pour attirer et gagner les coeurs au-dela de ce défilé d'enfants, on pouvait entrevoir la grande signification religieuse donnée à cette même jeunesse.

L'alliance de l'Eglise des diverses sociétés de la paroisse et des enfants constitue un spectacle de foi pratique qui fait songer aux fêtes du moyen-âge où tout le peuple accourait pour assister à une scène jouée sur le parvis de l'église. Non seulement la messe appelait de façon obligatoire les fidèles à l'église mais d'autres cérémonies de caractère laïque retenaient les fidèles à l'église.

Et l'on pouvait voir nombre de jeunes frimousses assister au chapelet, puis à la bénédiction du S.-Sacrement, pour ensuite commencer le grand défilé qui les approcherait du prêtre, ensuite de S.-Nicholas, du maire, du président de la commission scolaire, du président de la S.-Jean-Baptiste.

La cérémonie religieuse terminée, il pouvait être deux heures et demie lorsque de la sacristie, surgit un grand personnage à la démarche grave et majestueuse, à la physionomie paternelle et vénérable, grâce à son opulente barbe blanche, au regard imposant et sympathique, par sa sainteté, c'était S.-Nicholas, le patron des petits enfants, le représentant de Dieu, un saint était donc descendu du ciel pour s'adresser aux petits enfants?

S.-Nicholas était personnifié par M. Raoul Ariel, autour du trône épiscopal, si l'on peut employer ce terme, se tenaient M. le maire Joseph Emile Bonvouloir, le président de la Commission scolaire, M. Polydore Delorme et le président de la Société S.-Jean-Baptiste M. L. Jacob. Tout d'abord, M. le curé Ménard remit une image à chaque enfant puis le défilé emprunta l'allée centrale pour se diriger vers les grandes portes où se tenait le grand S.-Nicholas. Le moment était solennel, que de parents avaient jadis au matin de leur mariage, fait gravement cette marche vers l'autel, tandis que par cette après-midi, ils refaisaient le même parcours, tenaient dans leurs bras un mioche ou amenaient deux, trois, quatre voire cinq enfants.

Pour les petits, les cadeaux leur faisaient palpiter le coeur; pour les parents, les responsabilités de leur vocation et la présence de tous ces petits êtres les faisaient réfléchir.

Mais en cette fête de la Sainte-Famille, dans cette enceinte sacrée de l'église, retentissant encore des échos de la nuit divine de la naissance de l'Enfant-Jésus et scintillant des splendeurs de l'Epiphanie, se dégageait par cette après-midi, la leçon de la vie cachée de la Sainte-Famille dans laquelle un Dieu a grandi.

Et les cadeaux!

--Que de brillants, que de merveilles dans ces paquets mystérieux! Trompette multicolore, boite magique, joujoux, chapeau de paille exotique, bref, un rayon de jouets!

On en parlera longtemps de cette visite du grand Saint-Nicholas et plus tard les petits enfants devenus adolescents, se raconteront comment par une belle après-midi de dimanche d'hiver, ils avaient marché longtemps dans l'église, s'était approché du petit Jésus à la crèche, s'était approché de Monsieur le Curé, et enfin, s'approcher encore tout près de S.-Nicholas. Tant de choses merveilleuses!

Heureux les enfants qui grandissent dans l'amour de Dieu et qui apprennent, tout jeunes, à aimer l'Eglise.

SABREVOIS

Dimanche après-midi, avait lieu à l'occasion de la fête de la Sainte Famille,, la cérémonie si touchante de la bénédiction des enfants.

Un bon nombre d'enfants ont assisté à cette fête et M. le curé remit à chacun un joli souvenir.

Feu M. Philippe Roy

Vendredi, le 10 courant, est décédé à sa demeure, à l'âge de 77 ans et 5 mois, M. Philippe Roy, après quelques semaines de maladie. Le défunt daisse dans le deuil une soeur Albina (Mme Laurent Roy), de Lowell, Mass; un frère: Georges, de cette paroisse.

Ses funérailles ont eu lieu le 13 en notre église paroissiale et l'inhumation eut lieu dans notre cimetière.

Nos sympathies aux membres de cette famille.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Jean Boudreault et à sa famille arrivés parmi nous.

DELSON

Naissances

A Delson a été baptisé Georges, Omer, Maurice, enfant de M. Maurice Barbeau et de Marie-Jeanne Bisaillon. Le parrain a été M. Georges Beacon et la marraine Georgette Bisaillon, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 janvier 1958 a été baptisé Armand, Alain, enfant de M. Claude Marchand et de Lise Tremblay. Le parrain a été M. Armand Lajoie et la marraine Françoise Rompré, de Trois-Rivières.

SAINT-EDOUARD

Naissance

Le 8 janvier 1958 a été baptisée Marie, Claude, Sylvie, née le 1er janvier à l'hôpital Ste-Agnès de Lachine, enfant de M. Eugène Lussier et de Germaine L'Ecuyer. Le parrain a été M. Laurier Boulerice et la marraine Eva Lusier, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Mme Gustave L'Ecuyer, grand'mère du bébé.

Félicitations aux heureux parents.

Soirée

Le comité de la salle paroissiale organise une soirée de folklore pour le 24 janvier au profit de la salle avec l'orchestre Leroux, de Montréal

Entrée .75c Bienvenue à tous.

Les Cours de . . .

(suite de la page 1)

Retraite pour fiancés

A la fin des cours de Préparation au Mariage il y aura deux retraites prêchées séparément aux jeunes gens et aux jeunes filles. Ces retraites auront lieu du 18 au 20 avril à la Villa Saint-Jean-de-la-Lande et à la Maison Ste-Bernadette, à St-Jean.

Tous ceux qui ont suivi les cours dans les paroisses et tous les autres fiancés sont invités à assister à ces retraites.

Pour de plus amples informations on s'adresse à Mlle Rollande Tremblay, La Centrale Catholique, Saint-Jean, aux deux maisons de retraites mentionnées plus haut ou encore aux paroisses où se sont donnés les cours de préparation au mariage.

Apprenez l'anglais

DES cours de conversation anglaise seront donnés du 20 janvier au 1er mai, une fois par semaine, de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m. pour groupes débutants, intermédiaires, avancés.

Professeurs de longue expérience. Méthode directe, rapide, intéressante. Documentation bien préparée et fournie au complet.

Service d'autobus. Pas plus de 10 élèves par groupe.

Devenez parfait bilingue, obtenez un meilleur emploi. — Inscription entre 7 h. et 9 h tous les soirs de la semaine.

☛ Renseignements tél. FI. 7-4376

Heureuse gagnante

Mlle Berryl McFarlane a été la gagnante de la peinture mise en tirage par les dames de l'I.O.D.E., chapitre King George. Le numéro gagnant était 242.

C'était une oeuvre gracieusement offerte par Mme J. Legg, qui en était l'auteur.

Réouverture du

Théâtre Lyric

à

ROUSES POINT, N.Y.

Représentations tous les vendredi, samedi, dimanche et lundi de chaque semaine à 7 h. et à 9 h. p.m.

Vendredi et samedi 17 et 18 janvier

Mr. Rock'n Roll

avec

ALLAN FREED

Devil's Hairpin

avec

CONNELL WILDE

Dimanche et lundi 19 et 20 janvier

The Joker is Wild

avec

FRANK SINATRA

MITZY GAYLOR

Hâtez-vous! Hâtez-vous! Hâtez-vous!

La plus grande vente de vêtements d'enfants bat son plein chez Béatrice

SUR DEMANDE générale et comme nous n'avons pu servir tout le monde les premiers jours, nous prolongeons la vente

Nous venons de recevoir un lot de marchandises d'hiver et du printemps pour être écoulées à des prix très bas.

VENEZ PROFITER DE CES AUBAINES SURPRENANTES

Chez BEATRICE

191, rue Richelieu Téléphone 6-4177 Saint-Jean, Qué.

Annonces Classées

A VENDRE

Si vous désirez vendre le plus rapidement possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean", 315 rue Jacques-Cartier, tél. FIdélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. FIdélité 6-4232 ou V. Dupuis, FItzroy, 8302.

A VENDRE: neuf ou usagé: radio, télévision, poêle, réfrigérateur, aussi: réparation de télévisions et tous les accessoires électriques. S'adresser à Aimé Poirier, 173 rue St-Jacques, Saint-Jean, tél. FI. 7-2466.

A VENDRE: au centre du village de L'Acadie, cottage en briques et pierres, très moderne coin de rue, construction 3 ans, 7 pièces, cave spacieuse, chauffage à l'huile; maison privée ainsi que bâtisse ayant servie comme fabrique de beurre, environ 3,000 pieds de plancher, terrain 130 x 210, centre du village, puits artésiens, eau en abondance, courant électrique 110-220 volts, bouilloire et système de chauffage à vapeur, 2 chambres froides, etc., construction en bon ordre. Prix raisonnable. S'adresser sur les lieux à Bernadin Bernier, tél. FI. 6-3451 ou à L.-P. Granger, tél. 7-1441 ou 7-4391, St-Jean. (336)

A VENDRE: un bicycle d'enfant, en parfaite condition. S'adresser à 175 St-Jacques, St-Jean, tél. 7-1353. (448)

A VENDRE: maison finie briques solides, 8 pièces, plus salle pour enfants, site idéal pour professionnel, à proximité église et école. S'adresser à 101, rue Cousins, S.-Jean. (472)

A VENDRE: Calorifères, portes et bicyclette pour fille; à bon marché. S'adresser à 261 Jacques-Cartier, tél. FI. 7-4382. (475)

A VENDRE: pour cause de départ, maison de 2 logements, site résidentiel. S'adresser le soir à tél. FI. 7-1301. (483)

A VENDRE: costume de ski en gabardine de laine vert foncé, grandeur 14 ans. S'adresser à 173, rue St-Jacques, St-Jean, après 6 heures p.m. à tél. 6-9948. (600)

A VENDRE: radio de table combiné avec tourne-disque non automatique. S'adresser par tél. 6-5284. (615)

A VENDRE: poêle émaillé blanc et noir, avec brûleurs en bon ordre. S'adresser à Léon Cardinal, 103 rue Chèvrefils, Ville Saint-Remi. (631)

A VENDRE: une repasseuse "Connor" et un chesterfield 3 morceaux. S'adresser à 230 rue S.-Pierre, S.-Jean, Qué. Tél. FI. 6-6690. (640)

A VENDRE: un piano en très bon état. S'adresser à 14, 5e avenue, Delon, tél. OL. 9-1650. (639)

A VENDRE: poêle émaillé blanc avec brûleurs. Set de cuisine peint blanc. S'adresser à Omer Sélesse, Collège Saint-Remi, tél. 15. (638)

A VENDRE: Pour amateurs et réparateurs de radios, télévisions, testers, récepteurs, pièces de radio, télévision, manuels. Tout est à vendre à très bon marché. A qui la chance? Valeur de $3,000 pour $500 ou plus. S'adresser à Maurice Bonneau, 58 rue St-Paul, St-Jean, de 2 h. à 10 h. p.m. Tél. FI. 6-6442. (630)

A VENDRE: chargeuse à foin, aussi petit râteau à foin environ 3 ans d'usage. Tél. à FI. 7-7503. (641)

A VENDRE: fournaise usagée avec brûleur à l'huile 6 pouces; 2 paletots usagés: 1 bleu et 1 brun, grandeur 38; 1 kaki neuf; 1 chapeau brun neuf, 6 7/8, le tout très bon marché. S'adresser à 304, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. (643)

A VENDRE: comptoir 6 pieds, vitré, avec 4 portes coulissantes, fond en miroir, 2 tablettes, légèrement usagé. S'adresser à 170, rue S.-Jacques, S.-Jean. Tél. FI. 7-7529. (644)

A VENDRE: maison de 26 x 16 sur lot de 50 x 160 à Richelieu, 375, 9e avenue: $2,500. Tél. LA. 5-4748. (547)

A VENDRE: 2 terres voisines, 192 arpents de bonne terre et bâtisses, centre de production horticole, près marché de Montréal et des conserveries. S'adresser à J.-Ernest Dulude, S.-Mathieu, cté de Napierville, tél. S.-Remi 608-s-21. (648)

A LOUER

A LOUER à Iberville dans maison à appartement, 1 logis de 4½ pièces. chauffé. Pour informations, tél. 6-3614. (645)

A LOUER: logis de 2 grandes pièces, meublé, chauffé, chambre de bain moderne, entrée privée; aussi eau chaude à l'année. S'adresser à 300 De Salaberry, Saint-Jean. (646)

A LOUER: un logis de 2 pièces dans un soubassement, électricité fournie et l'eau chaude à l'année, $25.00 par mois. S'adresser à 411 S.-Georges, S.-Jean. Tél. FI. 6-5482. (642)

A LOUER: 2 chambres doubles, eau chaude, eau froide et douche. S'adresser à 171 rue Des Carrières, Saint-Jean. Tél. 7-3435. (649)

A LOUER: deux pièces, chauffées, éclairées, eau chaude courante, situés sur la Place du Marché. S'adresser à 182 boulevard Gouin, S.-Jean. (650)

A LOUER: grande chambre, permi de cuisine, usage du téléphone, bon chez-soi. S'adresser à 42 Saint-Jacques, tél. FI. 6-9744. (315)

A LOUER: entrepôt 80 x 22 à 17, rue Frontenac, Saint-Jean. Appelez FI. 6-6886, M. Farand ou M. Bouchard. (333)

Propriété commerciale

à louer ou à vendre pour $22,500.00, location applicable sur prix de vente, située à 285 S.-Charles, Saint-Jean, P.Q.
Emplacement idéal pour manufacture, entrepôt, etc. 2 étages, environ 10,000 pieds de plancher, chauffage eau chaude, éclairage fluorescent, facilité d'expédition et de réception, 3 garages, terrain 122 x 152 pds. Occupation dans 30 jours d'avis si désiré.
S'adresser à Geo. A. Rémillard, 24 S.-Joseph, S.-Jean, P.Q. Tél. FIdélité 8-2535 ou Montréal PLateau 7983. (598)

ON DEMANDE

FEMME DEMANDEE pour ouvrage général de maison dans famille de médecin, bons gages, à Boucherville. S'adresser à tél. OL. 5-5151. (634)

DIVERS

REPARATION de RAQUETTES de TENNIS et de BADMINTON, service prompt et courtois. S'adresser à 154 rue Larocque, Saint-Jean. Tél. FI. 6-6281.

ATTENTION POUR VOS ECHANGES D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES, dans les meilleures marques, consultez-moi sans obligation. Pour information, téléphonez le jour ou le soir à M. André Bessette, Southern Canada Power, téléphone au bureau, FI. 6-6859, résidence FI. 6-4541. (331)

REPARATION GENERALE: Daigneault et Lussier, réparation de machine à laver, de moulin à gazon, affilage de tout genre, etc., etc. OUVRAGE GARANTI. S'adresser à 50 des Carrières, Saint-Jean, tél. FI. 7-3396. (334)

MADAME! pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 7-7224; ouvrage garanti; installation de moteurs et vente d'accessoires. (328)

LA VITRERIE ST-JEAN ENRG., peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis, ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie Saint-Jean Enrg., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean. Tél. FI. 6-6200. (335)

AVIS DE VENTE par SOUMISSIONS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
N° 4146 / 1957
COUR SUPERIEURE
"En matière de faillite"

Dans l'affaire de la faillite de:
JOSEPH-ALBERT GOSSELIN, pêcheur, demeurant à S.-Paul, Ile-aux-Noix, Qué.

Des soumissions pour l'achat en bloc ou en lots séparés seront reçues par le soussigné, jusqu'à lundi le 27 janvier, 1958, à midi, savoir:

Lot N° 1: Deux emplacements avec bâtisses y érigées comprenant :
6 chalets
1 résidence privée
1 hangar.
La description desdits emplacements est la suivante:

a) Un emplacement au village de Saint-Paul, Ile-aux-Noix, et composé de partie du lot numéro quatre-vingt-dix du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Valentin (P. N° 90) mesurant environ un demi-arpent de largeur du nord au sud sur toute la profondeur qui peut se trouver entre le chemin privé conduisant du quai aux emplacements du bord de la rivière et la rivière Richelieu elle-même; ledit chemin privé, au nord par partie dudit N° 90 appartenant à Mme Josephat Boudreau ou ses représentants, en arrière à l'est par la rivière Richelieu et de l'autre côté au sud par un fossé séparant le terrain présentement décrit de l'emplacement de l'hôtel, appartenant à M. Roger Gosselin, ou ses représentants, avec les chalets y érigés.

b) Un emplacement à Saint-Paul susdit et composé de partie dudit N° 90 contenant environ un arpent et trois-quarts de largeur du nord au sud sur environ deux arpents et demi dans sa ligne sud et environ trois arpents dans sa ligne nord, et borné à l'est par le chemin privé conduisant du chemin du quai aux emplacements de ladite rivière, au nord par parties dudit N° 90 appartenant à MM. Albert Gosselin et Charles Hébert ou ses représentants, à l'ouest et au sud par d'autres parties dudit N° 90 appartenant à Dame Emma Lambert, le tout tel que cloturé, et pouvant aussi comprendre les lots numéros deux, trois et quatre de la subdivision officielle dudit N° 90.
(Sujets à hypothèques de ..... $7,000.00)

Lot N° 2: Effets se trouvant dans les six chalets:
lits, bureaux, réfrigérateurs, poêles à gaz, tables, chaises.
Valeur totale $1,000.00

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 10% à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation d'autre part, soit au comptant ou à tels termes acceptables aux inspecteurs qui se réservent le droit de rejeter les soumissions.

Toutes les offres présentées comportent l'obligation pour l'acheteur de payer, en plus du prix d'achat, toutes les taxes fédérales et/ou provinciales attachées à la vente desdits biens.

Pour inspection, s'adresser sur les lieux à Saint-Paul Ile-aux-Noix, en aucun temps durant les heures d'affaires, du 16 au 20 janvier inclusivement.

Pour tous renseignements supplémentaires concernant les hypothèques et autres droits, s'adresser au soussigné.

Daté de Saint-Jean, Qué.,
ce 10e jour de janvier, 1958.
MAURICE BOULAIS, A.P.A.,
Syndic.
Bureau à:
39, rue S.-Jacques,
S.-Jean, Qué.
Tél. FI. 7-7503-4

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT D'IBERVILLE.
No 9711
DANS LA COUR SUPERIEURE,
District d'Iberville.

Dame Muriel JOLIN, ménagère, épouse commune en biens, sans contrat de mariage de Normand Chouinard, de lieux maintenant inconnus mais dont le dernier domicile commun des époux étaient en la Cité de Saint-Jean, district d'Iberville,
Demanderesse
— Vs —
Normand CHOUINARD, de lieux inconnus,
Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.
Saint-Jean, ce 3 janvier 1958.
Maurice Côté,
Député-protonotaire, C.S.
Me Roland Tremblay,
procureur de la demanderesse,
Saint-Jean, Qué.

Pour les jeunes enfants
Les premières images en tissu lavable
Cocorico Paris
$1.00
En vente aux
Editions du Richelieu Ltée
170 S.-Jacques S.-Jean, Qué.

DECOUPEZ CECI POUR REFERENCES FUTURES
CULTIVATEURS
Vaches et chevaux morts ou accidentés
St. Johns Meat Service
Plus hauts prix (vivants)
Saint-Jean Fl. 6-3541
Camion à votre service 24 heures par jour.

WHITE ROSE
Plus fine, plus douce
Huile à chauffage WHITE ROSE
Ronald Beauregard
222 Collin S.-Jean, P.Q.
Fl. 7-2711

Hommes mariés ou célibataires
UNE BELLE POSITION — VOUS ATTEND —
Vous pouvez gagner $100 par semaine comme agent vendeur dans votre ville ou comté. Aucune expérience requise. Travail à temps plein ou partiel.
Pour information, écrire aux
AGENCES ROBERT
6567 Chambord Montréal

Bungalow à vendre
Bungalow de 5 pièces en brique, avec garage, tout près de l'église de Saint-Edmond.
— POUR INFORMATIONS —
Fl. 7-1390

A vendre ou à louer
Machines à coudre industrielles Singer
Modèles 95 ou 96, en parfaite condition, garantie de 3 mois, conditions de paiements faciles, ouvrage assuré à la cliente.
AUSSI: Accessoires, aiguilles, bobines, etc.
Nous faisons aussi tous genres de réparation, ouvrage garanti.
S'adresser à:
VICTOR HEBERT
38, 1ère Rue Iberville
Tél. Fl. 6-3634


COURONS! COURONS!
chez RUBIN
VENTE 1c
Gants et mitaines de laine pour enfants, chemises pour hommes 1.00; pantalons de ski pour enfants 1.69; breaches pour enfants 2.69; combines ouatées pour hommes 2.99; pantalons pour hommes 3.99 et manteaux Duffle 6.99.
Boites de coupons gratis, gratis avec surprise, samedi le 18 janvier dès 9 h. a.m.
Hâtez-vous, hâtez-vous, au magasin des aubaines
3a, Place du Marché Saint-Jean, Qué.
TOUT POUR LA FAMILLE
Des surprises vous attendent à la vente 1c

M. René Tétreault
BARBIER
au no 336 de la rue Laurier avise sa clientèle que son salon est maintenant déménagé au numéro
289, rue Saint-Jacques

Gérard Raymond
Entrepreneur-plombier
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
BRULEURS A L'HUILE
435, rue Boyer, Saint-Jean
Fl. 6-5534

COUVREUR DE TOITS. Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd" et "Alexander Murray Ltd", aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures. — Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6.-5260, Iberville. (337)

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs

Terrains à vendre
65 x 116 au prix de $665 — $20 comptant, balance $10 par mois; pas d'intérêt, situés à Talon, sur le chemin de Saint-Jean à Chambly.
LES RUES SONT EN CONSTRUCTION.
S'ADRESSER A
JOSEPH MAILLOUX
No 200, Talon **Fl. 8-3418**

LONGUEUIL

La période active des élections approche à Longueuil puisque l'appel nominal doit avoir lieu dans une dizaine de jours et l'élection le 1er samedi de février.

C'est pourquoi le calme règne à l'hôtel de ville depuis les fêtes et que le règlement concernant les taxes foncières et spéciales n'a fait aucun progrès.

Le conseil a tenu une brève réunion spéciale vendredi dernier pour ouvrir des soumissions pour une nouvelle voiture pour la Police.

Il y avait huit soumissions avec une échelle de prix qui a forcé le conseil a remettre sa décision à vendredi prochain.

Nous avons appris de source officieuse que la ville de Longueuil, qui a manifesté le désir de s'occuper du contrôle des journaux et revues immoraux, serait invitée par l'Union des municipalités de la province de Québec, à endosser un mouvement pour demander à Ottawa, au ministre de la justice M. Fulton, un amendement au code pénal, à ce sujet.

On sait qu'à plusieurs reprises le ministre fédéral de la justice a dit son intention de procéder à cette modification de la loi pour faciliter la lutte qui se généralise dans la province et dans tout le pays.

— oOo —

Québec s'objecte

La Commission scolaire a reçu une réponse négative concernant le terrain sur lequel elle voulait construire une école près de l'école S.-Georges actuelle. Ce terrain d'une superficie de 96,000 pieds n'a pas été jugé suffisant pour la construction en question. La Commission décidera si elle doit abandonner son projet ou aller plaider sa cause à Québec.

M. Marc Cinq-Mars doit exposer à la Commission les progrès faits dans la mise au point de l'école François de Bienville, boulevard Quinn, avant que la Commission prenne possession de la nouvelle bâtisse.

La Commission est aussi invitée à appuyer le projet d'une école d'Arts et Métiers à Ville Jacques-Cartier.

On connait le projet de cette école lancée par la ville voisine et qui aurait une portée régionale en attendant qu'une école supérieure régionale soit organisée par le Département de l'Instruction publique, conformément au voeu de la Fédération des Commissions scolaires.

— oOo —

Société incorporée

La Société Historique de Longueuil a reçu la formule timbrée de la Cour Supérieure et du Secrétariat de la province, signée par M. Jean Bruchési, la constituant en corporation avec effet rétroactif au 2 mars 1956.

C'est enfin le document que les sociétaires attendaient pour établir leur programme d'action pour l'année 1958, après avoir piétiné sur place faute d'un statut officiel.

On se souviendra que lors de la fondation la Société s'est donnée pour but de conserver à Longueuil tout ce qui y est historique, à donner une histoire de Longueuil, en temps opportun.

C'est le programme qu'elle poursuivra maintenant qu'elle possède la responsabilité que lui accorde la loi.

On se souviendra que de concert avec l'Association des Anciens du Collège de Longueuil, la Société devait lancer un mouvement pour ériger un monument à Charles LeMoyne le fondateur, faire reconnaître le "Carrefour des ancêtres" ; rappeler les grandes lignes de l'histoire de Longueuil. Déjà une partie du programme est réalisée, mais non matérialisé. Dans les semaines qui suivront, nous disent les officiers, il y aura du nouveau et Longueuil, dans le cours de l'année possèdera sûrement quelque chose qui rappellera que 1957 marquait le 3e centenaire de la fondation.

— oOo —

Les Quarante-heures

Dimanche dernier, à la grand-messe avait lieu l'ouverture des cérémonies des Quarante-Heures. C'est Mgr Romain Boulé qui a présidé la cérémonie, assisté des abbés Jean Audette et Gaston Lamarche.

Après la messe et la procession du S.-Sacrement autour de l'église, ce fut le chant des Litanies des saints.

Tout l'après-midi avaient lieu des heures saintes pour les enfants, les hommes, les dames, puis à 4 heures la réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne.

Le soir une heure sainte prêchée avait lieu à 8 heures puis à 11 heures pour les hommes et jeunes gens, suivie de la communion.

Lundi la messe avait lieu à 9 h., suivie d'heures saintes pour les enfants des écoles, une messe à 11 h., dans l'après-midi: des heures saintes par les filles des écoles, les Filles d'Isabelle, à 5 h. 45 une messe; à 8 h., heure d'adoration et à 11 heures, Heure sainte et communion pour les hommes.

La clôture des cérémonies avait lieu mardi matin à 9 h.

oOo

Les fréquentations

Dimanche dernier a la récollection, il n'y avait pas de conférence, mais un forum sur les fréquentations, suite logique du sermon donné par le prédicateur, sur les vertus de la Sainte Famille.

La discussion porta sur la nécessité de fréquentation surveillée, les plus courtes possibles.

Il fut aussi question du mal qui a été souligné de façon particulière, ces derniers temps, les journaux obscènes et revues immorales. On a insisté sur une loi plus rigoureuse pour arriver à contrôler ces publications, et pour aider les autorités qui veulent faire quelque chose, mais sont paralysées par une législation inadéquate.

oOo

Reddition des comptes

Les paroissiens de S.-Antoine de Longueuil sont invités dimanche prochain, après la grand'messe, à la reddition des comptes de M. Philippe Montpetit, marguillier sortant.

oOo

Nouveau local

Les catholiques de langue anglaise de Longueuil jouissent depuis Noël d'un local que leur a cédé la Commission des écoles catholiques de Longueuil, la salle de récréation de la nouvelle école François de Bienville. Auparavant la paroisse S.-Antoine leur avait donné hospitalité à la paroisse Ste-Claire.

Maison détruite par un incendie à Mackayville

Un violent incendie a ravagé une petite maison de Mackayville, au début de la semaine alors que ses 3 occupants habituels se trouvaient à Montréal, pour des courses.

La famille éprouvée par cet incendie est celle de Mme Vve Anatole Chatrenet, domiciliée au 1902 rue Wolfe, et de ses deux jeunes enfants.

C'est la deuxième tragédie à éprouver Mme Chatrenet en moins de quelques semaines. Il y a quelques jours, en effet, elle avait la douleur de perdre son mari, à la suite d'une maladie.

Les pompiers de Mackayville, dirigés par le chef Lucien Lamarche, assité du sergent André Gadouas, ne tardèrent pas à se rendre sur les lieux de l'incendie, qui a éclaté un peu après midi, lundi.

La marche des flammes était déjà si rapide que l'on dut appeler à l'aide les pompiers de Ville Jacques-Cartier, municipalité voisine, qui se hâtèrent de répondre à l'appel, sous les ordres du capitaine Delage.

Il fut cependant impossible d'enrayer la marche des flammes et la petite maison, d'un étage et demi, construite de bois et de papier-brique, est une perte complète.

SAINT-MICHEL

Elu marguillier

Nous félicitons M. Edouard Raymond qui a été élu marguillier en remplacement de M. Cyprien Pigeon. On sait que M. Philippe Tremblay et M. Isidore Trudeau sont les autres marguilliers de notre paroisse.

Election

Mercredi, le 8 janvier, avait lieu la nomination des conseillers. M. Charles Marcil a été élu par acclamation. M. Marius Ste-Marie a été aussi élu pour un 2e terme. Lundi, il y avait élection entre M. Aurèle Rémillard et M. Irénée Cardinal.

Avis

A l'avenir, toute personne qui aurait quelques nouvelles sujettes d'intéresser les lecteurs du Richelieu sont priées de s'adresser à Lise Ricard, St-Michel.

Naissances

Le 22 décembre a été baptisé Joseph, Paul, Michel, Marie, né le 21 enfant de M. Adrien Barbeau et de Jeanne Bombardier. Le parrain a été M. Paul Bombardier et la marraine Lorraine Dupont, de Montréal, oncle et tante. Porteuse: Mme Jean-Guy Manière.

Le 5 janvier a été baptisé Joseph, Réjean, Gaétan, né le 3, enfant de M. Guy Gosselin et de Evelyne Laframboise. Le parrain a été M. Réjean Gosselin et la marraine Cécile Moreau. Porteuse Mme Viateur Gosselin, tante.

Le 29 décembre a été baptisée Marie, Corine, Marjolaine, née le 26 décembre, enfant de M. Clément Sorel et de Denyse Coallier. Le parrain a été M. Roch Callier et la marraine Corine Poupart, de Sherrington.

Porteuse Noëlla Sorel, tante.

Funérailles de M. Jos. Normandin

Le 4 janvier 1958 est décédé à sa demeure, à l'âge de 77 ans et 10 mois, M. Joseph Normandin, époux de Rose-Emma Trudeau.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, son fils Alcide, ses filles, Aurore (Mme Henri Dubuc); Hélène (Mme Emile Ste-Marie); et Rita (Mme Aurèle Ste-Marie); ses gendres: MM. Henri Dubuc, Aurèle et Emile Ste-Marie; son frère: M. Thomas Normandin, de Montréal; sa soeur Berthe (Mme Fridolin Longtin) aussi de Montréal; ses 12 petits-enfants; ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs; ses cousins et cousines; ses neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale de St-Michel au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, le 7 janvier, à 10 h.

C'est M. le l'abbé René Bouthillier, curé de la paroisse, qui fit la levée du corps.

Le service fut chanté par M. l'abbé Gilles Oligny, enfant de la paroisse, assisté de M. l'abbé Bouthillier et de M. l'abbé Barclay, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil: son fils Alcide, et son petit-fils Denis Ste-Marie.

Les porteurs étaient MM. Paul Normandin, Lionel Trudeau, Rolland Trudeau, Laurent Normandin, Clément Trudeau, Normand Trudeau, ses filleuls.

La chorale, sous la direction de M. Victor Raymond était aidée par M. Florian Trudeau, de Ste-Clothilde, Rosaire Lamarre et Yvan Ménard, de St-Remi. Mlle Claire Vanchestein touchait l'orgue.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Remerciements

Mme Joseph Normandin et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Joseph Normandin.

MAINTENANCE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE
Tél. 7-1834
HOME LUSSHER WINDOW CLEANING

Ligue Commerciale de quilles

Dans la Ligue Commerciale, mercredi le 8 janvier 1958, le Théâtre Impérial a défait le Club Social au compte de 4 à 0. Pour les gagnants, Marcel Chalifoux avec un simple le 249 et un triple de 617, J. Nadeau avec 553 et Jean-Paul Blanchard avec 202, se sont les plus signalés. Pour les perdants, Gaston Dupré, avec 227 et 546 a été le plus en vedette.

L'Hôtel Richelieu et le Sportsman Sarto ont fait match nul 2 à 2. En vedette pour l'Hôtel Richelieu, Roland "Buster" Rouleau avec 201 et 224 pour un triple de 560 et Ben Trahan avec 530. Les meilleurs joueurs pour Sportsman Sarto ont été Raoul Fortin avec 200 et 567 et Oscar Coutu avec 535.

L'Epicerie Desrochers et le Bowling Baillargeon ont aussi fait match nul 2 à 2. Camille Bachand, avec des simples de 229 et 247 pour un triple de 637 et Jean-Paul Desnoyers avec 552, ont été les vedettes de ces deux équipes.

Position des équipes

Impérial	4
Sportsman	2
Richelieu	2
Desrochers	2
Baillargeon	2
Club Social	0

Plus haut simple de la saison:
A. Leblanc ... 258
Plus haut triple de la saison:
C. Bachand ... 637
Jean-Paul

CLUB D'ECHECS

Les Fêtes sont passées, et les Echecs sont revenus à la mode, avec plus d'enthousiasme, car deux trophées sont exposées dans une armoire vitrée, à la Légion Canadienne 64 rue Richelieu, St-Jean, et font l'admiration de tous les amateurs. Plusieurs amateurs sont déjà inscrits, pour le prochain tournoi des Amateurs de district, classe A B C mais il en existe encore un bon nombre qui pourraient se joinde au Club si un ami l'invitait ou lui faisait connaître les avantages d'une belle salle, des amateurs courtois, et de belles soirées en perspective.

Tournoi de Noël 1957

John Kitsilidis	3	3	0
Ernest Lachance	4	3	1
Louis Locatelli	5	2	3
Michel Schaulin	3	1	2
Edouard Wagnart	3	1	2
Frank Kelly	2	1	1
Paul Raut	1	1	0
Léon Colas	1	1	0
Paul Raess	3	0	3

Frank Kelly, arbitre
Edouard Wagnart, président
Tél. 6-5161
Ernest Lachance, publiciste
Tél. 7-4412

N.B. — Les réunions ont lieu le mercredi, de 7 h. 45 à 11 h. p.m. Amateurs, hâtez-vous de vous inscrire, afin de terminer le tournoi dans le plus court délai.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire !

Théâtre Bijou
Napierville
Jules BOIRE, prop.

JEU.-SAM. 16-18 JAN.

L'étonnante affaire d'espionnage qui passionna le monde.
"L'Affaire Ciceron"
avec
James MASON
Danielle DARRIEUX
— Aussi —
Pour la première fois à l'écran toute l'atrocité des
"Chasseurs de têtes"
(COULEURS)
avec
John GARFIELD
Linda ROSS

DIM.-MAR. 19-21 JAN.

Un film hautement spectaculaire d'une beauté et puissance jamais inégalées.
"Les neiges du Kilimanjaro"
(COULEURS)
avec
Gregory PECK
Ava GARDNER
— Aussi —
Un grand comédien parmi les fantômes d'une maison mystérieuse...
"La Maison Normand"
avec
Bob Hope
Paulette GODDARD

Vous tenez à votre
Vous voulez être él
Procurez vous un
SUPPORT SPENCER
dessiné spécialement pour vous

Que vous ayez besoin d'un corset esthétique ou d'un support médical, je suis à votre disposition.
Mme S. GAUDREAU
245 Jacques-Cartier
SAINT-JEAN
Tél. FI. 7-4348 FI. 7-1290

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE
305 BOUL. GOUIN
Tél. FI. 7-4396
RESIDENCE
50, rue BOUTHILLIER
Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

Roger Electric Inc.
ROGER HACHEZ, prop.
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
INSTALLATIONS — REPARATIONS DE TOUTES SORTES
VENTE ET SERVICE — ESTIMES GRATUITS
323 Notre-Dame Saint-Jean Fl. 6-6796
39 Saint-Paul Saint-Jean Fl. 8-3308

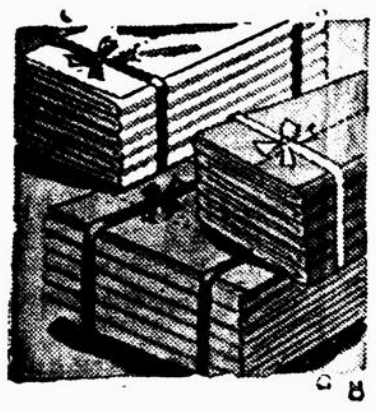


Taies d'oreillers brodées

Rég. 89c ch.

pour seulement

59c chacune



Les fameux draps Anniversaire de Wabasso

valant jusqu'à $4.25 ch.

pour seulement

$2.98 chacun

(Quelques-uns substandard)
(Quantité limitée)



- **N'oubliez pas de vous procurer une provision de**

Combinaisons Penman's pour hommes

Qualités 71, 95 et "Prefered"

— AUSSI —

Combinaisons 71 pour enfants

à moins que le prix coûtant actuel !

Au Magasin BEAUREGARD

Aimé Chapdelaine Enr., prop.

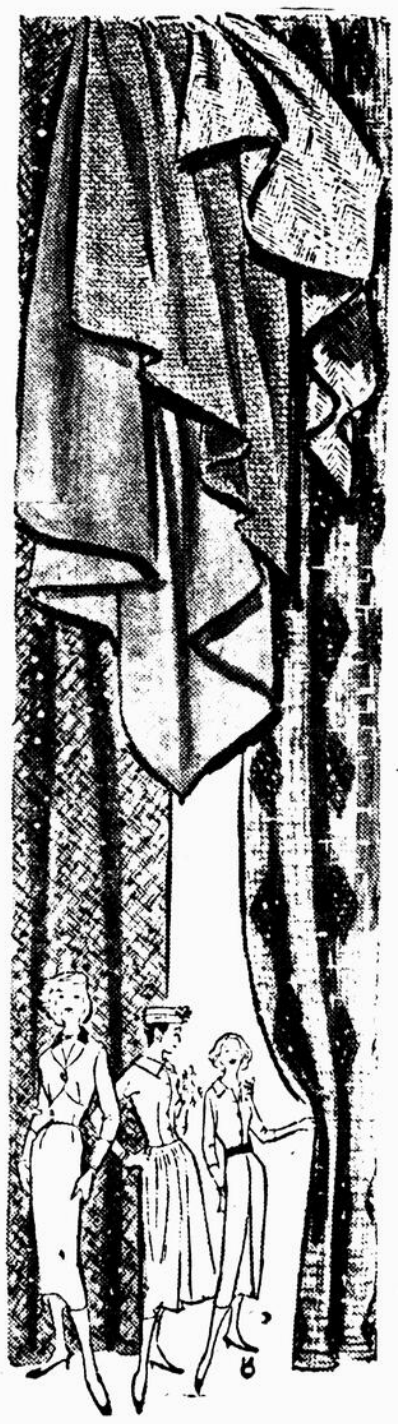
190 Richelieu Tél. 7-4361 St-Jean

La Vente surprise de Janvier 1958

Nous l'appelons ainsi, parce que nous avons eu la chance d'acheter 50 mille verges de cotons imprimés, importés d'Europe pour le prix des douanes seulement. Ce qui veut dire que nous sommes en mesure de vous offrir ces cotons pour un tiers du prix régulier.

Ce sont toutes des marchandises de première qualité, lavables, qui ne refoulent pas et qui, dans certains cas, n'ont pas besoin de repassage

Voici quelques exemples de ce que nous vous offrons.



Broadcloth imprimé, européen, la verge . . 39c
Rég. $1.19 la verge — Pour seulement

Broadcloth imprimé, européen, la verge . . 59c
Rég. $1.39 la verge — Pour seulement

Broadcloth imprimé, européen, la verge . . 69c
Rég. $1.59 la verge — Pour seulement

Tweeds de coton européen, infroissable et lavable, la verge 69c
Rég. $2.98 la verge (Quantité limitée) — Pour seul.

Cotons imprimés Golden Lane, 4 verges . $1.00
Rég. 98c la verge (Quantité limitée) — Pour seul.

Flanellette blanche 27" de large, 4 vgs . $1.00
Rég. 35c la verge (Quantité limitée) — En spécial

Fameuse Flanellette imprimée de Wabasso la verge 39c
Valant jusqu'à 69c la verge, pour seulement

LE MAGASIN BEAUREGARD

190 Richelieu voisin du Woolworth St-Jean

Pharmacie SAGALA
Tél. Fl. 7-2389
Demandez à votre médecin de nous envoyer vos prescriptions

Le Richelieu
Directeur: Paul L'ECUYER

Les Immeubles Richelieu
— ENRG. —
COURTAGE EN IMMEUBLES
Vente, administration, évaluation, placement
59 Cousins — S.-Jean, Qué. Fl. 7-4527

SAINT-JEAN, JEUDI, LE 16 JANVIER 1958 — Imprimé aux Éditions du Richelieu Ltée

La Com. scolaire catholique de St-Hubert obtient un octroi spécial de $90,000.

Après maintes démarches, messieurs les commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire catholique de Saint-Hubert, ont obtenu du Département de l'Instruction Publique, qu'un "octroi spécial" au montant de $90,000.00 soit versé à ce corps public, sur le déficit accumulé au 30 juin 1957, lequel s'élevait à quelque $94,000.00.

Par contre, cet octroi est versé à la condition expresse que le taux de la taxe scolaire soit porté de $2.00 à $2.40 du Cent Dollars d'évaluation.

Nous devons faire remarquer ici, que la condition originale pour l'obtention de cet octroi, était que la taxe générale (foncière) fut augmentée à $3.00 du cent dollars d'évaluation, ce qui aurait causé une augmentation de $1.00 du cent dollars d'évaluation, et que, par suite de démarches faites auprès du Département de l'Instruction Publique, à Québec même, messieurs les commissaires ont réussi à faire accepter le budget 1957-58 au taux de $2.40 du cent dollars d'évaluation, tel que mentionné ci-haut.

L'on comprend facilement le pourquoi de cette augmentation des taxes scolaires, lorsque l'on sait que la Commission scolaire a dû faire face à des améliorations sensibles depuis 1955-56, telles que:

a) Gratuité de tous les manuels scolaires;
b) Enseignement ménager;
c) Enseignement des travaux manuels;
d) Enseignement du cours secondaire jusqu'à concurrence de la 11e année.
e) L'an dernier, une école de 12 classes avec résidence fut construite à Croydon.
f) Une école de 16 classes avec résidence est présentement en très bonne voie de construction à S.-Hubert.
g) Une école de 10 classes avec résidence, pour les enfants de langue anglaise, sera érigée sous peu à Croydon.

En connaissance de tous ces faits, nous constatons qu'une augmentation de cette envergure est en somme, très légitime.

Eugène Bonin,
contribuable.

De quoi sera fait 1958 . . . à J.-Cartier?

JACQUES-CARTIER (DNC). — On a tellement glosé sur le compte de Jacques-Cartier que dans plus d'un esprit on rebâche encore les vieilles rengaines et qu'il est pratiquement impossible de reformer le jugement d'une bonne partie de notre population lorsqu'il est question de la Cité qui s'impose de plus en plus comme la Métropole de la Rive-Sud. On se souvient de certains articles scabreux d'une presse inqualifiable où l'on étalait les misères d'un peuple et fermait volontairement les yeux devant les réalisations admirables des dernières années. Pauvres de nous qui nous complaisons à scruter le mauvais côté des choses et les plaies qui affligent notre voisin alors que ce dernier se soumet au traitement indiqué et qu'il est déjà en bonne voie de guérison.

Jacques-Cartier, nous ne le répéterons jamais trop, s'imposera de plus en plus comme la "Cité de demain" et personne ne pourra lui ravir son rôle de Métropole. Son territoire immense, ses possibilités d'expansion, sa population honnête et laborieuse qui ne fait qu'augmenter à un rythme rapide, les placements de fonds qu'on y fait, tout renforce nos opinions à l'effet que l'avenir appartient à Jacques-Cartier et l'année 1958 devrait confirmer cet avancé.

Nous répéterons une parole que Son Exc. Mgr Coderre disait: "A Jacques-Cartier, tous les espoirs sont permis parce que sa population en est une de jeunes". Cette sitation a inspiré les travailleurs qui ont décidé de refaire Jacques-Cartier et on se souvient que c'est dans le domaine scolaire qu'ont porté les premiers efforts. On doit admettre que l'organisation matérielle et pédagogique du système scolaire de Jacques-Cartier a subi une transformation radicale depuis trois ans et déjà, on en sent les bienheureux effets. La jeunesse de Jacques-Cartier son plus beau capital, a maintenant en mains les outils nécessaires pour bien préparer son avenir et nul doute qu'elle saura en profiter. Quand des commissaires s'occupent plus d'éducation que d'intérêts personnels, même au risque de déplaire à certains, on ne tarde pas à palper les résultats.

Ce qui s'est accompli dans le domaine scolaire a vite fait saisir qu'on ne pouvait négliger les questions municipales; après une étude attentive des problèmes municipaux, on s'est rendu à l'évidence qu'on ne résoudrait rien d'une façon définitive si on laissait l'administration des affaires publiques aux profiteurs aux arrivistes, aux membes de la pègre. Nous devons admirer la vaillante équipe qui s'est formé afin de faire le nettoyage de l'Hôtel-de-Ville et d'en chasser les gens indignes de représenter l'autorité. Rendons ici hommage à la population de Jacques-Cartier qui a su se prononcer de façon équivoque et qui a chassé définitivement de l'administration ceux qui en étaient indignes.

La naissance de la Ligue de Vigilance, l'arrivée au Conseil municipal de gens de principes résolus à se mettre à la besogne, la collaboration spontanée offerte par les corps publics décidés à jouer leur véritable rôle, la collaboration étroite entre le Conseil de Ville et la Commission scolaire, etc., sont autant

(suite à la page 29)

Samedi-Jeunesse

Les parents de Saint-Jean, Iberville et des environs qui ont des enfants dont l'âge varie de 6 à 14 ans sont priés de prendre note qu'à compter de samedi le 25 janvier, à 2 h. de l'après-midi, commencera, à la eCntrale Catholique de Saint-Jean un programme spécialement dédié aux enfants et intitulé "Samedi-Jeunesse".

Ces samedis après-midi comprendront en résumé, du théâtre pour enfants, des marionnettes, de la pantomime, des jeux et des concours d'amateurs, des chansons, etc, Un grand nombre de cadeaux seront donnés à chaque semaine, soit environ 5 pour prix d'amateurs, 7 prix pour la Rigolade et 3 prix de présence.

Ces programmes spéciaux pour les jeunes, dont la teneur sera hautement éducative, sont organisés par Pierre Meunier, Claude St-Denis et Nadeau Papineau, tous trois du poste CHRS.

Le prix d'entrée à ces aprrpès-midis sera de 25c seulement; chaque enfant pourra, moyennant cette modique somme, assister à tout le spectacle, en plus de courir la chance de gagner un des 15 beaux prix d'une valeur moyenne de $3. Plus les enfants viendront nombreux, à ces fêtes, plus les prix et les cadeaux seront avantageux.

Pou rle premier samedi, soit le 25 janvier, nous pouvons immédiatement promettre aux enfants qu'il y aura du théâtre, des marionnettes, de la pantomime comique, une Rigolade, des amateurs, des prix de présence, etc. Si le nombre des enfants dépasse 500, nous ferons tirer un prix spécial de $5.

Plus de détails sur "Samedi-Jeunesse" vous seront donnés dans le journal de la semaine prochaine.

Chambly agrandira son école de garçons

Chambly (DNC) — Avec l'augmentation croissante des enfants d'âge scolaire dans la ville de Chambly, la Commission scolaire doit faire face, depuis quelques années, à la rénovation et à l'établissement de locaux en vue de répondre aux besoins qu'impose un tel accroissement de population. Les locaux actuels ne suffisent plus et la Commission scolaire a demandé et obtenu du Ministère de l'Instruction publique, l'autorisation de construire une aile à l'Ecole Secondaire St-Joseph qui ajoutera huit classes pour recevoir les garçons. La Commission demande présentement des soumissions dans le but de procéder le plus tôt possible afin que les locaux soient disponibles pour l'ouverture des classes en septembre prochain.

A l'Ecole d'Arts et Métiers

Lors d'une récente assemblée les noms des heureux gagnants de notre souscription furent tirés au hasard.

En voici la liste:

Mlle Monique Perrier, St-Blaise, gagnante du magnifique cabinet à liqueurs; Mlle France Lussier, Lacolle, et M. Armand Tanguay, 96 De Salaberry, tous deux gagnent une lampe en fer forgé.

Campagne en faveur de la tempérance

"Ne vous enivrez pas de vin: on n'y trouve que libertinage"
(Ephésiens V-18)

(Le texte suivant est le prône lu dimanche dernier dans toutes les églises du diocèse de Saint-Jean à la demande de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre. Ce même prône est également lu dans les églises des diocèses de Saint-Hyacinthe et autres, et ce, à la demande des évêques de ces diocèses.)

Situation alarmante: Notre peuple s'alcoolise

Chers diocésains,

Un peu partout dans notre Province, on a à déplorer des excès dans l'usage des boissons alcooliques. Comme gardiens de la morale, nous nous voyons obligés de protester ouvertement du haut de la chaire contre l'alcoolisation progressive de notre peuple. Médecins, sociologues, avocats nous avertissent que nous sommes en présence d'une plaiesociale qui nous ronge. Est-ce qu'on ne doit pas au moins se rendre compte de l'ampleur du mal pour essayer d'y porter remède?

En 1934 il se vendait dans notre Province pour 25 millions de dollars de boissons alcooliques. Ce chiffre, vingt ans plus tard en 1954, montait à 156 millions de dollars. Chiffre astronomique quand on songe que nous avons besoin de millions pour nos universités, nos collèges, nos oeuvres sociales. Mais ce n'est pas sur cet aspect du problème que nous voulons attirer votre attention. Ce qu'il nous faut bien saisir c'est que notre consommation de boissons alcooliques a monté en flèche. Et cette montée vertigineuse ne s'explique pas, quoi qu'en disent d'habiles propagandistes, par l'augmentation du coût de la vie ou de la population, non plus que par la venue d'un plus grand nombre de touristes. Ce chiffre de 156 millions de dollars indique d'abord et avant tout une chose: c'est que notre population boit de façon alarmante.

On n'a d'ailleurs qu'à ouvrir les yeux. On boit partout et en toute occasion. Au foyer, en voyage, dans les réunions d'affaires et les réceptions mondaines. Non seulement ce sont les hommes qui boivent, mais aussi, et cela est particulièrement pénible, les jeunes gens, les femmes et les jeunes filles.

Depuis dix ans, les permis pour la vente de boissons alcooliques se sont multipliés de façon inconsidérée, à la ville et à la campagne. Permis de toutes espèces pour hôtels, restaurants, clubs, grills, tavernes, auberges. Presque tous les épiciers peuvent offrir bière et vins à leurs clients. Même dans les endroits où règne la prohibition, il est facile de se procurer des boissons alcooliques dans des débits clandestins.

Tout nous avertit que la consommation de boissons alcooliques est excessive. Les accidents de la route avec leur cortège de blessés et de morts ne cessent de grandir. Les hospices d'aliénés sont incapables de répondre aux demandes. Les crèches débordent de pauvres petits innocents. Les tribunaux sont assaillis par des causes de mauvaises moeurs. Les problèmes familiaux se multiplient de façon ahurissante. Il n'est personne qui n'attribue la grande part de ces tristesses à des excès dans le boire.

Et pourtant, on continue comme si de rien n'était. La bière s'annonce toujours davantage directement ou indirectement et réussit à s'intéresser aux entreprises sportives, les grills fonctionnent avec leurs spectacles provocants, leurs danses dans la demi-obscurité, leur racolage, leurs chambres pour les clients. Notre peuple s'alcoolise. Notre jeunesse se corrompt.

Nous ne pouvons accepter pareille situation sans protester parce que nous sommes responsables de l'âme de nos fidèles. C'est notre rôle. Nous sommes en présence d'un fléau qui ne cesse de se développer. L'Episcopat de la province l'a dénoncé et en a proposé le remède: la vertu de tempérance.

Nous ne pouvons rester impassible sdevant un mal autremen tgrave que la guerre, les conflits sociaux, la lèpre la plus pernicieuse. Notre conscience de baptisé, de confirmé, de chrétien, nos très chers frères, nous fait un devoir de réagir contre cette plaie sociale. Nous comptons sur toutes les associations d'Action catholique, d'Action sociale et sur toutes les oeuvres éducatives pour cette lutte contre l'intempérance.

Tél. Fl. 6-4383 — Tél. Fl. 7-3062
St-Jean Alumatic Inc.
Armand Doucet et Hervé Corneau, prop.
78, rue Des Carrières — Saint-Jean, Qué.
LES FAMEUSES ET ECLUSIVES
PORTES ET FENÊTRES D'ALUMINIUM
Fabriquées à Saint-Jean, Qué., par des Canadiens-français de grande expérience


PROTECTION
POUR VOUS
POUR VOS BIENS
POUR VOTRE FAMILLE
F.R.L
LEFEBVRE ASSURANCES
62, ST-JACQUES
SAINT-JEAN
Rés. Fl. 6-4491
Tél. Fl. 7-7585

76 mille tonnes de betteraves à sucre produites au Québec en 1957

La récolte de betteraves à sucre dans la province atteint cette année un total de 76,428.20 tonnes, qui rapporteront au moins aux cultivateurs-producteurs $993,566.60, sur la base garantie de $13. la tonne. Il est possible, si les circonstances le permettent, qu'un boni soit versé en plus, mais rien n'est encore su ni connu à ce sujet.

Les derniers chiffres concernant la récolte sont officiels; ils ont été obtenus de M. J.-E. Lemire, agronome, gérant de la raffinerie de Québec, à St-Hilaire-sur-Richelieu.

Cette année encore, c'est le comté de St-Hyacinthe qui se classe le premier de la province, quant à l'importance de la récolte betteravière. Un total de 506 cultivateurs y ensemencèrent 3,368.17 acres de terrain, qui donnèrent 45,201.56 tonnes de racines, avec rendement moyen de 13.42 à l'acre.

Le comté de Bagot se classe le deuxième. Il s'y ensemença 908.65 qui produisirent 11,880 tonnes, avec rendement moyen à l'acre de 13.07 tonnes.

Dans les autres comtés de la région environnante, les résultats furent les suivants:

Chambly: 43.5 acres, 467.13 tonnes et rendement de 10.73 à l'acre.

Drummond, 2 acres, 23.44 tonnes et rendement de 11.72 tonnes à l'acre.

Iberville: 1 acre 15.42 tonnes et rendement identique.

Missisquoi 6 acres: 74.45 tonnes et rendement de 12.40 tonnes à l'acre.

Richelieu 26 acres: 290.08 tonnes et rendement de 11.15 tonnes à l'acre.

Rouville 166.11 acres: 1,826.94 tonnes et rendement de 10.99 tonnes à l'acre.

Verchères: 413.3 acres: 5,017.93 tonnes. Rendement de 12.14 tonnes à l'acre.

Yamaska 49.66 acres: 616.59 tonnes avec rendement de 12.41 tonnes à l'acre.

C'est dans le comté d'Iberville que le rendement à l'acre fut le plus élevé (15.42) mais un seul cultivateur s'intéressa à la betterave et il n'en cultiva qu'un acre. Les autres rendements les plus intéressants furent les suivants: Vaudreuil 13.50; Saint-Hyacinthe 13.42; Bagot 13.07.

Vingt-trois comtés comptèrent en 1957 des producteurs de betteraves qui furent au nombre de 1,104. Ils ensemencèrent ensemble un total de 5,900.79 acres, récoltèrent comme on l'a dit, 76,428.20 tonnes, obtenant ainsi un rendement moyen à l'acre de 12.95 tonnes.

Petite guerre

Rien n'est plus énervant pour l'enfant (et pour le reste de la famille) que les guerres quotidiennes pour le forcer à manger. Lorsquun enfant refuse de manger, il ne faut pas faire d'histoire. Au bout d'un certain temps, on enlève son assiette, et cela sans rien dire. An ne donnera à l'enfant aucune collation jusqu'au prochain repas, mais on lui offrira des jus de fruits. Si c'est un aliment particulier que l'enfant refuse de manger, enlevez sans commentaire et attendez quelques temps pour le servir sous une forme nouvelle.

Ecole Marguerite-Bourgeoys

GRAND BERNIER

Concours de décembre:

7e année:
Diane LaHaye, Pierrette Oligny, Micheline Samoisette.

6e année:
Suzette Lachance, Marie-Andrée Roy, Claudette Pruneau.

5e année:
Ghislaine Bourret, Nicole Bessette, France Moreau.

4e année:
Nicole Roy, Béatrice Granger, Huguette Doucet.

3e année:
Diane Bourret, Pierrette Scott, Réjean Poirier.

2e année:
Jean-Pierre Scott, Carmen Gagnon Diane Petit.

2e année (garçons):
Michel Jacques, Yves L'Ecuyer, Alain Blais.

1ère année (garçons):
Jean-Paul Jacques, Robert Macias, Jules Ménard.

1ère année:
Madeleine Granger, Maurice Gérard, Manon Richard.

Sincères félicitations à tous ces champions et championnes de chaque classe.

Ecole Chabanel

Concours de Noël

6e année:
Pierre Ouimet, Pierre Larivière, Serge Lavoie, Michel Raymond, Robert Savoie.

5e année:
Pierre Bernier, Michel Larocque, Jean-Pierre Bergeron, Fernand Lavoie, Michel Patenaude.

4e année A:
Michel Girard, Richard Ouellette, Pierre Fontaine, Robert Jarry, J.-Claude Lajoie.

4e année B:
Pierre Labrecque, Guy Benjamin, Jean Renaud, Michael Laroche, Laroche, Michel Dextraze.

3e année:
Pierre Bernard, André Lapierre, Gilles Tétreault, Michel Ruest, J.-Pierre Fontaine.

2e année A:
Réjean Gagnon, Serge Phaneuf, Réal Surprenant, Réjean Goyette, Marc Fontaine.

2e année B:
Yves Bienvenue, André Daigneault Jacques Boucher, Jacques Choinière, Marcel Leclerc.

1ère année:
Carol Lamontagne, Daniel Hébert, Gilles Fleury, Luc Hébert, Jacques Duquette.

F. Victor-Lucien

Ecole Secondaire N.-D. de Lourdes

Noël chrétien à l'Ecole Secondaire N.-D. de Lourdes, C.N.D., Iberville

Dans un décor magnifique et de circonstance, avec brio, belle tenue et diction quasi parfaite, les élèves exécutent un programme des plus varié et des plus intéressant qui sait captiver l'attention des nombreux auditeurs. Il va sans dire que les applaudissements répétés et vibrants font écho à l'admiration des parents que nous remercions, à notre tour, pour être venus encourager leurs enfants d'abord, puis les professeurs et, la Direction de l'Ecole.

Il serait trop long de faire un commentaire sur chaque numéro du programme, mais, signalons la souplesse des voix dans les pièces chantées, les leçons salutaires susceptibles d'être tirées dans chaque numéro exécuté sur le théâtre. Nous espérons qu'elles resteront gravées dans l'âme et le coeur de nos chères enfants et que toujours, partout, aujourd'hui, demain, rayonnera en elles, leur beau titre de chrétiennes baptisées.

Suit le programme de cette séance inoubliable du 19 décembre 1957:

1—Chant: "Le Noël du petit pauvre", 8eA, 8eB, 7e.
2—Récitation: "Les cadeaux du petit Jésus", 2e année.
3—Bulletins au cours primaire.
4—Sketches: 6e année "La crèche de Ti-Jean" et "La joie du détachement".
5—Pièce: "Le Noël de 2 orphelins" 7e année.
6—Chant mime: "La bénédiction du Jour de l'An". 8eA, 8eB, 7e.
7—Récitation: "Au papa Noël", 5e année.
8—Bulletins au cours secondaire
9—Mime: "La dernière bûche", 8eA, 8eB, 7e.
10—"La Pastorale de l'Offrande". 4e, 3e 2e, 1ère années.
11—Sketch: "Offrande à l'Enfant-Jésus", 4e année.
12—Choeur parlé: "Il nous est né un Sauveur", 11e, 10e, 9e années.

Résultats des examens de décembre

Afin d'encourager les bonnes volontés et les talents de chacune, cette fois-ci nous publions l'élève qui s'est classée première sur les examens en général, celle qui mérite une "mention d'honneur" pour application au "bon langage" et à la conversation anglaise.

11e année: Sr St-René-Maria
1ère: Mireille Filion 93
Bon langage: M.-T. Grégoire
Conversation anglaise: Micheline Grégoire.

10e0 année: Sr St-René-Maria
1ère: Louise Marchand 92.8
Bonlangage: Lisette Brunelle.
Conversation anglaise: Marguerite Bertrand.

9e année: Sr Ste-Marie-Josaphat
Bon langage: Suzanne Desroches.
1ère: Jacqueline Leblanc 86
Conversation anglaise: Mireille Poirier.

8e année A: Sr Ste-Louise-de-Savoie
1ère: Claire Brunelle 95.5
Bon langage: M. Clark.
Conversation anglaise: L. Brault.

8e année B: Mmme Rose Salvail
1ère: Marie-Claire Martel 89
Bon langage: Colette Berleur.
Conversation anglaise: R. Bisaillon.

7e année: Mme Bernard Labonté.
1ère: Julienne Langlois 92
Bon langage: Lucille Bessette.
Conversation anglaise: Julienne Langlois.

6e année: Sr Ste-Claire-de-la-Prov.
1ère: Mireille Dépelteau 94
Bon langage: Marie-France Petiot.
Conversation anglaise: Carole Daneau.

5e année: Mme Marthe Allard.
1ère: Catherine Langlois 96
Bon langage: Diane Bissonnette.

4e année: Mlle Georgette Dion.
1ère: Josée Daneau 90
Bon langage: Marie-Andrée Petiot.

3e année: Mlle Gisèle René
1ère: Pauline Raymond 93
Bon langage: Noëlla Vallières.

2e année: Mlle Denise Harbec
1ère: Nicole Bertrand 94
Bon langage: Denise Oligny

1ère année: Sr Ste-Noëlle
1ère: Louise Normandin 97
Bon langage: Louise Ducharme.

La Directrice, C.N.D.

7 MOIS pour payer sans intérêt

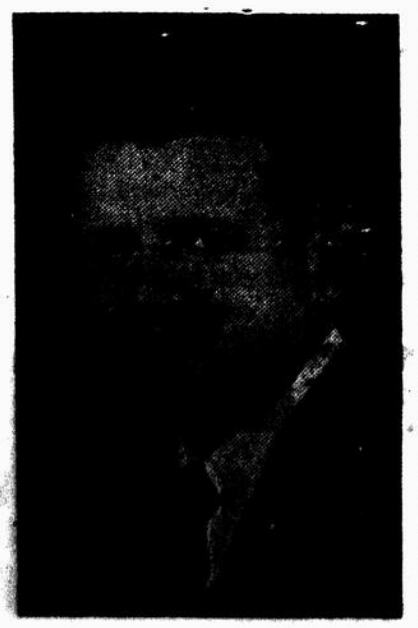
Tous genres d'assurances
- AUTOS
- CAMIONS (flottes)

Feu et responsabilité:
- RESIDENCES
- COMMERCES
- INDUSTRIES

Pour renseignements Signalez: Fidélité

Le jour 6-4155 Le soir 6-5457

René G. Trahan
288 Champlain S.-Jean



Charbonnerie LASNIER

Agent autorisé du fameux

ANTHRACITE READING (tacheté rouge)

Ainsi que charbon *Welsh, Coke, Buck-Wheat,* charbon à stoker, bois et huile de chauffage

★

170, rue FOCH, coin Collin

Fl. 7-4206 **Saint-Jean, Qué.**

Fl. 6-6897 **Fl. 6-6897**

Votre Centre d'Achat pour

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

GROS ET DETAIL

LA MAISON AU SERVICE PARFAIT

Maurice Trahan

— LIMITEE —

143, rue Mercier Saint-Jean, Qué.

Téléphone Fl. 6-6897

Vous pouvez toujours vous procurer, chez-nous, la fameuse décorative **PANELYTE, fabriquée à Saint-Jean même.**

Dans nos cinémas . . . cette semaine

Signification des cotes morales

T **TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.**

Aa **ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).**

A **ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.**

AR **ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.**

D **A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.**

P **A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.**

*** FILM A VOIR**

L'astérisque à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

● CAPITOL

Mercredi à samedi:

—THE ACTION OF THE TIGER.
Drame d'aventures avec Van Johnson et Martine Carol .... AR

—THE HIRED GUN.
Avec Rod Cameron .... ?

Dimanche à mardi:

—COLERE NOIRE.
Drame policier avec Alan Ladd, E. G. Robinson..... A

—MA VIE COMMENCE EN MALAISIE.
Drame de guerre avec Peter Finch et V. McKenna Aa

Jeudi et vendredi:

—THE TALL STRANGER.
Avec Virginia Mayo .... ?

—UNDER SEA GIRL.
Avec Maria Cordy .... ?

● IMPERIAL

Jeudi à samedi:

—AFFAIR IN RENO .... ?

—PAWNEE.
Western avec G. Montgomery .... Aa

Dimanche à mercredi:

—THE JOKER IS WILD.
Drame pseudo-biographique réalisé pas Charles Vidor avec Frank Sinatra AR

—OPERATION MAD BALL.
Comédie avec Jack Lemman .... Aa

● TELEVISION

VENDREDI, 17 janvier (7 h. 30 p.m.)

—LA PORTEUSE DE PAIN.
Mélodrame réalisé par M. Cloche .... Aa

VENDREDI, 17 janvier (11 h. 15 p.m.)

—L'EROIQUE MONSIEUR BONIFACE.
Comédie policière avec Fernandel .... A

SAMEDI, 18 janvier (3 heures p.m.)

—LA BATAILLE DU RAIL.
Drame de la résistance et documentaire réalisé par René Clément .... Aa

DIMANCHE, 19 janvier (3 heures)

—L'AMOUR VIENT EN DANSANT.
Comédie et music-hall .. A

"Ma vie commence en Malaisie"

Le film raconte la tragédie d'une évacuation en Malaisie, en 1942. Les Japonais envahissent le pays, font prisonniers fonctionnaires et soldats anglais et dirigent leurs femmes et enfants vers Singapour. La caravane marche d'un camp de prisonniers à l'autre. On lui refuse l'hospitalité malgré l'épuisement et la faim. La fièvre et la misère déciment les rangs et l'on va même jusqu'à crucifier un officier australien, coupable d'avoir témoigné son amour et sa pitié à une des malheureuses en lui offrant des volailles dérobées au sinistre commandant nippon.

Cette oeuvre émouvante magnifiquement réalisée et sobrement interprétée devait être présentée au festival de Cannes, 1956. Mais les représentants de l'ambassade japonaise à Paris ayant exprimé le désir qu'elle soit retirée, ses auteurs et producteurs se sont courtoisement soumis.

Appéciation morale: "Ce film met en relief le courage, le pardon des offenses et un rapprochement fraternel entre les races. La note religieuse est discrète mais efficace. Pour adultes et adolescents".

— oOo —

"Operation Mad Ball"

Cette comédie sans prétention est enlevée sur un rythme assez alerte. Le dialogue souvent pétillant rehausse des gags propres au milieu de l'armée. L'atmosphère d'une petite auberge normande tenue par une brave patronne est bien reconstituée. Les interprètes réussissent à être drôles.

Appréciation morale: "Visible par les adultes et les adolescents".

— oOo —

"La Bataille du rail" ★

Sous l'occupation, la résistance aux Allemands se manifeste de diverses façons parmi le personnel de la S. N. C. F.: sabotages divers, transport du courrier et des clandestins etc. A l'heure du débarquement les forces du maquis attaquent en plein jour mais sont impitoyablement écrasées par l'unité mécanisée allemande. L'héroïsme de chacun sert néanmoins la cause alliée et la libération vient mettre fin à l'oppression de l'envahisseur.

Parmi les innombrables batailles secrètes que la France livra dans l'ombre, durant quatre ans, celle du rail ne fut pas la moindre. C'est cette lutte incessante que René Clément raconte presque sans vedettes et sans dialogue en donnant à l'image sa pleine valeur expressive. Cette oeuvre marquante emploie le style d'un reportage authentique écrit avec simplicité sans aucun recours aux "travellings" savants ou encore à d'autres acrobaties techniques. Les vedettes professionnelles se mêlent discrètement aux cheminots anonymes.

Appréciation morale: "A cause de ses valeurs positives ce film est à recommander aux adultes et adolescents".

A Quatuor

"Studio 43"

"Quatuor" présente "Studio 43", une pièce d'Eugène Cloutier, à partir du 21 janvier prochain. Commandité par les compagnies Standard Brands et Canadian General Electric "Quatuor" passe tous les mardis soir de 8 h. 30 à 9 h. au réseau franaçis de télévision.

L'auteur a eu l'ingénieuse idée de situer le drame dans le studio 43, à l'endroit même où "Quatuor" est télédiffusé chaque semaine.

L'intrigue s'amorce au moment où s'achèvent les répétitions d'un téléthéâtre ayant pour titre "Lucrèce Borgia". Mais le théâtre donne place à la réalité. Au cours d'une des scènes de la pièce, une tentative de meurtre est commise qui met en cause des personnages liés les uns aux autres par des sentiments de rancune et de jalousie. Chacun a des motifs plausibles de vouloir la disparition de la victime. Comment la police s'y prendra-t-elle pour éclaircir cette affaire?

Réalisé par Jean Faucher, "Studio 43" met en vedette Henri Norbert dans le rôle du vieux comédien délaissé, Gérard Poirier dans celui du jeune premier admiré, Diane Giguère dans celui de la vedette féminine, Jean-Claude Deret, dans le rôle du photographe pour "feuille jaune" et Robert Lebel et Albert Millaire dans ceux de deux autres comédiens ambitieux.

"Quatuor" passe tous les mardis soir de 8 h. 30 à 9 h. au réseau français de télévision à Montréal, Québec, Ottawa, Sherbrooke, Jonquière, Rimouski et Rouyn.

Nouveau service d'Air Canada

Air Canada mettra bientôt à la disposition du public voyageur un nouveau service qui permettra à un nombre grandissant de Canadiens de se rendre outre-mer. Les tarifs seront les plus bas qu'Air Canada ait jamais offerts pour ses vols à destination de l'Europe de l'Ouest, de l'Irlande et du Royaume-Uni.

A partir du 1er avril, Air Canada inaugurera un service de classe "économique" dont les tarifs seront de quelque 20% inférieurs à ceux de sa classe touriste. Par exemple, on pourra se rendre de Montréal en Irlande pour $222., ou de Montréal à Paris pour $267.

"Un nouveau marché très vaste sera ainsi ouvert grâce à ce nouveau service dont les tarifs seront exceptionnellement bas, déclare M. W. Gordon Wood, vice-président des ventes d'Air Canada. La rapidité de l'avion jointe à ces prix réduits vermettra à une foule de Canadiens de prendre des vacances peu coûteuses en Europe".

Les voyageurs de la classe "économique", comme ceux des classes de luxe et touriste, voyageront en Constellation Super G qu'on est en train d'équiper de radar pour la météo et de réservoirs au bout des ailes.

Soirée du Bon Vieux Temps à Saint-Jean

Samedi, le 25 janvier, il y aura soirée du "Bon Vieux Temps", organisée par les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean, à la salle de l'école du Sacré-Coeur, rue Laurier.

Les habitués de nos soirées ne voudront certainement pas manquer celle-ci, dont les organisateurs n'ont rien négligé pour qu'elle soit supérieure aux autres.

La soirée commencera à 8 h. 30 et comprendra danse, chants, musique, et goûter. Et le tout pour la modique somme de $1. Une vrai aubaine.

Tous sont les bienvenus à cette soirée de plaisir et d'agrément.

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605

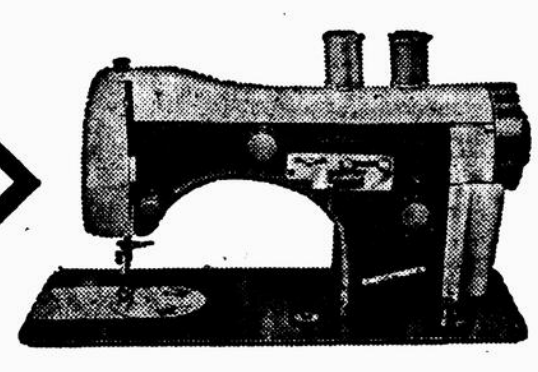
ROY & FILS

PORTES ET CHASSIS
MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Finition de maison — Veneer — Masonite — Arborite
Vitres — Peinture «Benjamin Moore»

197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

LA NOUVELLE
NECCHI
AU CERVEAU MÉCANIQUE



LA PLUS MERVEILLEUSE INVENTION DEPUIS L'AIGUILLE!

Le 'cerveau mécanique' de la Necchi retient un nombre infini de dessins. Il vous suffit de choisir un patron, mettre la machine en marche et la regarder coudre et broder pour vous... automatiquement. C'est la seule machine à coudre qui puisse faire des boutonnières, repriser, dessiner des monogrammes et faire toute votre couture ordinaire *automatiquement*.

Les Necchi sont garanties à vie et le service en est assuré par plus de 2,800 dépositaires, au Canada et aux États-Unis.
Demandez-en une démonstration gratuite à la maison.
Modèles Necchi-Bernina à partir de $109.00
NECCHI SEWING MACHINES (CANADA) LTD.

J. ALBERT COTE
137 Richelieu FI. 6-9464 S.-Jean

HENRI GREGOIRE
Napierville, P. Qué.



ATTENTION MESDAMES ET MESDEMOISELLES

LA GRANDE VENTE DE JANVIER

DE MARCHANDISES A LA VERGE

80% de Stock à Réduction

SHEFFORD WOOLLENS

194, rue Champlain St-Jean, Qué.

CHAMBLY

Nouveau marguillier

Chambly (DNC) — M. Wilfrid Maheu a été récemment élu marguillier de la paroisse Saint-Joseph en remplacement de M. J. Aimé Petit marguillier-comptable sortant de charge. Nos félicitations au nouvel élu et nos meilleurs voeux dans l'accomplissement de cette nouvelle fonction.

Fête à M. Robert Lebel

Les amis de M. Robert Lebel, maire de Ville Chambly, ont organisé une fête en son honneur à l'occasion de son départ pour l'Europe. Les citoyens de Chambly tenaient à exprimer leur gratitude à M. LeBel pour le dévouement qu'il met à gérer les affaires municipales. Sa réputation est d'ailleurs fort bien établie à Chambly comme dans tout le pays car, en plus d'être le représentant d'une importante compagnie établie dans la région, il s'occupe activement de sport et est président de l'Association Canadienne du Hockey amateur. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à Mme LeBel, un très bon voyage.

Retraite fermée pour hommes et jeunes gens

Avec l'encouragement de M. le curé Poirier et la collaboration de différents groupements paroissiaux, une retraite fermée s'organise présentement pour les hommes et les jeunes gens de Chambly. Cette retraite aura lieu à la Villa St-Jean-de-la-Lande, du 31 janvier (8 h. du soir) au 2 février (7 h. du soir).

Les paroissiens sont invités à profiter des grands avantages de cette retraite et à se joindre au groupe. Les intéressés doivent s'adresser le plus tôt possible aux organisateurs qui leur donneront tous les renseignements nécessaires.

Vous pouvez tout simplement téléphoner aux organisateurs suivants: MM. Roméo Boucher, Gérard Duclos P.-Emile Gemme, J. Lucien Gamache.

Naissances

Le 23 décembre a été baptisé Joseph, Pascal, Léon, Mario, né le 8 décembre, à Longueuil, enfant de M. Léon Claes et de Françoise Roy. Le parrain a été M. Pascal Guay et la marraine Pierrette Claes, son épouse.

Le 29 décembre a été baptisé Joseph, Armand, Robert, né le 16 à Montréal, enfant de M. Jean-Paul Viau et de Rachèle Lalumière. Le parrain a été M. Armand Lalumière et la marraine Aline Gervais, son épouse.

Le 29 décembre 1957 a été baptisée Marie-Jeanne, Collette, Véronique, née le 19 décembre, à Montréal, enfant de M. Michel Maillot et de Geneviève Jouffroy. Le parrain a été M. Gilles Brouillette et la marraine Collette Gagnon.

Le 7 janvier a été baptisé Marie, Thérèse, Marcelle, Andrée, née le 6, enfant de M. Edgar Boisvert et de Rachel Ainsly. Le parrain a été M. Rodolphe Boisvert et la marraine T. Courcy, son épouse.

Le 12 janvier a été baptisé Joseph, Jean, Marc, Yvon, André, né le trois, à Longueuil, enfant de M. Jean Paré et de Gisèle Tremblay. Le parrain a été M. Yvon Tremblay et la marraine Andrée Tremblay.

Le 12 janvier a été baptisé Joseph André, Robert, né le 1er janvier à Saint-Jean, enfant de M. Réal Coupal et de Liliane Boucher. Le parrain a été M. André Coupal et la marraine Monique Lalonde, son épouse.

Sépultures

Le 27 décembre 1957 est décédé en cette paroisse à l'âge de 69 ans, M. Benoit L'Ecuyer, époux de Aurore Senécal.

Il laisse dans le deuil sa fille: Mme Noiseux; son frère: Urgel L'Ecuyer.

Le service a été chanté mardi le 31 décembre en l'église paroissiale par M. le curé C. E. Poirier assisté de MM. les abbés Gilles Hamel et R. F. Raoul F.I.C. comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le curé qui fit la levée du corps.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Le 28 décembre 1957 est décédé en cette paroisse à l'âge de 71 ans, M. Wilfrid Charron, époux en 1ères noces de Clara Brossard et en secondes noces de Albertine Desmarais.

Il laisse dans le deuil son fils: Conrad et Alexandre Charron.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial le 26 décembre 1957.

Nos sincères condoléances à la famille.

— oOo —

DECES

Le 27 décembre, est décédé à sa demeure, à l'âge de 69 ans et 6 mois, après une longue maladie supportée avec résignation, M. Benoit L'Ecuyer, rentier, époux d'Aurore Senécal. Cultivateur, il avait exercé le commerce du foin dans la région pendant de nombreuses années.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, une fille: Pauline (Mme Raymond Noiseux); son gendre: M. Raymond Noiseux; un petit-fils: Paul; un frère: M. Urgel L'Ecuyer, de Chambly; trois soeurs: Alice (Mme Arthur Landry), de Montréal; Armandine (Mme Isidore Demeules); Bernadette (Mme Emile Laguë, toutes deux de Chambly.

Les funérailles ont eu lieu le 31 décembre en l'église de S.-Joseph-de-Chambly au milieu d'un grand nombre de parents et amis.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Charles-E. Poirier, assisté de ses deux vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Germain L'Ecuyer, Georges L'Ecuyer, Jean-Paul L'Ecuyer, Paul-Emile Laguë, Lucien Landry, Maurice Demeules.

La quête fut faite par MM. Denis et Léo L'Ecuyer.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Madame Benoit L'Ecuyer, M. et Mme Raymond Noiseux, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Benoit L'Ecuyer, décédé le 27 décembre, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

L'ACADIE

FIANÇAILLES

A Noël eurent lieu les fiançailles de Mlle Solange L'Ecuyer, fille de M. et Mme Gérard L'Ecuyer, à M. Normand Prairie, fils de M. et Mme Maurice Prairie.

—A Noël eurent lieu les fiançailles de M. Claude Martin fils de M. et Mme Hormisdas Martin à Mlle Pauline Méthé, de Marieville.

—A Noël eurent lieu les fiançailles de M. Mario Gélineau, fils de M. et Mme Jean-Marie Gélineau à Mlle Pierrette Boulais, fille de M. et Mme Pierre Boulais de Sabrevois.

Nos félicitations sont acquises à ces fiancés.

x x x

ELECTION

Lors de la nomination des conseillers qui a eu lieu le 8 janvier dernier, MM. Jean-Paul Dagenais, Maurice Toupin et Charles-Omer Rouillier ont été élus par acclamation.

Nos félicitations.

SYMPATHIES

Nos sympathies à M. Josaphat L'Ecuyer à l'occasion de la mort de Mme Poirier née Marie-Louise L'Ecuyer, décédée subitement à Montréal, la semaine dernière.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire !

TAXI IMPERIAL

FUNERAILLES — BAPTEME — MARIAGE
VOYAGE DE LONGUE DISTANCE

Tél. FI. 6-5757

Une valeur de $5. en voyage tous les 15 jours

NUMERO GAGNANT cette semaine: 3843



SEUL

Beltone

vous fait entendre

AVEC LES DEUX OREILLES

et vous offre ces avantages

- L'instrument qui vous fait entendre clairement est dans la monture
- Les lunettes BELTONE

n'ONT PAS DE BOUTON
n'ONT PAS DE CORDE

Clinique à

l'Hôtel Saint-Jean

de Saint-Jean

mardi

21 janvier 1958

de 2 à 5 h. p.m.



Consultant: J.-R. PEYROT

Centre BELTONE de Montréal

Bureau de l'ouest
1251, rue Guy
Tél. WE. 5-6359

Bureau de l'est
1010 Est, Ste-Catherine
Chambre 616
Tél. VIctor 9-1285

Lots à vendre à prix d'aubaine à Parc Chambly

- Au centre de Chambly-Bassin, près des églises, des écoles, des magasins et de la station de feu, etc.
- Services municipaux.
- La valeur de l'immeuble va monter très bientôt à cause du fameux canal du S.-Laurent et du canal projeté sur le Richelieu pour New-York.
- Petit paiement initial, longs termes. Pas de taxes, d'intérêt au autres charges.

Achetez maintenant avant la hausse du printemps.

A Montréal: M. Vincent
RE. 3-3131

A Chambly: M. Perron
FO. 2-3342



Le merveilleux Service de Préparation au Mariage du Centre Catholique est maintenant organisé dans plus de 20 pays différents. Pourquoi n'en pas profiter vous aussi, alors que tant d'autres le font ! Inscrivez-vous !

Suivez-le comme des milliers d'autres l'ont suivi. C'est très facile et vous ne le regretterez pas.

Vous songez à vous marier ?

LE MARIAGE

magnifique vocation chrétienne

A condition de vous y préparer chrétiennement

Le bonheur vous sourira

Comment vous préparer ? Le cours de PREPARATION AU MARIAGE par correspondance comblera votre désir d'atteindre le bonheur, de préserver votre amour réciproque, de l'intensifier même.

Profitez de ce cours unique de 14 leçons d'amour vrai et lumineux qui vous aidera à bâtir un foyer TRES heureux. Ils ne se comptent plus les ménages qui ont déjà suivi le cours de PREPARATION AU MARIAGE et qui nous avouent lui devoir leur bonheur. Faites comme eux . . .

Je désire recevoir, sans obligation de ma part, les renseignements sur le **Cours de Préparation au mariage, par correspondance.**

NOM .....

ADRESSE .....

.....

LE CENTRE CATHOLIQUE, 1, rue Stewart, Ottawa 2, Ont.

Assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Royale du Canada

M. James Muir déclare que les électeurs, le Gouvernement, les employés et les patrons doivent travailler à enrayer l'inflation

Il serait opportun de créer un organisme financier permettant aux exportateurs canadiens de financer de façon plus satisfaisante leurs transactions à longue échéance. Le temps peut être venu, pour notre marché de l'argent, de jouer un rôle plus important.

"Bien que l'enchaînement des augmentations de frais et de prix est indiscutablement un facteur d'inflation, même les meilleures intentions que peuvent manifester le travail et le patronat ne sauraient résister longtemps à un climat inflationniste créé par des dépenses excessives résultant d'erreurs ou d'un manque d'efficacité de l'administration monétaire et fiscale." C'est ce qu'a déclaré M. James Muir, chairman et président de la Banque Royale du Canada, dans l'allocution qu'il a prononcée à Montréal, le jeudi 9 janvier, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la banque. "Dans de telles circonstances, les salaires monteraient même sans la pression des syndicats. Le patron constate qu'il doit offrir un prix plus élevé à la main-d'oeuvre s'il veut augmenter sa production afin de répondre à une demande croissante. Cela l'obligera souvent à hausser les prix mais ses clients ne pourront payer ces prix plus élevés qu'à cause des conditions préalables d'une situation inflationniste grâce auxquelles ils trouveront l'argent pour le faire. Dans cette conjoncture, salaires et profits monteront ensemble mais c'est là le symptôme et non la cause de l'inflation.

"Mais quand une politique monétaire et fiscale efficace a brisé ce cercle vicieux, chacun, évidemment doit user de modération. Ce sont les bénéfices qui diminuent d'abord et à ce moment les syndicats doivent tenir compte du proverbe qui constate qu'à brebis tondue il faut mesurer le vent. Le fait est que si nous ne visons pas seulement l'emploi total et le progrès mais aussi la stabilité, l'exercice de la modération dans ses exigences devient un devoir non seulement pour le travailleur et pour le patron mais aussi bien pour les électeurs et pour les gouvernements."

LIBRE TAUX D'ECHANGE

"Parmi le stabilisants inhérents à notre régime économique," dit M. Muir, "il y a le jeu libre du taux du change étranger. En l'absence d'une échelle souple des prix et sous le régime d'une politique fiscale ordonnée en vue du plein emploi, le taux de change libre fournit le seul dispositif d'ajustement, à la place d'un rigoureux contrôle du change, des incessantes fluctuations qui modifient constamment l'équilibre de nos échanges internationaux".

"On dit parfois que l'affluence du capital étranger compense le déficit de nos échanges commerciaux et que toute interruption de cette affluence serait désastreuse. On devrait se rappeler en premier lieu qu'une large tranche de nos importations, particulièrement d'outillage et d'autre matériel, résulte de cette affluence de fonds de placement et, ensuite, qu'advenant une diminution des placements étrangers (et des importations qu'ils entraînent), le taux mobile du change constitue un instrument automatique d'ajustement pour l'écart déficitaire que peut présenter notre commerce de marchandises et de services avec les autres pays".

A L'AIDE DES EXPORTATEURS

M. Muir a souligné que "d'excellents hommes d'affaires à la recherche de marchés d'exportation peuvent voir leurs efforts entravés par l'insuffisance des moyens dont ils disposent pour financer leurs exportations, par comparaison avec ceux des concurrents étrangers.

PETITS EMPRUNTEURS BIEN SERVIS

"De façon générale, les banques sont en mesure de satisfaire les besoins légitimes de tous les petits et moyens emprunteurs solvables", a dit M. Muir.

"Au cours des derniers mois, toutefois, on a beaucoup parlé de la rareté du crédit mis à la disposition de ce secteur de notre vie économique et il semble que les autorités politiques aient fini par s'en inquiéter. Franchement, quand je lis de telles choses, je n'en crois pas mes yeux et je ne peux chasser de mon esprit l'impression qu'on exagère grossièrement, ou que, sans nous en rendre compte, nous assistons à une évolution en ce domaine. Il se peut qu'un changement fondamental soit en voie de se produire dans notre vie économique et que le petit marchand connaisse des difficultés contre lesquelles le crédit ne peut rien. On peut constater à certains signes non seulement que le commerce tend de plus en plus à se concentrer mais que les établissements de commerce et les entreprises de production voient leurs liens se resserrer de plus en plus.

"Depuis la mise en vigueur de la politique de restriction du crédit, votre banque a établi clairement, aussi bien par la parole que par de nombreuses communications écrites adressées à toutes nos succursales, que celles-ci devaient continuer d'accueillir favorablement les demandes de prêts personnels et de petits prêts d'affaires.

"En dépit de notre attitude, non seulement le nombre des emprunteurs a-t-il diminué mais on a enregistré une diminution considérable du montant emprunté dans ce secteur particulier. A notre banque, tout au moins, l'argent était disponible, nos gérants étaient au courant de notre ligne de conduite et, cependant, on dirait que les petits emprunteurs n'ont pas profité de leurs possibilités d'obtenir du crédit".

"La situation actuelle est absurde. Une entreprise canadienne reçoit de l'étranger une commande qui se chiffre par millions de dollars et la Société d'assurance des crédits à l'exportation garantit à tout prêteur le remboursement de la somme de cette transaction en un certain nombre d'années, mais pour financer son entreprise, l'exportateur ne trouve au pays aucun moyen qui corresponde à ses besoins.

"Ce qu'il lui faut, c'est de pouvoir escompter des effets de commerce échéant sur une période de plusieurs années ou de pouvoir s'en servir comme garantie pour en emprunter la somme pour la même période de temps. Lorsque le crédit est restreint, les banques à charte ne peuvent disposer de beaucoup de fonds pour des transactions de ce genre, de sorte que certaines entreprises canadiennes ont dû aller chercher le crédit dont elles avaient besoin à l'étranger, dans les banques non canadiennes. Le cas absurde s'est même produit plus d'une fois où une banque canadienne a prêté à un client de l'argent qu'il a ensuite déposé dans une banque non canadienne pour faciliter les opérations de prêts de cette dernière.

L'actif total dépasse maintenant 3¾ milliards

M. K. M. Sedgewick a fait remarquer que non seulement l'actif de la Banque Royale a atteint le chiffre impressionnant de $3,760,544,517, mais aussi que les hypothèques détenues en vertu de la Loi nationale sur l'habitation ont augmenté de plus de $30,000,000 pour passer à $216,590,000, soit environ 38% du total pour toutes les banques canadiennes.

M. Sedgewick a annoncé que les bénéfices nets de l'année se chiffraient "par $13,919,550 soit 11.6% de plus que l'an dernier. Le capital engagé de la banque s'élève à $202,000,000. Le bilan montre que la banque dispose d'une liquidité considérable. Cet actif liquide plus les valeurs à court terme du gouvernement du Canada et les prêts au jour le jour équivalent à 22.57% de l'ensemble des engagements de la banque envers le public".

"Etant donné que nous traversons en ce moment une période dite de "digestion", nous ne nous attendons pas de recevoir de l'industrie de façon générale des demandes particulièrement élevées mais nous tenons à souligner le fait que les besoins réels de nos clients solvables, petits ou gros, nous préoccupent et que nous les satisferons dans toute la mesure du possible".

S'arrêtant au programme extensif de construction et de rénovation, M. Sedgewick ajouta que le réseau comprenait maintenant "821 succursales au Canada et 82 à l'étranger, soit en tout 903 succursales ou 31 de plus que l'an dernier, y compris la première succursale de banque canadienne en territoire arctique, à Frobisher Bay".

LA BANQUE A L'ETRANGER

"Grâce à l'expérience acquise depuis l'établissement de notre première succursale à l'étranger", dit M. Sedgewick, "nous sommes parfaitement en mesure de nous adapter à toutes les exigences des transactions bancaires internationales. Dans les Antilles anglaises où se produisent d'importants événements constitutionnels qui préparent pour bientôt l'accession à l'égalité dans les cadres du Commonwealth, nous contribuons à la croissance économique de ce pays qui siégera bientôt dans le Commonwealth". M. Sedgewick parla enfin "des occasions exceptionnelles qui s'offrent aux jeunes hommes qui ont l'aptitude voulue et le goût de suivre une carrière bancaire internationale et des nouveaux postes qui s'ouvrent tous les ans pour un groupe choisi de jeunes hommes".

"Il serait, je pense, opportun qu'un consortium de banquiers canadiens, d'exportateurs canadiens et peut-être d'autres personnes ou institutions songent à former une société qui serait autorisée à escompter des effets de commerce représentant des transactions d'exportation à long terme du genre de celles dont je viens de parler".

LE MARCHE DE L'ARGENT

"Il y a quatre ans environ, à l'occasion de notre assemblée annuelle, j'ai dit qu'il serait peut-être utile d'étudier les possibilités d'un marché de l'argent à court terme au Canada. Un tel marché s'est constitué quelque six mois plus tard. Nous devrions, il me semble, rechercher les moyens d'élargir la base de notre marché de l'argent. Les seuls instruments dont on dispose actuellement sur ce marché sont les Bons du Trésor et les autres obligations du gouvernement du Canada échéant en pas plus de trois ans. Ce à quoi je songe en particulier, c'est à une étude des mesures à prendre pour atteindre aux dimensions d'un véritable marché de l'argent, c'est-à-dire un marché où les effets de commerce portant l'aval d'une banque auraient cours. Si utile que soit notre marché actuel de l'argent, je répète que cela vaudrait la peine, à mon point de vue, de voir si le temps n'est pas venu pour lui de sortir de ses langes et, prenant de la vigueur, de devenir graduellement un élément indépendant de notre régime financier".

Les activités de la Légion

ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS

La loi sur les allocations aux anciens combattants, qui est en vigueur depuis 1930, prévoit le versement d'allocations aux anciens combattants qui, par suite de leur service de guerre et de leur situation pécuniaire, ont droit à ces allocations, ainsi qu'aux veuves et aux orphelins de ces anciens combattants.

Les anciens combattants admissibles comprennent les Canadiens qui ont servi sur un théâtre de guerre ou qui touchent une pension pour invalidité se rattachant à leur service militaire, ou encore ceux qui ont servi dans les deux guerres mondiales et qui ont été licenciés honorablement. Ils comprennent en outre les anciens combattants des mêmes catégories qui ont servi dans les Armées du Commonwealth ou les forces alliées, pourvu qu'ils remplissent certaines conditions relatives au domicile ou à la résidence au Canada. La veuve et les orphelins de ces anciens combattants sont également admissibles au bénéfice de la loi.

Des allocations allant jusqu'à $60 ou $108 par mois, pour les célibataires ou les personnes mariées respectivement, et variant selon le revenu, peuvent être versées aux anciens combattants (hommes) lorsqu'ils atteignent l'âge de 60 ans et aux anciens combattants (femmes) et aux veuves à 55 ans. On peut aussi verser des allocations aux anciens combattants et aux veuves qui n'ont pas encore atteint les âges précités s'ils sont pour toujours inaptes à tout travail ou incapables de de pourvoir à leur subsistance. Lisez nos journaux locaux, vous y trouverez sous le titre "LES ACTIVITES DE LA LEGION" des explications générales concernant les allocations aux anciens combattants.

(à suivre)

INSTALLATION DES OFFICIERS

Le but principal de cette cérémonie est la sauvegarde de la puissance et de la valeur donnée à chaque officier élu pour l'accomplissement des diverses responsabilités.

Le président sortant K. Campbell présenta à l'assistance le Commandant du district N° 9 Fernand Bouchard qui était accompagné du sergent d'armes J. Chadwick, de Waterloo, c'est avec tatct et précision que le Cdt Bouchard inculqua à chaque officier (dans les deux langues) les onctions, responsabilités et dignité qu'exige les règlements de la Légion Canadienne pour porter toujours plus haut notre devise: "Loyauté, service, égalité, bienveillance".

Le nouveau président Réal Sabourin demanda au Commandant Bouchard de bien vouloir épingler sur la poitrine de K. Campbell la médaille d'honneur des anciens présidents.

Puis en reconnaissance des services rendus à la Légion l'ancien président K. Campbell remit un certain nombre de magnifiques blasons aux dévoués camarades dont nous publierons les noms la semaine prochaine.

A l'issue de cette cérémonie un superbe et délicieux buffet fut servi par D. Carbray et les Dames auxiliaires.

Sports: Darts et échecs

Résultats du 11 janvier: Cowansville à S.-Jean: hommes S.-Jean, 22; Cowansville 14; Dames S.-Jean, 5; Cowansville 11; 27 pour S.-Jean, 25 pour Cowansville. Plus haut pointage, 131 C. Royer, Cowansville; Dames B. Rouse et C. Renée, 98. Les 1001 points S. Thorton S.-Jean; Dames 10001 Mme T. Hobbs Cowansville. Prix de présence gagné par B. Maechel de Cowansville. Remerciements aux Dames auxiliaires pour le lunch offert. Les trophées des joueurs d'échecs sont exposés à la Légion.

Samedi le 18 janvier, SLEIGH-RIDE avec neige ou sans neige... souper aux fèves, etc. — Admission $0.75 par personne. Bienvenue à tous.

Le Publiciste.

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs

MONSIEUR 2 x 4 PAR DESOURDY



Sans paroles

Nous avons une ligne complète de:

Bois de construction, ciment, brique, plywood, planches murales, panelyte,

Papiers de toutes sortes pour bâtisses
Isolant, moulures, drains, ferronnerie, peinture CIL, etc.

●

Marchandise de qualité à des prix incomparables !

●

Appelez ou visitez
Monsieur 2 x 4
le plus tôt possible!

MATERIAUX DE DESOURDY LUMBER CONSTRUCTION

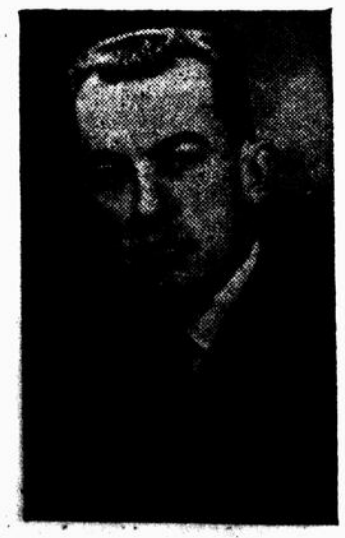
Montée S.-Luc FI. 8-3811

FI. 6-9547

Jacques-N. Jenneau

Assurances Générales

157, rue Dollard
Saint-Jean



JACQUES-N. JENNEAU

L'ADOPTION



Service Social de Saint-Jean
La Centrale Catholique, 190 Laurier, Saint-Jean — Tél. FI. 7-7533

Service Social de la Rive Sud
Centre Ozanam, 1535 boul. Tremblay, Ville Jacques-Cartier. Tél. OR. 4-1553

PAUL

Paul est un brave petit bonhomme qui habite la Crèche depuis environ deux ans. C'est un de nos sujets de choix. Il a bonne santé, bon naturel et belle humeur.

On l'aime beaucoup.

Un beau matin, sans trop savoir pourquoi, il se voit lever avant les autres; en hâte, on lui fait sa toilette et on le fait manger; lui, a bien sa gaieté de tous les jours, mais sa bonne a les yeux rouges, et elle pleure, et elle l'embrasse, et elle le plaint à mi-voix:

—Pauvre Paul, va!

—Hein? fait le petit gars, comme s'il voulait se faire expliquer.

On le déménage dans une pièce où il n'a jamais pénétré encore. Il revêt des appareils et des habits inaccoutumés. Cela le rend tout fier.

—Ou vas-tu, Paul?

—Mener, mener.

Eh bien! oui, Paul va se promener. Un voyage en Gaspésie.

oOo

On démarre. Il y a le chauffeur, la garde, deux religieuses et Paul. Celui-ci s'en va à son foyer adoptif. Il a été choisi sur les indications mêmes de ses futurs parents:

—Un petit garçon d'environ deux ans, bien en vie, blond avec yeux bleus, ce que vous avez de mieux dans ces âges-là.

Paul est sûrement ce qu'il y a de mieux dans ces âges-là. Il a bien, à l'oeil droit, un soupçon de strabisme, mais faites-le sourire ou plutôt regardez-le sourire, et vous oublierez tout de suite ce petit défaut dont il ne sait même pas rougir.

Le brave petit homme part si volontiers pour la Baie-des-Chaleurs, qu'on dirait qu'il y va toutes les semaines.

C'est à se demander si quelque secret instinct ne lui dit qu'il va trouver des remplaçants pour ceux qui lui ont donné la vie et le triste sort des abandonnés.

L'auto file à grande allure sur la grand'route. Paul ne veut rien perdre du cinéma qui se déroule à la portière. Il y a tant de nouveau! Paul, du reste, a l'oeil précis. On dirait même que d'avoir si longtemps borné sa vision aux horizons des salles et des corridors de l'hospice, il a des yeux tout neufs, tout jeunes, et tout puissants. Les moindres détails le frappent. Debout sur une boîte, il voit les poules avant le chauffeur, les chats de rencontre le jettent dans des transports d'amitié.

Même les vaches, ou les moutons, au loin, dans les champs, passent pour de moyens chats et reçoivent les mêmes invitations.

Mais la monotonie d'une longue course, le mugissement du moteur, le bercement des ressorts obéissants portent Paul au sommeil.

L'enfant fait son somme.

A peine ce tribut est-il payé à la nature, qu'il se remet à sa tâche de touriste. Il mange sur le pouce comme tout le monde, et plus abondamment même que tout le monde. Paul a un robuste appétit. Il n'exige rien, mais il ne refuse rien.

—Ah! que c'est beau! nous écrions-nous souvent.

Et plus ça va, plus c'est beau .... Cacouna, le Bic, Sainte-Flavie, les Méchins, L'Anse-Pleureuse, La Madeleine, Gaspé!

On arrête à Percé. Paul gambade stimulé par le salin, les goélands, les fous de Bassan l'intéressent par leurs vols et pirouettes dans la brise et le ciel bleu.

oOo

Tout a une fin, même un beau voyage, par des routes splendides, dans un féerique décor de printemps parmi la nature si tourmentée de la péninsule gaspésienne.

—Chez M. Félix Uu Tel, s'il-vous-plaît?

—Prenez la première route à droite, monsieur, montez jusqu'aux Quarante, c'est l'avant-dernière maison du rang.

Et l'on monte vers les terres de colonisation récente.

—Est-ce ici chez M. Félix Un Tel?

—Oui monsieur! Pour quoi-ce que c'est?

—Ce sont les gens de la Crèche qui arrivent.

—Mon Dieu! Félix, not' p'tit garçon!

Vous avez remarqué: "Notre petit garçon!".

Et Paul est déjà dans les bras de son père, qui l'emporte vers la maison. Mais Paul veut descendre à terre. Il y a quelqu'un qu'il n'a pas salué: Carlo, le bon gros dogue, vers lequel il se précipite comme vers son meilleur ami.

Et la nouvelle maman, l'heureuse maman, le regarde d'un air attendri:

—Mère, il me rappelle mon petit défunt. Viens voir maman, Paul!

Et elle l'embrasse, des larmes plein les yeux.

—On n'est pas riches, vous savez, mais je vous assure qu'il n'aura pas de misère avec nous autres; on va assez l'aimer! Cher petit malheureux, va!

—Alors, vous êtes contents?

—Oui, je pense qu'on est contents!

—Mais son petit oeil?

—Son petit oeil? C'est pas ça que je regarde, c'est son sourire!

—Alors, bonjours donc et bonne chance!

Bonjour et merci! Vous direz une petite prière pour que tout aille bien.

—Entendu! Vous méritez bien ça. Bonjour Paul!

La petite main d'un petit homme dans les bras de sa mère, s'agite dans le plus beau des sourires.

La voiturée, silencieuse, emporte et savoure longuement ce tableau d'un enfant joyeux faisant aux gens de la Crèche, dans l'envoi d'un baiser, le geste de l'affection et de la reconnaissance . . .

oOo

Comme la voiture était vide en redescendant le rang des Quarante, au soir de ce beau placement!

Vraiment, Paul, tu étais ce qu'il y a de mieux dans ces âges-là!

Dieu te bénisse! Brave petit bonromme!

oOo

Or, dans le silence où chacun roule, sur l'origine et le sort des enfants de la Crèche, des réflexions tragiques, je pense soudain à toi, le père de l'enfant abandonné, à toi, qui me lis peut-être en ce moment et qui, désintéressé, jusqu'ici, ne sais même pas le nom du fils dont tu nous a chargés, à toi qui n'eus pas le courage d'assumer tes responsabilités paternelles et qui, égoïste jusqu'au bout, persévérant même dans ton désordre, nous prépare d'autres victimes, bien loin que de te réhabiliter; je pense à toi, père anonyme de l'enfant illégitime, et une phrase monte à mes lèvres com-

(suite à la page 31)

Tél. 193 VARENNES
Coin des rue Ste-Anne et Guèvremont
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance.
Me Jules Phaneuf, b.a., l.b.
NOTAIRE
Heures de bureau:
Le matin: 9 h. à 12 h.
Le soir: 7 h. à 9 h.
Le bureau est ouvert tous les jours de la semaine. — Les lundis, vendredis soir et le samedi sur "rendez-vous" seulement.

Cartes Professionnelles

ARCHITECTES

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
54, rue Saint-Jacques
ST-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

JACQUES TOUGAS
— — — et — — —
JACQUES MORIN
ARCHITECTES
217, rue Jacques-Cartier
Tél. FI. 7-1629 St-Jean, Qué.

BERNARD LAVALLÉE
ARCHITECTE
7, VILLAGE SUISSE
Tél. FI. 6-3775 Saint-Jean

NOTAIRE

Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
Bureau à Saint-Remi
Ouvert tous les jours et tous les soirs.
30, rue St-André Tél. 87

Jean-Marie Thuot, B.A., B.Ph., O.D.

Docteur en optométrie
★ ★ ★
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

OPTOMETRISTES

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
218, rue Richelieu Saint-Jean

Rés. 305 St-Hubert Tél. FI. 8-2802
MAURICE BOULAIS, A. P. A.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC LICENCIÉ
Bureau: 39 St-Jacques Tél. FI. 7-7503—04

Hon. Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 Est, rue Saint-Jacques
Tél MArquette 5344-5
MONTRÉAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. St-Jean FI. 7-3440
ST-JEAN, QUÉ.

HEBERT, ROY & CIE, C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
Sherbrooke: 114 Wellington, N., tél. LOrraine 9-1778
★ ★ ★
Représentant à SAINT-JEAN:
J. W. LAVIGNE, A.P.A.
350 Notre-Dame Tél. FI. 6-6827 - FI. 6-3894

JEAN-PAUL GREGOIRE
COMPTABLE AGRÉÉ
Bureau à Saint-Jean
38, rue St-Denis
Tél. FI. 7-1024
Bureau à Laprairie
83, rue Ste-Elisabeth
Bureau à Laprairie le mardi seulement, les autres jours à Saint-Jean

COMPTABLE

Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, l.s.c., c.a.
COMPTABLE AGREE
BUREAU ET RESIDENCE
227, rue Champlain
Saint-Jean, Qué.

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours, 9 h. à 6 h.
Excepté le
mercredi, 9 h. à midi
vendredi 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

Tél. FI. 7-4592
FI. 7-1204
Jacques Gaudette
B.A., B.COM.
●
Comptable agréé
Bureau et résidence:
205, RUE BOUTHILLIER
SAINT-JEAN, P.Q.

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN-LICENCIÉ
★ ★ ★
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES C.C.M.
235 Jacques-Cartier Tél. FI. 6-3783 St-Jean, Qué.

CHIROPRATICIEN

HEURES DE BUREAU
Tous les jours: 10-12 h. — 2-6 h.
Lun., Merc. et Ven.: 7 à 9 h.
SAMEDI: sur appointement seul.
Raoul R. Lafleur, D.C.
Gradué de Palmer
RAYON-X
FI. 7-3488 210 Laurier
SAINT-JEAN, P.Q.

La Page Féminine

Un vêtement sport vraiment moderne

C'est à l'Esquimau que l'on doit le confort des vêtements de sport modernes.

Depuis des siècles exposé à des températures polaires, c'est lui qui a découvert le secret de la chaleur sans poids. Il a trouvé que le corps humain est une source efficace de chaleur si celle-ci peut être emprisonnée. Plutôt que les nombreuses épaisseurs de lourds vêtements portés par l'homme blanc pour combattre le froid, l'Esquimau revêtait un ample costume de caribou. Poil à l'intérieur, le cuir préservait du vent, tandis que la fourrure conservait la chaleur du corps.

Les dessinateurs de vêtements de sport s'inspirent des mêmes principes. Au lieu de la peau de caribou, ils recourent à des tissus serrés pour couper le vent. Et comme substitut à la fourrure, ils emploient une duveteuse couche de matière isolante, piquée entre deux épaisseurs de tissu.

La plus récente innovation dans le domaine du piqué, c'est l'usage de la bourre de "Terylene" blanche comme neige et dont la nature spongieuse conserve la chaleur à la façon des fourrures des Esquimaux. Le vêtement qui en est confectionné peut être extrêmement léger puisque la valeur isolante du "Terylene" se compare, à la livre, au duvet de meilleure qualité.

Même par des températures sibériennes, la chaleur du corps est conservée et pourtant le vêtement n'est jamais raide ou encombrant. Un coupe-vent pour dame ne pèse que 17 onces et un ensemble de chasse complet, comprenant sous-vêtement, coupe-vent et pantalon piqués pèse seulement un peu plus de deux livres. Cependant, les chasseurs prétendent que le nouveau costume capitonné fournit plus de chaleur que les 20 livres d'étoffes épaisses qu'ils portaient autrefois.

Des jaquettes pimpantes, en tissu piqué écarlate, vert chasseur, brun ou bleu, ajoutent une note colorée aux estrades de football, cet automne. A l'hiver, elles accompagneront le pantalon de ski. Des jeunes filles de la Colombie-Britannique ont lancé une nouvelle mode en brodant des motifs dans les grandes pointes à diamant que forment les piqures entrecroisées.

Quelque vendeur entreprenant devrait se rendre dans l'Arctique avec ses échantillons de vêtements capitonnés. Même les Esquimaux approuveraient cet article de la garde-robe moderne.

Les vitamines A et C

Les vitamines A et C sont indispensables à la santé. On les trouve dans les fruits agrumes, dans les tomates et dans leur jus. On les trouve aussi dans d'autres aliments: la vitamine A dans le foie, l'huile de foie de poisson, les légumes verts et jaunes, le cantaloup, les abricots et les pêches; la vitamine C dans le brocoli, les piments verts et rouges, les choux de Bruxelles, les navets crus, les épinards et d'autres aliments.

Intoxication alimentaire

Il faut veiller, surtout quand il fait chaud, à tenir les aliments au frais. Il faut tenir dans un refrigérateur, jusqu'au moment de les servir, les farces, les bouillons, les sauces, la volaille cuite, la mayonnaise et les garnitures à la crème pour tarte. Lorsque l'on se prépare pour un pique-nique ou pour une grande affluence de monde, on gardera la nourriture dans un réfrigérateur ou dans un endroit frais. Sinon, il peut y avoir du danger.

SOUPER TARDIF SANS TROP DE FRAIS

DE MEME que les architectes et les décorateurs révolutionnent l'art d'aménager les intérieurs ainsi la maîtresse de maison 1958 doit-elle repenser sa façon de recevoir à dîner ou à souper.

Aujourd'hui tout le monde travaille, sort ou voyage; on veut quand même, particulièrement durant le carnaval, se donner le plaisir d'inviter parfois quelques amis à sa table. Le souper tardif sans trop de frais semble bien être la solution idéale au problème de ces réceptions.

Grâce à un petit brin de prévoyance et d'organisation de même qu'aux avantages fournis par l'équipement de la cuisine moderne, la ménagère peut préparer tout son repas à l'avance, le placer au réfrigérateur et partir sans inquiétude au travail ou en visite.

On tend de plus en plus à ne présenter qu'un unique plat de résistance; il doit être décoratif, appétissant mais surtout nourrissant et abondant car il constitue à lui seul presque tout le repas.

La popularité du service genre buffet va toujours croissant. Chacun se sert à même les plats comme bon lui semble puis s'installe devant l'une des petites tables nombreuses dans les vivoirs modernes.

Voici maintenant des suggestions de plats uniques, mets succulents que les Economistes ménagères de la Section des consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada, ont puisé à même la richesse de la cuisine canadienne. Ces mets gagnent en saveur en réchauffant; bon nombre d'entr'eux réchauffent directement sur le poêle, d'autres au four. Quoiqu'il en soit, aucune des préparations mentionnées ne prend plus de 30 à 35 minutes à réchauffer et toutes se servent et se mangent facilement.

La ménagère a donc le choix entre:

la volaille en sauce blanche ou brune condimentée de persil haché;

le ragoût d'agneau aux petits pois, au navet, aux petits oignons, agrémenté du bouquet garni; **le ragoût de boeuf et de rognon de porc** enrichi de paprika; **le ragoût de pattes** ou de boulettes à la farine grillée;

le boeuf à la mode assaisonné de marjolaine;

le macaroni au porc haché condimenté à l'ail;

le spaghetti et sauce à la viande;

les pains de viande enrichis de champignons sautés ou de crème de champignons;

les tourtières, les pâtés chauds, les casseroles. A

APERITIF: pendant que le mets principal finit de réchauffer, pourquoi ne pas servir un jus de fruit, de légume, un consommé ou un apéritif au goût, accompagnés de croûtons au fromage ou de pain de seigle beurré.

SALADE: la salade, chou vert ou rouge, laitue ou autre verdure, attend au frais à couvert dans le plat de service, le moment d'être mêlé à la vinaigrette. On peut encore servir des marinades préparées à l'avance: chou rouge au basilic, betteraves à l'estragon, oignons à la menthe.

DESSERTS: qui dit que les invités ne seraient pas très heureux de déguster tout simplement du bon sirop d'érable, du miel exquis ou du beurre d'érable? Ces produits de chez nous sont en abondance sur le marché et leur utilisation représente une véritable économie de travail pour la ménagère.

Laissant à Madame le soin de décider en la matière, demandons-nous ce qu'on pourrait offrir d'autre? Le mets principal est-il un pâté? On sert alors des fruits frais, en conserve, congelés et du fromage OU une cossetarde arrosée de sirop d'érable. Pour ceux-là qui ne craignent pas d'ajouter un millimètre à leur taille, on accompagne fruits et cossetarde de biscuits légers et croquants.

Si la pièce de résistance ne comporte pas de pâte on a le choix entre la tarte aux pommes, aux atocas, aux raisins; le riz à la pompadour nappé de sirop d'érable, la charlotte russe au miel ou à l'érable; le gâteau au chocolat recouvert de glace fudge; le gâteau chiffon décoré de glace au beurre et au miel; le pouding à la vapeur accompagné de beurre d'érable en guise de sauce dure.

Ces desserts se préparent à l'avance et se servent froids, excepté le pouding à la vapeur. Mais tous trouveront des admirateurs intéressés et l'hôtesse n'aura probablement pas à se préoccuper des restes.

Signe de sécurité

Quand on achète des médicaments des drogues et des produits chimiques, on doit inscrire la date de l'achat sur l'étiquette avant de les ranger. Beaucoup de ces médicaments se détériorent avec le temps ou deviennent plus forts et plus concentrés et, par conséquents, dangereux. Le médecin ou le pharmacien indiqueront le temps d'emmagasinage sûr.

oOo

Surveillez votre poids

Vous devez mentionner à votre médecin tout changement important de poids, surtout si vous avez plus de quarante ans. Cela indique quelquefois un état qui demande un traitement. Les personnes obèses sont plus exposées au diabète que les personnes minces. Plus le diabète se découvre de bonne heure, plus il est facile à traiter et même à guérir.

oOo

Mains propres

Les personnes qui manipulent les aliments soignent un malade ou s'occupent d'un bébé doivent se laver les mains souvent, car au contact d'objets souillés ou poussiéreux, les mains risquent de ramasser des microbes et de les déposer là où ils causeront de l'infection. Il faut habituer les enfants à se laver les mains avant de manger.

oOo

La carie dentaire

Il est facile d'enrayer la première attaque de la carie dentaire. Si la cavité est négligée, elle peut entraîner la perte d'autres dents, car la carie se propage.

"Pot-Pourri Féminin" à CHLT-TV canal 7, chaque jeudi, de 1 h. 30 à 2 h. 30 p.m.

"Pour plaire aux femmes, il faut faire tout de suite, ce qu'elles réclament", chantait, il y a une dizaine d'années, Fernand Gravey dans un film français à succès.

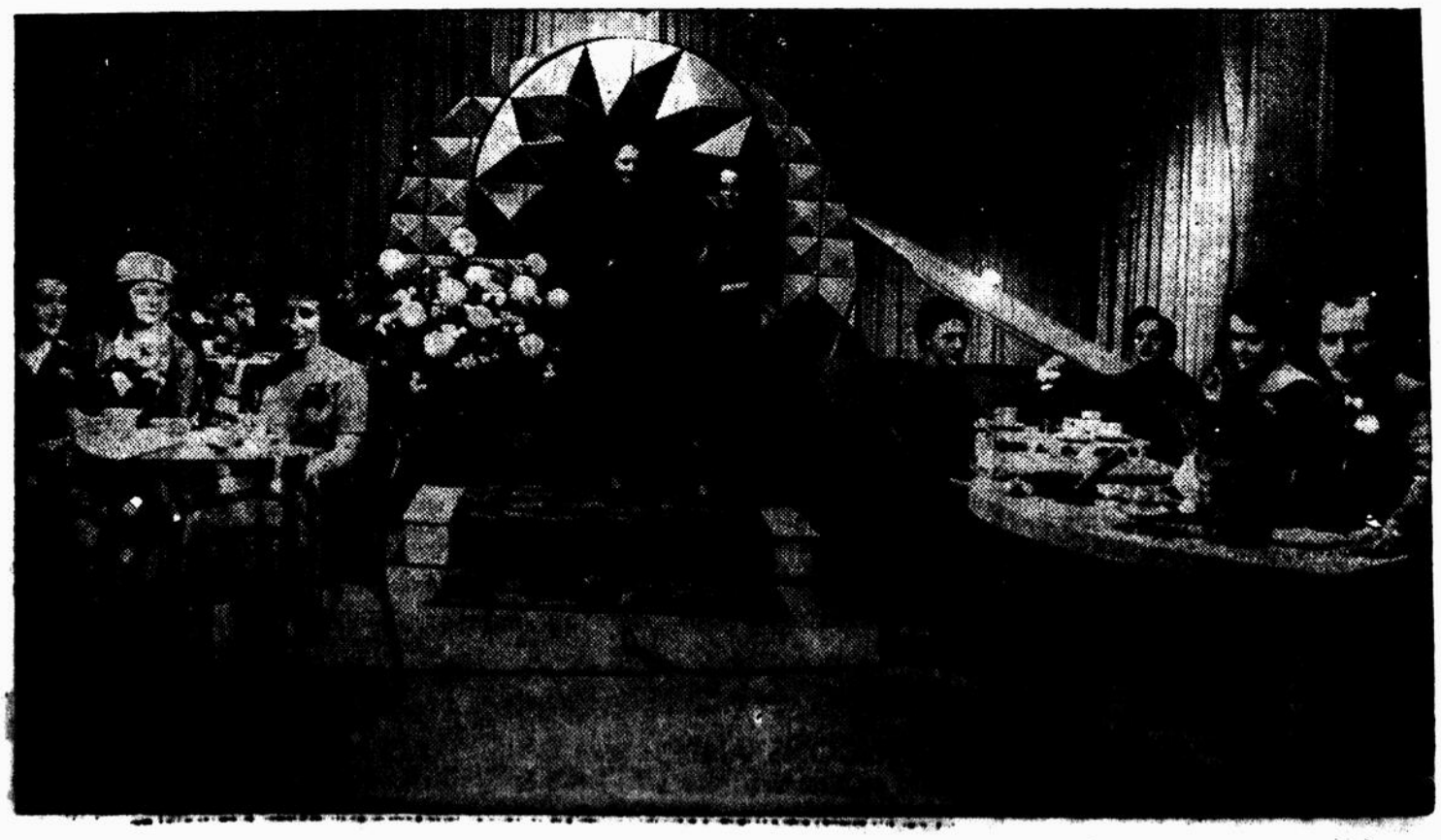
Inspiré par cette recette, le poste CHLT-TV a mis à l'affiche, il y a quelques semaines, un programme essentiellement féminin intitulé "Pot-Pourri Féminin" qui passe chaque jeudi de 1 h. 30 à 2 h. 30 p.m., au canal 7, et où l'on retrouve toutes les rubriques qui intéressent les dames.

C'est ainsi que cette émission comprend: UN DEFILE DE MODES, L'HOROSCOPE DU JOUR, LA MENAGERE DE LA SEMAINE, LE CARNET SOCIAL, ainsi que plusieurs interviews avec des personnalités féminines marquantes.

De plus, les téléspectateurs ont la chance de gagner de magnifiques prix en participant au TELECONCOURS du "POT-POURRI FEMININ".

Il n'e nfallait pas plus pour river les téléspectatrices au canal 7. C'est ainsi que cette émission, encore toute récente, a remporté tous les suffrages, et qu'elle est devenue une des émissions les plus populaires de la télévision.

Le programme est télévisé en direct, des studios de CHLT-TV, à Sherbrooke, et les dames sont invitées à y assister. Le thé leur est servi durant l'émission, animée par Lise CHENO et Paul GADOURY, et réalisée par Gary LONGCHAMP.



SAINT REMI

BAPTEMES

ROCHON: A l'hôpital de Saint-Jérôme, le 30 décembre 1957, a été baptisé Joseph, Ludger, Yvan, enfant de M. Gilles Rochon et de Cécile Beaudry. Parrain: M. Irenée Rochon, oncle de l'enfant; marraine: Mlle Estelle Beaudry, tante de l'enfant. Porteuse: Lise Rochon, également tante de l'enfant.

—ROBICHEAU: A Ville Lasalle, le 5 janvier 1958, a été baptisée Marie, Rose, Lyne, enfant de M. Raoul Robicheau et de Gisèle Vary. Parrain: M. Henri-Paul Savoie, cousin de l'enfant; marraine: Mme Roch Lussier (Thérèse Vary), tante de l'enfant. Porteuse: Mme Arsène Vary, grand'mère.

—BOULERICE : A l'église paroissiale, le 5 janvier 1958, a été baptisé par M. l'abbé Lucien Lemieux: Joseph, Armand, Yves, enfant de M. Marcel Boulerice et de Jeannine Guyon. Parrain: M. Armand Beaudin; marraine: Berthe Guyon, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Oscar Beaudin, tante.

—HOULE: A Delson, le 15 décembre 1957, a été baptisée par M. le curé Isidore Provençal: Marie, Lise, enfant de M. Gaëtan Houle et de Thérèse Robidoux. Parrain: M. Marcel Beauchamp, marraine: Gisèle Robidoux, son épouse, d'Ormstown, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Madame Gustave Houle (Blanche Provençal), grand'mère du bébé.

—HOULE: En l'église paroissiale, le 5 janvier 1958, a été baptisé : Joseph, Gustave, Roland, enfant de M. René Houle et de Jeannette Laberge. Parrain: Gustave Houle; marraine: Blanche Provençal, son épouse, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Marleau, tante de l'enfant. C'est M. le curé Isidore Provençal de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de S.-Jean qui présidait à la cérémonie du baptême.

—REMILLARD: En l'église paroissiale le 5 janvier 1958, a été baptisée Marie, Gisèle, Sylvie, enfant de M. Clément Rémillard et de Gertrude Provost. Parrain: M. Aurèle Rémillard; marraine: Laura Faille, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—DUQUETTE: En l'église paroissiale, le 12 janvier 1958, a été baptisée: Marie, Fleurette, Solange, enfant de M. Emile Duquette et de Noëlla Cusson. Parrain: M. Ernest Cusson; marraine: Angélina Boulerice, son épouse, grands-parents de l'enfant.

Toutes nos félicitations à ces heureux parents.

x x x

IN MEMORIAM

Joseph Santoire

Dans la mémoire de ton épouse et de tes enfants, cinq années se sont passées aussi tristes, que le jour où, Dieu te rappela à Lui, le 17 janvier 1953.

Du haut du ciel, veille bien sur nous tous, jusqu'au jour où, nous irons partager ton bonheur.

Tu demeures avec nous dans la pensée.

Une grand'messe cinquième anniversaire sera chantée en l'église paroissiale le 21 janvier. Parents et amis sont invités à y assister.

Ton épouse et tes enfants qui vivent de tont souvenir.

x x x

SYMPATHIES

Nos plus sincères sympathies à Mme J.-Ubald Blain qui a été récemment éprouvée par le décès de sa soeur, Soeur Marie-Joseph-Anne, s.s.a. (Eglantine Bédard).

Ses funérailles ont eu lieu mardi le 7 janvier en la chapelle des Soeurs Sainte-Anne, au Mont Ste-Anne à Lachine.

x x x

DECES ET FUNERAILLES DE Mme ALBERT VINET

Le 7 janvier 1958, est décédée subitement, à l'âge de 70 ans, Mme Albert Vinet née Dorilla Primeau.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le 11 janvier au milieu d'une belle assistance de parents et d'amis.

Le cortège, précédé d'un landau de fleurs, partit du salon mortuaire où la défunte était exposée pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut chanté à 10 heures par le Chanoine O. Thouin accompagné du R.P. A. Gagnon, c.s.v., et de M. l'abbé M. Lecavalier.

Conduisaient le deuil: MM. Alfred et Henri Vinet.

Les porteurs étaient: MM. Zéphir Lemieux, Léo Lefebvre, Albert Meunier, Philibert Primeau, Marcel Robidoux et Emilien Beaulieu, neveux de la défunte.

Celle-ci appartenait à la Congrégation des Dames de Ste-Anne et à la Fraternité du Tiers-Ordre.

Les porteuses d'honneur étaient: Mmes Elzéar Lefebvre, Alexandre Rousseau, Jean-R. Provost, Alcide Tougas, Gilles Laroche et Murray Perras.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, 5 filles: Mme Camile Brunet (Imelda), Mme Chs-A. Jobin (Simone), Mme J.-Paul Béchette (Pauline), Mlles Jeannine et Cécile Vinet; 5 fils: Philippe, Henri, Alfred, Jean-Paul et Léo; 3 soeurs: Mme Joseph Meunier (Lauria), de Ville Lasalle, Mme Aimé Lefebvre (Yvonne) de Caughnawaga; Mme Xavier Lefebvre (Delvica) de Saint-Remi; ses gendres: MM. Camille Brunet, Charles-Antoine Jobin et J.-Paul Béchette; ses brus: Mme Henri Vinet (Jeanne Rochon), Mme Alfred Vinet (Lilianne Prud'homme), Mme J.-Paul Vinet (Rose Robichaud), Mme Léo Vinet (Yvette Dubuc); ses beaux-frères e tbelles-soeurs: M. Arsène Vinet de Saint-Isidore, M. et Mme Elzéar Vinet de Ste-Philomène, Mme Edmour Vinet, M. Aimé Lefebvre, M. Xavier Lefebvre, M. Donat Charrette et M. Edgar Ste-Marie; 15 petits-enfants, plusieurs neveux et nièces et beaucoup d'autres parents.

Nos plus sincères condoléances à cette famille.

x x x

FETE DE L'EPIPHANIE

A l'occasion de la fête de l'Epiphanie, M. l'abbé Gérard Dumouchel professeur à l'Université Laval de Québec, fit le sermon à toutes les messes, sur la foi des Mages qui était à la fois prompte, persévérante et généreuse. Les Rois Mages qui étaient des savants en astronomie ont aperçu dans le firmament une étoile étrange et brillante qu'ils n'avaient jamais vue auparavant. Sans perdre un instant ils l'ont suivie et cette dernière les a conduits à l'endroit même où se trouvait l'Enfant-Jésus, Marie et Joseph. — Pour nous, la foi est-elle aussi prompte à croire ce qu'on nous enseigne?

Les Mages ne savaient pas que le Roi des Juifs qu'ils allaient adorer seraient représenté par un nouveau-né, entouré d'une humble paysanne qui était sa mère et de son père.

Ils ont cru parce qu'ils avaient une foi persévérante et que leur foi ne s'ébranlait pas à la vue de ce spectacle. Quand nous sommes incompris de notre entuorage, quand des personnes s'acharnent contre nous, voyons-nous encore Dieu qui permet cela pour nous sanctifier et nous attacher davantage à Lui.

Les Mages ne sont pas arrivés les mains vides auprès de l'Enfant-Jésus, pour eux, leurs richesses étaient l'or, l'encens et la myrrhe, ils avaient une foi généreuse.

Nous-mêmes, est-ce que nous donnons tout à Jésus? Savons-nous nous oublier et faire profiter à notre entourage des talents que nous avons reçus.

Ainsi la foi devrait imprégner tous nos actes, circuler en notre vie comme le sang dans nos veines.

C'est saint Paul qui dit: "Que le juste vit de la foi".

Monsieur l'abbé terminait en nous invitant à imiter les Mages, ne pas craindre la distance à franchir, les mille sacrifices que nous devons nous imposer pour pratiquer notre foi. C'était la meilleure leçon à tirer de cette grande fête.

SAINT-MATHIEU

Reddition des comptes

L'année qui vient de se terminer nous occasionne un rapport financier assez exceptionnel. Nos plus gros revenus nous sont venus cependant des "dons et concours" c'est-à-dire des souscriptions faites pour la Calvaire et le cimetière et d'organisations paroissiales. Ici, les paroissiens méritent la louange pour leur générosité. Le grand total des recettes ordinaires et extraordinaires s'est élevé à $11,629.98. Les dépenses ordinaires s'élèvent à $4,793. et 34c et les dépenses extraordinaires à $7,197.04. En caisse au 1er janvier 1958 $214.34 Un merci à MM. les marguilliers, anciens et nouveaux et à tous ceux qui font passer l'avantage de la Fabrique avant le leur. C'est du civisme bien placé, de la vertu.

Nos excuses

Nous tenons à nous excuser d'un oubli. La maison L. P. Lazure, de St-Remi, nous avait fait cadeau, pour notre soirée paroissiale du 21 décembre, dernier, d'une belle lampe électrique. Notre rapport du 9 janvier dernier n'en faisait pas mention. Nos remerciements à la maison Lazure dont le cadeau a été agréable et utile.

Fête des enfants

Dimanche prochain, le 19 janvier, aura lieu notre fête annuelle des enfants. Comme par le passé, il y aura quelques courtes pièces par les enfants, bénédiction des enfants, prière à la Ste-Famille et distribution de petits cadeaux. Amenons tous nos chers petits.

Soirée Lacordaire

Notre prochaine soirée Lacordaire se tiendra dimanche soir prochain à la salle paroissiale à 8 h. Nous serons très heureux de vous y voir, jeunes et plus âgés. Pensez donc que d'autres ont besoin de votre aide et de votre charité! Pensez donc à l'avenir de vos enfants! Ne soyez vous pas que le moyen le plus efficace de les garder bons est de leur donner de bonnes habitutudes, fortifier leur volonté par quelques sacrifices.

Réunion de la Fabrique

Dimanche prochain, réunion des marguilliers, anciens et nouveaux pour décider des moyens à prendre pour doter la Fabrique de revenus plus proportionnés aux besoins actuels.

Société catholique de la Bible

Si quelque lecteur de notre courrier portait intérêt, selon le désir de nos évêques, à la lecture de la Bible, il est invité à téléphoner au Directeur diocésain, Mission 3-8561 Adresse: M. le curé, presbytère St-Mathieu, Comté de Laprairie.

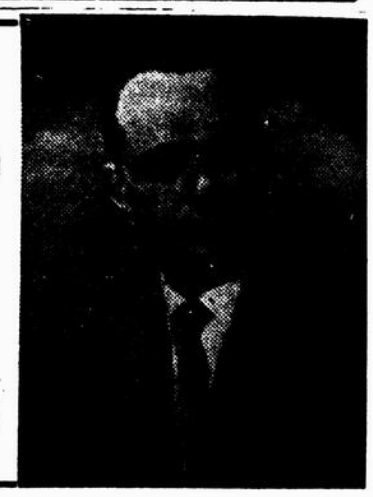
Elections

M. Germain Derome, du rang St-Benoit, a été élu conseiller municipal par acclamation. Il remplace M. Gérard Bisson du même rang. Deux autres sièges municipaux n'ont pas encore de représentants. Celui-ci sera élu par le vote populaire. Il y a donc élection d'une part entre MM. Félix Gallbrand et Jean Lefebvre, et d'autre part entre MM. Guy Barbeau et Paul-Jacques Derome.

Tél. FL. 7-2474
René Grenier
● PLOMBIER
● FERBLANTIER
SERVICE RAPIDE
OUVRAGE GARANTI
Installation à eau chaude
416 Laurier Saint-Jean

Rien comme çà
...Tout à fait nouveau !

'RUSCO
Tout acier, automatique
Porte Moustiquaire et contre-porte combinée
★
Une seule porte pour protéger contre les moustiques et contre le froid. Vous n'avez qu'à lever la vitre pour la ventilation — tout comme une fenêtre.
Demandez une démonstration gratuite
MARCEL DELAGE
203 St-Jacques Tél. FL. 6-4756
Saint-Jean, P.Q.

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain
RODRIGUE POTVIN
Assurances générales
Ville S.-Remi 151


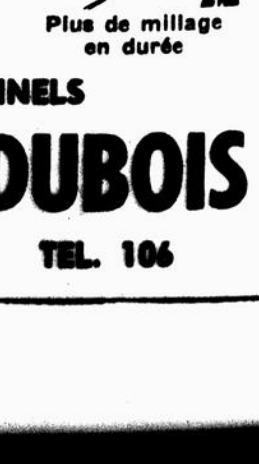

Soyez prêts pour la neige avec les
Firestone Town & Country

Plus mordant sur la glace

Meilleure traction dans la neige

Toute sécurité à la pluie

Plus de traction dans la boue

Plus silencieux sur la route

Plus de millage en durée
A PRIX EXCEPTIONNELS
Garage HERVE DUBOIS
VILLE SAINT-REMI — TEL. 106

POUR LA CHANDELEUR
Si votre commande n'est pas encore placée, nous vous invitons à nous l'adresser le plus tôt possible.


	La bte
Cierges Chandeleur n° 136	0.08½
Chandelles Purification 8s n° 137/A	0.19
Chandelles Purification 6s n° 137	0.22
Chandelles Cire d'abeilles 8s n° 139	0.31
Chandelles Cire d'abeilles 6s n° 138	0.40

N.B.: Nous pouvons vous fournir les mêmes chandelles avec 9 sujets religieux différents avec une légère augmentation de 0.05 la boite. Toujours 2 chandelles ou cierges à la boite.
Ne remettez pas votre commande à plus tard
Adressez-le-nous ce jour-même. — Merci.
F. BAILLARGEON LIMITÉE
SAINT-CONSTANT, Comté de Laprairie, Qué. A.D. 1896 MONTREAL 51 Notre-Dame Ouest

NAPIERVILLE

Marguillier ....

Dimanche, le 5 janvier dernier, un nouveau marguillier pour Napierville se fit connaître. Il s'agit de M. Eugène Hébert, cultivateur bien connu de Napierville. M. Hébert était en remplacement de M. Charles Landry, marguillier sortant. Nos plus sincères félicitations accompagnent notre nouvel administrateur qui a prêté serment d'office à la messe paroissiale.

Souhaits

Meilleurs souhaits de bonne fête à Mlle Loulou Trudeau de Napierville. Que cet anniversaire lui apporte tout le bonheur désiré durant cette année qui s'ajoute à la vie. C'est le souhait formulé de la part de tous ses amis de Napierville et des environs.

Vendredi le 27 décembre dernier, est née Marie, Thérèse, Isabelle, Deneault, enfant de M. et Mme Gaston Deneault qui fut baptisée en l'église paroissiale de Napierville par M. le vicaire André Mercier le 5 janvier 1958. Les parrain et marraine ont été M. et Mme Robert Dionne, et la porteuse: Mme Lionel Beaudin. Après la cérémonie religieuse, une réception d'une trentaine d'invités eut lieu chez les parents de l'enfant. Nos plus sincères félicitations aux nouveaux parents.

Politique

Nos plus sincères félicitations à M. Ernest-Léopold Fortin, M. Roméo Patenaude et M. Alexandre Morin qui furent élus conseillers de la paroisse de Napierville, mercredi dernier le 8 janvier. Tous trois furent élus par acclamation. Il est à noter que M. E. L. Fortin en est à son 7e mandat comme représentant de notre paroisse. Bonne chance à tous, et souhaitons qu'ils mènent à bien leur tâche, comme ils l'ont toujours fait.

Mariage

Mardi, le 14 janvier 1958 fut célébré en la cathédrale de Joliette le mariage de M. Gilles Gadoua, fils de M. et Mme Jean A. Gadoua et de Napierville, Qué., et Lise Messier de Joliette, fille de M. et Mme Paulin Messier. Le mariage fut béni par l'abbé Bruno Gendron de la Cathédrale de Saint-Jean. La réception qui comprenait quelque cent invités eut lieu au Restaurant Kambo de Joliette.

Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Comité des Jeux d'hiver

Le tirage d'une polisseuse électrique organisé par le Comité des Jeux d'Hiver à l'occasion du Couronnement de la Reine des Sports de Napierville se poursuit toujours.

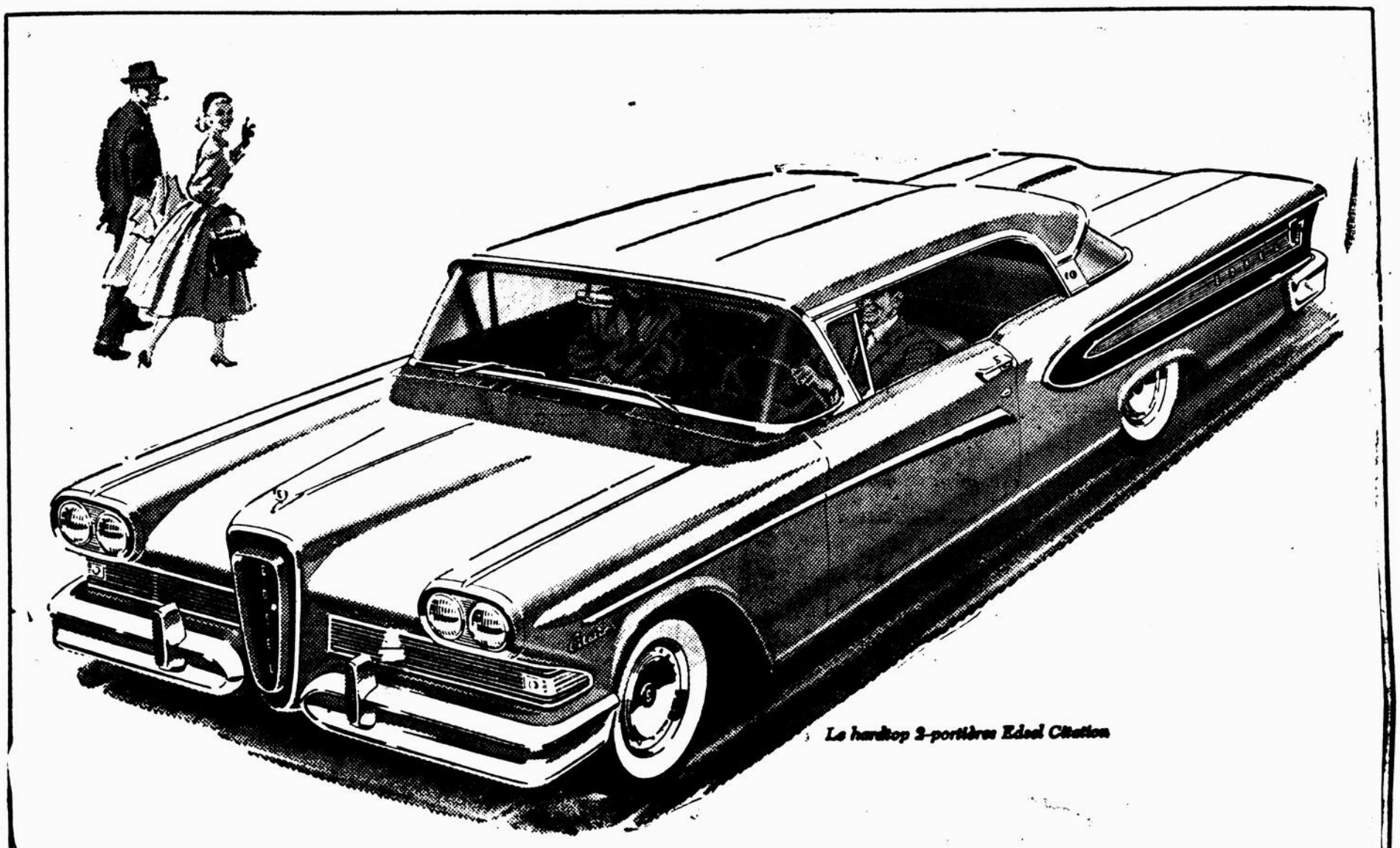
Actuellement, les billets d'un souper à la dinde qui aura lieu en la salle de l'Académie Daigneau sont aussi en circulation. Ce banquet fera suite au Carnaval d'Hiver qui aura lieu l'après-midi, et sera la clôture du couronnement de Mlle Pépin. Après le souper, il y aura musique avec l'orchestre des fameux Chevaliers Rouges de Marieville.

Nous avertissons dès maintenant ceux qui veulent se procurer des billets pour ce banquet de le faire au plus tôt, car la quantité en est limitée, et déjà il n'en reste pas tellement. Pour toutes informations s'adresser à M. Ernest Léopold Fortin de Napierville, président du Comité des Jeux d'Hiver. Et avant de vous quitter, je dis à tous les gens de Napierville et des environs: Tous ensemble, allons nous amuser à Napierville le dimanche 2 février, et allons participer au Couronnement de la nouvelle Reine.

DELSON

Naissance

Le 4 janvier 1958 a été baptisé Georges, Omer, Maurice, enfant de M. Maurice Barbeau et de Marie-J. Bisaillon. Le parrain a été M. Georges Bacon et la marraine Georgette Bisaillon.



Le hardtop 2-portières Edsel Citation

La seule voiture vraiment nouvelle:

l'EDSEL 1958

...vous la reconnaîtrez tout de suite, n'importe où!

Quand vous achetez une Edsel, ce n'est pas un véhicule "modernisé" que vous obtenez mais une voiture absolument nouvelle d'un pare-chocs à l'autre... la *seule* en son genre, à tous points de vue.

Conduisez une Edsel et vous constaterez qu'une seule conclusion s'impose: l'Edsel est véritablement une "voiture de rêve".

Tout, en elle, est différent... et mieux que dans les autres voitures.

Les boutons du changement de vitesses automatique sont là où ils doivent être: au centre même du volant. Grâce à cette commande "Teletouch" vous pouvez conduire votre Edsel — ou la manoeuvrer pour stationner, lui donner un mouvement de va-et-vient dans la neige — sans jamais quitter le volant des mains.

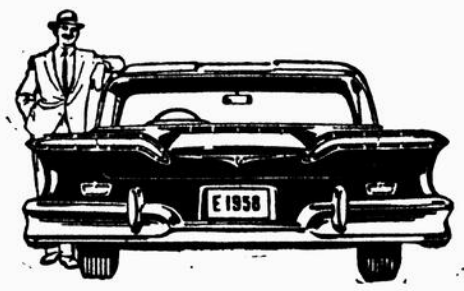
Le puissant moteur V-8 de l'Edsel est le plus nouveau au monde. Faites-en l'essai: vous n'avez jamais eu à votre disposition autant de puissance utile!

Les gros et puissants freins de l'Edsel s'ajustent d'eux-mêmes *automatiquement* à mesure qu'ils s'usent et la réchauffeuse possède une particularité depuis longtemps attendue: un cadran permettant de contrôler d'un seul geste la température, la direction et le volume de l'air admis.

Seule l'Edsel vous offre toutes ces commodités... et bien d'autres encore! Faites la comparaison avec les autres marques et vous serez forcé d'admettre que l'Edsel — dernière née de la grande famille des excellentes voitures Ford — est bien la *seule* voiture 1958 qui soit vraiment nouvelle.



La commande "Teletouch", exclusive à l'Edsel, est située à portée des doigts!



La gamme des prix des 17 modèles Edsel (répartis en 4 séries) se situe entre le prix des voitures de prix modéré et celui des voitures de grand luxe.

(Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont "standard" dans certains modèles et disponibles moyennant supplément dans d'autres.)

Voyez un vendeur FORD EDSEL *et demandez un essai!*

Tougas Automobiles Limitée

130, RUE JACQUES-CARTIER TELEPHONE FI. 6-4427 Saint-Jean, P.Q.

ICI et LA

MONTREAL-SUD

Cinquantenaire de la paroisse Saint-Georges

L'année 1958 marquera le cinquantenaire de l'érection canonique de notre paroisse. En effet, c'est en juillet 1908 que l'archevêque de Mtl émettait le décret d'érection de notre paroisse. C'est en 1908 aussi que les registres paroissiaux furent ouverts et que le premier curé résident arriva sur le territoire de la paroisse Saint-Georges. Nous remercions donc la Divine Providence des grâces accordées durant ces cinquante ans et plus particulièrement durant les dernières années et nous lui demandons de nous continuer ses bienfaits, dans l'avenir.

Baptêmes

Octobre 1957:

6 Marie, Wendy, Gale, enfant de M. Viateur Gobeil et de Darling McCumb.
Marie, Pauline, Carole, enfant de M. Marcel Tremblay et de Gilberte Charlebois.
Marie, Yolande, Carole, enfant de M. Arthur Charron et de Jeanne Vaillancourt.
Joseph, Armand, Yvon, enfant de M. Rosario Nantel et de Marie-Anne Christin.

12 Marie, Thérèse, France, enfant de M. Gustave Béland et de Jeannine Guérin.

13 Marie, Danielle, Louise, enfant de M. Lucien Marier et de Suzanne Desnoyers.
Joseph, Claude, Daniel, enfant de M. Claude Lortie et de Jacqueline Lagacé.
Joseph, René, Claude, enfant de M. Yvon Cholette et de Colette Lapointe.
Mary, Margaret, Ellen, enfant de M. Claude Lacoste et de Lorraine Hineson.
Marie, Denise, Reine, Line, enfant de M. Réal Thériault et de Lise Bouliane.

14 Marie, Nicole, Lise, enfant de M. Gaston Carbonneau et de Violette Robichaud.

19 Marie, Madeleine, Emilienne, Johanne, enfant de M. Marcel Charbonneau et de Jacqueline Corbeil.

20 Joseph, Richard, Normand, enfant de M. Paul Holmes et de Olga Snager.

27 Marie, Anita, Chantal, enfant de M. Simon Crevier et de Ghislaine Paradis.
Marie, Adèle, Denise, enfant de M. Robert St-Pierre et de Lucille Bessette.
Marie, Estelle, Johanne, enfant de M. Guy Prévost et de Estelle Gervains.
Marie, Estelle, Ginette, enfant de M. Guy Prévost et de Estelle Gervais.
Marie, Elisabeth, France, enfant de M. Claude Leblanc et de Marie-Jeanne Barbeau.

Novembre 1957

3 Marie, Thérèse, Claudette, enfant de M. Jean-Claude Champagne et de de Mle-Lourdes Lafrance.
Marie, Délima, Lorraine, Ginette, enfant de M. André Robert et de Lise Etienne.
Joseph, Léopold, Roger, enfant de M. Roger Métayer et de Yvette Pelletier.

17 Marie, Thérèse, Rachel, enfant de M. Marcel Primeau et de Rita Desrochers.
Marie, Géraldine, Francine, enfant de M. Gilles Cormier et de Viola Chevarie.

24 Marie, Marcelle, Renée, enfant de M. Yvon Garceau et de Andrée Pronovost.
Mary, Jennifer, enfant de M. Ronald Rosa et de Mary Drysdale.
Joseph, Roger, Gaétan, enfant de M. Roger Gagnon et de Yvette Gauthier.

Décembre 1957:

1 Joseph, René, Guy, enfant de M. Eddy Desnoyers et de Laurette Charland.
Marie, Elisabeth, Linda, enfant de M. Léonide Chevarie et de Rosalie Leblanc.
Marie, Catherine, Hélène, enfant de M. Paul-Eugène Roy et Lucille Gagnon.

8 Marie, Fernande, Diane, enfant de M. Maurice Végiard et de Monique Bouchard.

15 Marie, Antoinette, Michelle, enfant de M. Marcel Vachon et de Irène Nicolas.
Marie, Manon, Laurence, Sylvie, enfant de M. Wilfrid Carrière et de Thérèse Bisson.

22 Joseph, Conrad, Normand, enfant de M. Gérard Benoit et de Hélène Rousseau.

25 Marie, Henriette, Mariane, enfant de M. Bernard Favreau et de F. René-de-Cotret.
Joseph, Louis, Albert, Claude, enfant de M. Louis Gauthier et de Simone Tremblay.

MARIAGES

Octobre:

2 Marcel Pépin - Lucille Robidoux.
5 Michel Fabien - Jeannine Nadeau
12 Benoit Cardin - Denise Brassard.
19 Jacques Turcotte - M. Dubé.
28 Albert English - M. Duhamel.

Decembre:

7 Jean-Charles C. - R. Cholette
J.-P. Gauthier - Michelle Slattery

Décès

Octobre:

4 Joseph Laplante, époux de Cécile Plante.
6 Georges Tessier, époux de Délia Monette.

Novembre:

12 Elise Lanoue, épouse de Alphonse Labelle.
17 Henri Trudeau, époux de feu Lumina Bégin.

Décembre:

9 Mme F.-X. Lamontagne, née C.-Faucher.
10 Mme William Slattery, née Yvonne Favreau.
22 James McCready, époux de Rachel St-Hilaire.
24 Hildège Senécal.

Nouveau marguillier

A la grand'messe du Jour de l'An M. Charles-Emile Barsalou, de la rue Marier, nouvellement élu marguillier fut installé dans le banc de l'oeuvre. Nous félicitons M. Barsalou de l'honneur qui lui a été fait et de confiance qui lui a été accordée par les paroissiens lors de sa nomination au poste de marguillier. Comme le passé est garant de l'avenir, nous ne doutons pas que M. Barsalou saura se dévouer aux meilleurs intérêts de la paroisse et qu'il continuera à marcher sur les traces de ses devanciers.

Administration 1957

Lors de la reddition des comptes pour l'année 1957, M. le curé a tenu à féliciter et à remercier M. Lucien Labadie, marguillier sortant de charge, de ses heureuses initiatives et de son dévouement inlassable au service de notre paroisse. Le rapport financier a été excellent, la dette de la Fabrique a baissé d'une façon bien encourageante. Nous demandons au bon Dieu de bénir nos généreux paroissiens et nos zélées paroissiennes.

Ecole Jean Lequin

10e année:
Nicole Brunelle, Hélène Jean, Nicole Lapierre.

9e année:
Louise Lapointe, Yolande Daunais, Irène Trudeau.

8e année:
Monique Fouquereau, Mariette Clément, Pierrette Lambert.

7e année:
Michèle Dubuc, Marthe Ste-Marie Jocelyne Richard.

6e année:
Monique Boulais, Francine Laurin Nicole Robert.

5e année B:
Micheline Pinard, Nicole Beaubien, Louise Payette.

5e année:
Claire Petel, Diane Rioux, Denise Bégin.

4e année:
Mireille Lavallée, Nicole Boisvert, Francine Beaubien.

3e année A:
Madeleine Henri, Lise Racine, Lise Bacon.

3e année B:
Shiley Adams, Suzanne Robitaille France Décuyper.

2e année A:
Nicole Bonnier, Diane Déry, Francine Courtois.

2e année B:
Louise Ledoux, Carole O'Danoughue, Nicole Bazinet.

1ère année A:
Francine Crevier, Diane Gingras, Claudette Valotaire.

1ère année B:
Monique Gariépy, Diane Pelchat, Nicole Fontaine.

Ecole Saint-Jean-Baptiste

Succès scolaires de décembre

Directeur: Frère Lanfranc, i.c.

10e année: Frère Justicien, i.c.
André Vadeboncoeur, Louis Gladu.

9e année: F. Lambert-Marie, i.c.
Bernard Blier, André Bouchard.

8e année A: F. René-Marcel, i.c.
Robert Guay, Gilles Ménard.

8e annéeB: F. Martial-Rosaire, i.c.
Marcel Guay, Jean Vincent.

7e année: Mlle M.-C. Turcotte.
Jean Véronneau, André Parent.

6e année A: Mlle M.-M. Dubreuil
Gaston Bernard, Claude Bourgeois.

6e année B: Mlle F. Landry.
Claude St-Jacques, Michel Dufresne.

5e année A: Mlle Rita Benoit
Michel Duquette, Jacques Maheu.

5e année B: Mlle Réjane Gagnon.
André St-Martin, Robert Cousineau.

4e année A: Mlle Pauline Côté
Michel Simoneau, Serge Moreau.

4e année B: Mlle Suzanne Lépine
Yves Giguère, Gaétan Giguère.

3e année A: Mme R.-E. Gauthier
André Viens, Luc Lemoyne.

3e année B: Mlle Aurore Lévesque
André Charland, Michel Isabelle

2e année A: Mlle L. Cormier
Jacques Phaneuf, Réal Ste-Marie.

2e année B: Mme Jeannette Roy
Michel Bouclin, Pierre St-Jacques

1ère année A: Mlle T. Lecours
Réjean Lefebvre, Léopold Delsanne.

1ère année B: Mlle J. Dandurand
Claude Henrie, Réjean Lord.

Classe anglaise: Mme J. Gallant

1st Grade:
Connie Fluet, Ursula Walgert.

2nd Grade:
Adolph Kahan, Philip Grignet.

3rd Grade:
Robert Poirier, Eugene Mazzarelli.

4th Grade:
Margaret Lacoste, Donna McCarthy.

La trayeuse . . .
CHORE-BOY
de renommée mondiale
L. Boisseau, Verchères
G. Gervais, St-Isidore
A. Chalifoux, Ste-Martine



La Briqueterie Saint-Laurent, Ltée
935, EDIFICE CARRE DOMINION
Briquerie: LAPRAIRIE, P.Q.
1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374
MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.

"Par la croix et la charrue"—U.C.C. U.C.F.—"Pour la terre et la famille"

la terre qui vit

Secrétariat: La Centrale Catholique, 190 Laurier, Saint-Jean. Tél. Fl. 7-7533



● **M. R.-H. TURKSTRA, de Hamilton, Ont., montre aux visiteurs de la Foire royale d'hiver, comment fonctionne le refroidisseur d'oeufs "Percival", à 12 casiers. Pour conserver aux oeufs leur haute qualité et leur fraicheur, on les maintient dans cette armoire froide à une température de 55° F. Le groupe compresseur, absolument hermétique et étanche, est fixé au sommet de l'appareil.**

Importance de la conservation des oeufs à la ferme

LA PRODUCTION d'oeufs de haute qualité dépend en grande partie de la température à laquelle on les conserve à la ferme même. Telle est l'opinion exprimée, à Guelph, par les spécialistes de l'aviculture du Collège d'Agriculture de l'Ontario, qui recommandent de procéder à un ramassage fréquent des oeufs et de les refroidir sans tarder à une température de 50 à 55 degrés Fahrenheit.

Des essais ont démontré que la qualité de l'oeuf baisse rapidement lorsque la température s'élève au-dessus de 70° F. Bien que la température optimum pour la conservation de soeufs soit de 28 degrés—juste au-dessus du point de congélation de l'oeuf—cette température n'est pas pratique pour la courte période de temps pendant laquelle les oeufs sont gardés à la ferme. A leur départ de la ferme pour le marché, ces oeufs réagiraient au changement de température par une évaporation considérable, donc dommageable.

Les aviculteurs qui possèdent d'importantes basses-cours, résolvent ce problème de température en installant des chambres froides réfrigérées mécaniquement ou des refroidisseurs où l'on peut pénétrer et qui utilisent un fluide réfrigérant sans danger, tels que les hydrocarbures fluorurés "Freon". Une installation de cette importance, cependant, ne serait pas économique pour une basse-cour de moins de 1,000 volailles. Dans ce dernier cas, il est possible que la meilleure solution soit ces armoires froides pour les oeufs qui commencent à se répandre dans certaines parties de l'Ontario.

Un de ces appareils fut exposé à la Foire royale d'hiver de Toronto, par la compagnie R.-H. Turkstra & Sons, de Hamilton, Ont. Il existe un modèle à six casiers et un autre à 12, ce dernier paraissant le plus pratique pour la plupart des fermes. En supposant des expéditions bi-hebdomadaires vers les marchés, on voit que cette armoire froide pourra emmagasiner un total de 24 casiers d'oeufs par semaine, ce qui semble suffisant pour une basse-cour même assez importante.

Suivant M. Turkstra, ces refroidisseurs conservent aux oeufs leur haute qualité en assurant dans toute l'armoire une circulation régulière et uniforme d'air à une température d'environ 55° F. Une humidité de 80 à 90% est également maintenue dans l'armoire. Le contrôle de l'humidité joue, en effet, un rôle important dans le stockage des oeufs, une atmosphère sèche provoquant une évaporation dommageable de l'eau de constitution de l'oeuf.

Le rayon supérieur du refroidisseur contient un panier métallique où les oeufs sont tout d'abord placés lorsqu'on les met dans cette armoire. Les oeufs devraient être ramassés souvent et mis immédiatement dans ce panier. Lorsque leur température tombe à 55°, les oeufs peuvent être retirés du panier et placés dans les casiers du compartiment inférieur de l'armoire froide.

Tracteur de ferme

A la ferme, le tracteur accomplit le travail de plusieurs hommes et de plusieurs chevaux. Tous les ans, des cultivateurs, hommes et enfants sont tués par des tracteurs. Si les enfants sont parfois victimes de ces accidents, c'est qu'on leur permet souvent de monter sur ces machines et même de les conduire bien avant d'être assez vieux pour obtenir un permis de conduire. Par mesure de prudence, on ne devrait jamais permettre aux enfants de conduire ces machines aratoires ou d'y prendre place.

Le boeuf de l'est s'affirme

ALORS que certains cultivateurs canadiens recherchent désespérément de nouveaux débouchés, l'éleveur de bovins de boucherie n'a pas ce casse-tête: la consommation de boeuf s'élève sans cesse depuis le terme du dernier conflit. De 44.1 livres par tête en 1951, elle atteignait 73.6 en 1956.

Bien des raisons expliquent pourquoi le Canadien est soudain devenu extrêmement carnivore, surtout à l'égard du boeuf. L'individu maigre consomme du boeuf pour engraisser, et les personnes grasses soumises à un régime protéique adoptent la viande maigre pour perdre du poids. Le boeuf redonne vite de l'énergie au sujet fatigué et entretient les muscles de l'athlète. Et puis, quoi de plus succulent qu'un bon steak? La multiplication et la prospérité des établissements faisant du steak leur spécialité en témoignent bien.

L'éleveur canadien n'a qu'un sujet de plainte: le manque de pâturage pour produire le bovin de boucherie. Bien des ranches de l'Ouest canadien en comprennent chacun des milliers d'acres et ne suffisent pourtant qu'à quelques centaines de bêtes. Et le bouvillon (le boeuf de choix) perd bien des livres par saison à rechercher de bons herbages. Le Canada ne produit en moyenne que 195 livres de boeuf à l'acre.

Aimeriez-vous alors posséder un ranch qui produise plus de 600 livres de boeuf à l'acre? Si vous y êtes vraiment intéressé, rendez-vous dans les Cantons de l'Est, à la ferme expérimentale fédérale de Lennoxville, environ 100 milles au sud-est de Montréal. Et faites la causette avec le Dr Ernest Mercier, directeur de l'établissement, et avec ses deux assistants enthousiastes, Paul Gervais et le Dr Camille Bernard.

Une fois au courant de leurs expériences et des résultats obtenus, vous conviendrez qu'ils sont à la veille de bouleverser l'élevage des bovins de boucherie.

Le ranch doucement onduleux de ce trio de chercheurs comprend 13½ acres de terre franche limoneuse de Coaticook. En 1945, on a labouré, ensemencé de millet et fait paître cette pièce. Elle a reçu deux tonnes de chaux à l'acre avant le semis. En 1955, on l'a ensemencée d'avoine, engraissée de 300 livres de 2-16-6 à l'acre et soumise à la paissance.

En 1956, elle fut réensemencée d'avoine (3 minots à l'acre) et de mélanges herbagers, puis pâturée. Avec deux tonnes de chaux à l'acre, le pH (degré d'acidité) du sol monta de 5.8 à un degré presque neutre. Chaque acre reçut 500 livres d'engrais 4-18-24 pour satisfaire aux besoins d'azote, d'acide phosphorique et de potasse, révélés par l'analyse du sol. Pour corriger la pénurie de bore, un élément mineur, on appliqua 20 livres de borax à l'acre lors du semis.

Les registres d'augmentation de poids des animaux en paissance n'existent pas pour 1954 à 1956 car l'expert herbager, Paul Gervais, visait avant tout à créer un bon pâturage par le répression des mauvaises herbes et de l'érosion, et à fournir de bons herbages pendant l'établissement des graminées herbagères. A l'automne 1956, l'expérience pouvait enfin commencer.

L'herbe des pâturages modernes n'est pas celle que connaît le profane. Elle comprend des espèces à longues feuilles—les vraies graminées—et d'autres à larges feuilles—les légumineuses—capables de soutirer l'azote à l'air et de le rendre au sol, grâce aux nodosités bactériennes de leurs racines.

VERITABLE SCIENCE

Depuis quelques années, la culture herbagère constitue une véritable science. Elle est la plus difficile et peut être l'une des plus profitables des récoltes. Pour tirer plein parti des divers mélanges herbagers, les chercheurs peinent sans cesse. Que de facteurs—climat, humidité, sol—influent sur le mélange!

Aux fins de l'expérience, P. Gervais divisa son pâturage en trois parcelles égales, chacune ensemencée d'un mélange herbager différent. Parcelle 1 : mélange de 8 livres de mil Climax et deux livres de trèfle ladino à l'acre. Parcelle 2: huit livres de pâturin des prés et deux livres de trèfle blanc de Hollande à l'acre. Parcelle 3: huit livres de mil et quatre livres de lotier corniculé à l'acre.

Il subdivisa en trois chaque parcelle, pour obtenir neuf parcelles clôturées de 1½ acre. Chacune comportait un approvisionnement continuel d'eau fraîche, et débouchait sur une allée où les bêtes trouvaient du sel covalt-iodé. L'allée menait à une balance.

Le Dr Bernard, expert en bétail, choisit pour l'expérience des bouvillons de 13 et 14 mois: des sujets Shorthorn du troupeau de la ferme et des sujets Hereford de bonne classe obtenus de Lethbridge, Alberta. On tint minutieusement le registre du poids de chaque bête, de son âge et de sa généalogie.

Une fois choisi avec soin, le troupeau passa deux semaines sur un pâturage pour s'habituer à l'herbe fraîche, après quoi on le répartit en trois groupes, chacun broutant un herbage de mélange particulier durant toute la saison de paissance. Ainsi, le groupe 1 brouta mil et ladino; le groupe 2, pâturin des prés et trèfle de Hollande; le groupe 3, mil et lotier.

Quand les bêtes eurent rabattu à environ deux pouces l'herbe de la première parcelle, ils passèrent à la deuxième parcelle du même mélange, puis à la troisième, après quoi ils revinrent à la première, dont l'herbe avait repris sa hauteur initiale après quelque trois semaines de repos.

Tous les 14 jours, on pesait chaque animal aux champs, aux fins d'enregistrer les gains de poids acquis au moyen de chaque mélange. La veille, on coupait l'eau pour que la bête puisse se débarrasser de l'excédent de liquide, qui augmente parfois le poids de 15 livres par animal.

Tous les deux jours, on examinait chaque parcelle pâturée pour vérifier si le nombre de bêtes était trop considérable ou insuffisant en vue d'un pâturage idéal. La paissance scientifique exige qu'on évite aussi bien la surcharge que l'insuffisance.

Au début de juillet, le pâturage entier fut fauché pour rabattre les mauvaises herbes et

(suite à la page 28)

Nous achetons CHEVAUX et VACHES

Accidentés, morts ou vivants

☛ **PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX**

S'adresser à Oscar Rémillard

☎ 826 LACOLLE, P.Q.

N'OUBLIEZ PAS avant d'acheter vos poussins d'un jour de nous consulter

Nous avons la qualité de poussins que vous désirez, diverses races. Nous avons une fameuse lignée importée des Etats-Unis pour poulet de grill.

Demandez notre circulaire ou donnez votre commande dès maintenant.

Couvoir Coopératif d'Iberville

81, 4e Avenue IBERVILLE ☎ Fl. 6-4362

ICI et LA

VARENNES

TEMOIGNAGE

Chers amis,

Depuis quelques années j'ai vécu des jours de bonheur; aujourd'hui, j'aimerais vous donner cette recette, qui, je l'espère, vous fera du bien et ramènera dans la bonne voie ceux qui s'y sont éloignés.

A 19 ans, j'étais sur le point de gâcher ma vie et ma santé: j'étais peu sérieux, et le genre de vie que je menais était loin d'être exemplaire. Mes parents s'inquiétaient de mon avenir et ne cessèrent de m'avertir que tout cela finirait par tourner mal.

Depuis mon départ du collège, je n'avais cessé de fréquenter des amis plus âgés que moi; m'entraînant souvent à la boisson, etc. Sans le savoir je me préparais un avenir bien sombre.

Dans notre belle paroisse de Varennes, tous les ans on organise des retraites fermées. En janvier 1951, on fit appel aux jeunes pour une retraite fermée à la Villa Saint-Jean. Je me suis senti poussé par cet appel: c'était le Christ qui me donnait une chance de refaire ma vie; je partis donc en retraite fermée. Dieu est bon et ne délaisse jamais personne, j'en eu la preuve, car je revins chez moi transformé par le Christ et décidé d'abandonner mes amis qui étaient la cause première de mon mauvais départ.

Quelques années plus tard, j'épousai la meilleure femme au monde: aujourd'hui je vis des jours heureux, je fais l'orgueil de ma famille et Dieu n'a jamais cessé de m'aider. Tout ce que je lui ai demandé, il me l'a accordé. A ses pieds je m'agenouille et lui dits "merci".

Après avoir été comblé des richesses du Seigneur, j'ai juré de semer autour de moi le bon grain de sénevé, dans le but de sauver des âmes et aussi la mienne. A celui qui aura besoin de moi, j'irai bénévolement et coeur content.

"Ma reconnaissance est éternelle".

Mes chers amis, les quelques lignes ci-haut mentionnées sont peut-être choses secondaires pour quelques-uns, mais pour moi c'est une fortune qui me représente le paradis. Je veux mettre en garde les jeunes et les moins jeunes, de tous les dangers qui tournent autour de nos têtes, tels que la tavernes, les grills, les spectacles indécents. Il me semble qu'il y a certainement d'autres moyens beaucoup plus convenables pour se divertir et se fréquenter que ces exemples dont je viens de souligner. Non il n'est jamais trop tard pour refaire sa vie; le Christ vous tend les bras : ne le refusez pas. Approchez-vous des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, vous avez tous les moyens voulus dans notre paroisse. N'oubliez pas que si nous voulons avoir la paix de ce monde, il y a qu'un seul moyen, c'est la prière.

Si j'ai décidé de faire paraître ces quelques lignes dans "Le Richelieu" c'est que je veux votre bien et avertir ceux qui sont dans le mauvais chemin de ne point attendre qu'il soit trop tard pour changer. Mon seul but était de vous faire du bien et j'espère que mon récit sera pour tous une source de confiance et de bonheur.

Je demeure,

Un paroissien qui travaille pour vous.

CONTRECOEUR

ECOLE
MERE-MARIE-ROSE

Messe de minuit

C'est Noël! La grande salle de l'école Mère-Marie-Rose revêt un aspect particulier depuis quelques jours. Que prépare-t-on? Une séance? peut-être, mais ce n'est pas l'idée dominante pour le moment.

Une crèche, habilement montée, apparaît au fond de la salle. Sur le théâtre, au milieu de fougères et de sapins, se dresse un autel, étincelant de lumières et orné de jolies fleurs rouges. Quelque quatre cents chaises sont alignées en rangs serrés et remplissent la vaste salle. Enfin tout est prêt. Les portes peuvent s'ouvrir. Onze heures et demie, déjà les fidèles envahissent la salle. Le dévouement des Chevaliers de Colomb est fort apprécié en la circonstance, tout se passe en parfait ordre, un silence impressionnant règne dans la salle... on attend... Au coup de minuit, M. le vicaire Léopold Bellerose se rend à l'autel et d'un ton solennel "Introibo ad altare Dei".

La chorale composée d'une cinquantaine d'élèves de l'école, nous fait entendre de mélodieux chants. Vieux cantiques de Noël, toujours nouveaux, toujours aimés. Quelques solistes nous ont particulièrement réjouis, ce furent: Mlles Madeleine Perron et Donatienne Gendron dans le cantique "Plaines et Monts" toutes deux élèves de 10e année.

Mlles Louise Tagnan, Lisette Mandeville, Louise Hamel et Jocelyne Cardin, élèves de 6e année étaient chargées des solos du cantique "Il est né le divin Enfant". Les solos du cantique "Les choeurs angéliques" furent exécutés par les mêmes élèves et de plus Mlles Lise Proulx, Andrée Geoffrion, Odette Perron et Lise Auclair élèves de 6e année. Un groupe d'élèves de 7e année chantèrent "Les Anges dans nos campagnes". Le cantique "Ça Bergers" fut chanté par un groupe d'élèves de 8e année. Au piano Mlle Hélène Mauger, élève de 7e année. Mlle Lise Jacques, élève de l'école Vincent d'Indy, d'Outremont, par sa musique si bien rendue a contribué à entretenir l'esprit de Noël au cours des trois messes.

Mérite scolaire

Nous offrons nos félicitations à Soeur M.-Thérèse-Eveline, institutrice de la classe de 9e et 10e années à l'école Mère-Marie-Rose de Contrecoeur, pour le succès obtenu au cours de l'année scolaire 1956-57. A sa visite en novembre 1957, M. l'Inspecteur Robert St-Laurent qui remettait une gratification de $20 hommage rendu à son dévouement et à son succès.

La chroniqueuse de l'école Mère-Marie-Rose.

HENRYVILLE

DIMANCHE DE L'OEUVRE DES VOCATIONS

Dimanche prochain, le 19 janvier 1958, sera le dimanche de l'Oeuvre des Vocations. Un prédicateur spécial pour cette occasion sera dans la paroisse.

Aidons par nos prières et nos aumônes, cette belle oeuvre, si nous voulons attirer sur nos foyers et sur notre jeunesse d'abondantes bénédictions.

x x x

ASSEMBLEE DE L'U.C.F.

Vendredi soir le 17 janvier au Centre paroissial d'Henryville, aura lieu l'asemblée mensuelle des membres du cercle de l'Union Catholique des Fermières. A cette occasion M. l'abbé Descôteaux d'Ibervile, viendra nous entretenir dans une conférence intitulée "L'entente des époux au sujet de l'argent". Il y aura boite aux questions.

Que toutes les dames d'Henryville se fassent un devoir d'assister à cette assemblée. Cordiale invitation à Messieurs les aumôniers des cercles voisins ainsi qu'à toutes les dames de ces cercles. Cette soirée promet d'être très intéressante et très instructive. Il y aura prix de présence.

Soyez fidèles au rendez-vous et venez acquérir des connaissances qui vous seront certainement profitables pour l'avenir.

Baptêmes

Le 1er janvier est né Joseph, Roger, Christian, fils de M. et Mme Adrien Goyette née Rita Bonneau. Parrain et marraine M. et Mme Roger Breton de St-Sébastien, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse: Cécile Bonneau, tante du bébé.

Que Dieu bénisse cet enfant.

Le Cercle de l'Union Catholique des Femmes Rurales est heureux d'offrir ses plus sincères félicitations à M. Laurent Comeau directeur, ainsi qu'à tous les membres de la chorale pour le chant si bien exécuté à la messe de Minuit, ainsi qu'aux jeunes collégiens qui nous fait entendre des chants de Noël magnifiquement rendus grâce au dévouement inlassable de leur professeur, Rév. Frère Mariste Gilles Bernard, du collège du Sacré-Coeur. Un merci spécial à Mme Jean-Louis Auclair organiste pour son grand zèle qui contribue grandement au beau succès de nos cérémonies religieuses.

Nouveaux bancs

Tous les paroissiens s'unissent pour remercier M. le curé et MM. les marguilliers d'avoir réalisé le grand projet de renouveler les bancs de notre église et avoir fait d'autres réparations vraiment nécessaires.

Le bon Dieu comblera certainement ces personnes qui n'ont compté ni leurs fatigues, ni leur temps pour la restauration de son temple ainsi que tous ceux qui ont contribué par leur générosité à la réalisation de ce grand projet. Un chaleureux merci à la Société St-Jean-Baptiste d'avoir abrité les paroissiens durant les travaux au Centre Paroissial pour l'assistance aux offices religieux.

Que le Divin Enfant de la crèche déverse sur tous ses plus abondantes bénédictions.

Le boeuf de . . .

(Suite de la page 23)

éliminer les bouses. Durant l'expérience, les bêtes n'ont jamais mangé autre chose que de l'herbe.

Pour calculer le rapport entre la consommation d'herbe et l'augmentation de poids, Paul Gervais plaça cinq cages métalliques d'une verge carrée dans chaque parcelle, afin d'empêcher les animaux d'y accéder. Chaque fois qu'on changeait un groupe de bêtes de parcelle, on rabattait à un pouce l'herbe des cages et on déménageait celles-ci en d'autres endroits de la même parcelle. Après dessiccation, on pesait l'herbe pour enregistrer le poids de la matière sèche à l'acre.

Le 10 septembre, à la fin des expériences de 1957, on fit sortir les animaux des parcelles après les avoir pesés deux jours d'affilée. En santé et bien en chair, ils passèrent à un autre pâturage. Le terrain d'expérience reçut alors 700 livres à l'âcre de 0-20-20 pour rétablir la teneur du sol en phosphore et en potasse.

Même le trio de savants s'émerveille des résultats de l'expérience. Après compilation soignée de toutes les statistiques, voici l'augmentation totale de poids par acre des bovins sur les diverses parcelles: mil et ladino — 626 livres; pâturin des prés et trèfle blanc de Hollande — 577 livres; mil et lotier — 370 livres.

Autrement dit, les parcelles de mil et ladino (4½ acres) ont produit 2,817 lb. de boeuf; celles de pâturin des prés et de trèfle blanc de Hollande, 2,596 lb.; celles de mil et de lotier, 1,665 livres.

Manifestement, le mélange mil-ladino a donné les meilleurs résultats, suivi de près par le mélange pâturin et trèfle de Hollande. Il est clair que ces parcelles peuvent nourrir plus de bovins à l'acre que celle de mil et de lotier. Voici le nombre de jours de paissance pour le groupe: mélange mil-ladino, 1,384; pâturin-trèfle de Hollande, 1,233; mil-lotier, 846.

Selon ces expériences, un bon mélange herbager semble le moyen d'augmenter la production de boeuf. Tout n'est pas si simple. Pour obtenir de l'herbe, il faut bien préparer le sol, bénéficier de bonnes conditions d'humidité, rendre sans cesse au sol ce qu'en prélève l'herbe, et posséder de bons bovins, le tout fondé sur une saine administration des herbages.

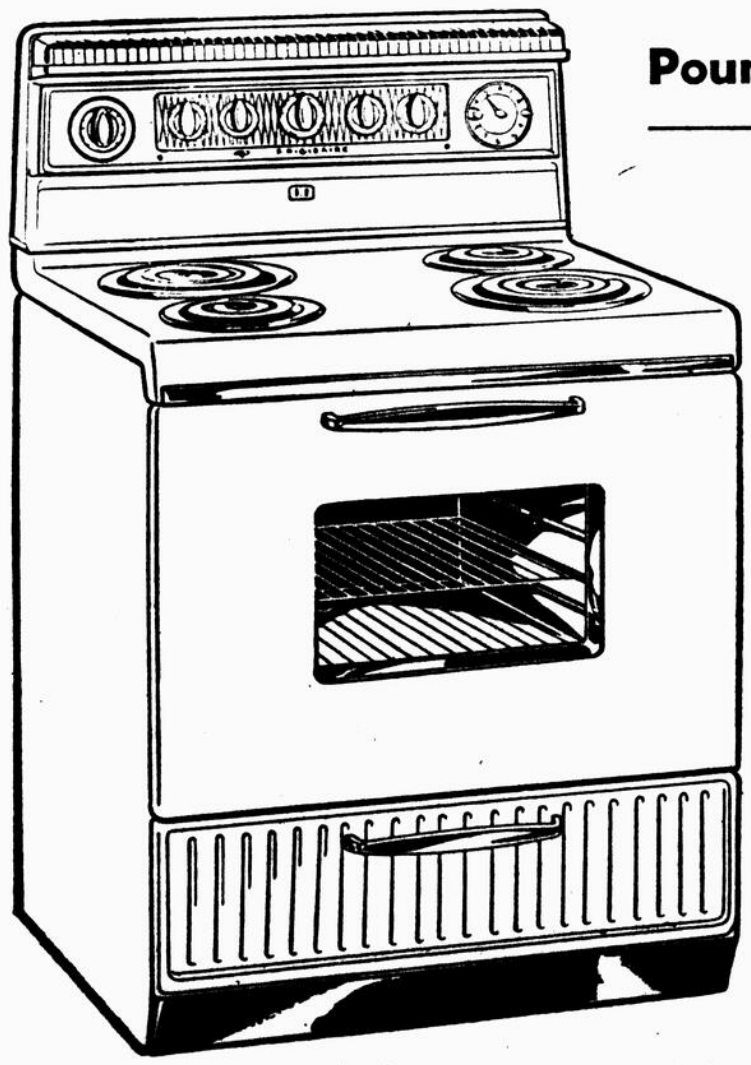
Les éleveurs de bovins du Canada connaîtront bientôt les résultats de Lennoxville, mais les recherches sont loin d'être terminées.

"Peut-être faudra-t-il une douzaine d'années pour nous éclairer sur coût de production exact, la distribution de la production, l'utilisation de l'herbe, la mise sur le marché et d'autres points," souligne le Dr Mercier, *"mais nous savons déjà parfaitement que l'herbe bien cultivée et bien pâturée est la nourriture la moins coûteuse et la plus efficace".*

Voilà bien de quoi réjouir le coeur de l'amateur de steak et du producteur de boeuf !

Philip-A. Novikoff
(*L'Ovale* C.I.L.)

Manquez-vous d'espace dans votre cuisine?



Pour seulement $299.00 (plus taxes)

vous pouvez avoir
ce poêle électrique
FRIGIDAIRE
de faible encombrement

Ce poêle Frigidaire absolument nouveau est spécialement destiné aux cuisines où l'espace est restreint. Et il a été soigneusement conçu pour économiser au maximum non seulement l'espace . . . mais vos *dollars!*

Ne nous croyez pas sur parole: allez chez votre marchand habituel ou au plus proche magasin de Southern Canada Power, et jugez-en vous-même. Voyez le large four à contrôle automatique avec sa porte "Visi-Door" . . . le magnifique tableau des réglages automatiques . . . le grand tiroir de rangement . . . la beauté du fini . . . la perfection du moindre détail.

Voici le poêle qu'il vous faut pour épargner de l'espace . . . et des dollars!

Voici un poêle qui n'occupe que 30 pouces de largeur sur le mur. Sa hauteur est de 48¾" et les ronds sont à 36" du plancher. Profondeur: 27½". A noter: la commode porte "Visi-Door", le tiroir de rangement pleine largeur et, bien entendu, le magnifique tableau de réglage automatique.

Voyez votre marchand préféré ou
Southern Canada Power

ICI et LA

SAINT-PHILIPPE

FIANÇAILLES

A Noël, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Yvonne Pierre, fille de M. et Mme Urgel Pierre, de S.-Philippe, à M. René Legrand, fils de M. et Mme Antoine Legrand, de S.-Philippe.

Sincères félicitations!

x x x

MARIAGE

Samedi le 28 décembre 1957, en l'église de S.-Philippe, M. le curé Lauzon bénissait le mariage de Mlle Françoise Deslippe, fille de M. et Mme Urgel Deslippe avec M. Bernard Flipot, fils de M. et Mme Fernand Flipot de Saint-Hubert. Pendant la messe, M. Gérard Lussier interprétait un programme de chant. M. Flipot était le témoin de son fils.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de peau de soie blanche avec empiècement de guipure brodée de perles, un diadème également de perles avec voile court et une cascade d'oeillets blancs. Les perles cultivées, cadeau du marié, complétaient la parure. Ce dernier portait un complet gris.

Après la réception, les mariés partirent en voyage. La mariée portait une robe de lainage vert olive garnie de vison brun, un chapeau de plumes et des gants de même couleur, des roses rouges, un manteau de rat musqué, une bourse et des souliers bruns. Le marié portait un complet bleu.

Nous leur offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

x x x

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils peuvent nous envoyer des compte-rendus de funérailles, avis de décès, naissances, mariages, etc., souhaits de bonne fête, gratuitement.

x x x

NAISSANCES

A S.-Philippe, le 1 janvier 1958, a été baptisé Joseph, Roland, Louis, né le 26 décembre 1957, enfant de M. Jacques Demers et de Thérèse Racine. Le parrain a été M. Roland Demers, et la marraine Anita Gaudreault, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A S.-Philippe le 1er janvier 1958, a été baptisé Joseph, Pierre, Michel, né le 27 décembre 1957, enfant de M. Jean Normandin et de Jeanne Michel. Le parrain a été M. Pierre Normandin et la marraine Lise Normandin, oncle et tante de l'enfant.

A Saint-Philippe, le 1 janvier 1958, a été baptisée Marie, Gillette, Jacqueline, née le 24 décembre 1957, enfant de M. Jacques Archambault et de Thérèse Demers. Le parrain a été M. Jean Archambault et la marraine Gillette Lalumière, oncle et tante de l'enfant.

x x x

SEPULTURE

Le 7 janvier 1958, est décédée en cette paroisse à l'âge de 62 ans, Clarinde Binette, épouse de Fabien Longtin. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux fils: Georges et Fernand. Le service a été chanté par M. le curé Roméo Lauzon, en l'église paroissiale par MM. les abbés Jean Péloquin et Gabriel Martin comme diacre et sous-diacre. C'est M. le curé Roméo Lauzon qui fit la levée du corps. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de S.-Philippe.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

N.-D.-de-l'Assomption

(MACKAYVILLE)

BENEDICTION DES ENFANTS

Dimanche dernier avait lieu la bénédiction des enfants. A 2 heures, de nombreux parents avec leurs enfants se sont rendus à l'église pour assister à cette belle et touchante cérémonie.

Après la récitation d'une dizaine de chapelets par notre curé, la chorale entonna des chants de Noël auquel pris part l'assistance.

Monsieur le Curé raconta ensuite une petite histoire aux enfants qui comportait une très belle leçon de charité que tous nous devons imiter.

Après la bénédiction du Très S.-Sacrement l'on se rendit à la sainte Table pour baiser les pieds de l'Enfant-Jésus et y recevoir deux souvenirs, le premier personnel, et le second pour remettre à un de nos proches.

Ce souvenir consiste en une très belle image du Sacré-Coeur de Jésus avec l'acte d'amour "Jésus, Marie je vous aime, sauvez des âmes!" Courte invocation que nous pouvons redire très souvent et facile à retenir.

Après un bonjour à l'Enfant-Jésus de la crèche nous avons récité un Ave pour terminer cette belle cérémonie qui, nous l'espérons, aura semé dans l'âme de nos enfants un germe de vocation, un désir intense du beau et du bien que nous devons faire autour de nous.

x x x

ADORATION NOCTURNE

Le 18 janvier nous ramène au jour consacré à l'Adoration Nocturne et notre heure de garde, promise à Jésus-Hostie. A 8 h. 30 le soir, il y aura exposition du Très Saint-Sacrement, confessions et messe à 9 h. 30 suivi des heures de nuit. Soyons au rendez-vous tel que promis.

DAMES DE SAINTE-ANNE

Le troisième dimanche de chaque mois est consacré à la communion générale des Dames de Ste-Anne spécialement à la messe de 7 h. 30.

Lundi soir l'assemblée régulière se fera à la salle S.-Antoine à 8 heures. Nous continuerons à regarder ensemble les problèmes que nous posent la question "argent". Le sujet religieux sera aussi à l'étude: "Le Christ, modèle du militant" Soyons fidèles à notre réunion mensuelle.

NOUVEAU MARGUILLIER

M. Arthur Chiasson a été assermenté dimanche dernier à l'issue de la grand'messe en remplacement de M. Robert Capiello, sortant de charge.

Merci à M. Robert Capiello pour les services rendus à l'Eglise et bienvenue à M. Arthur Chiasson.

De quoi sera . . .

(suite de la page 17)

le facteurs qui concourent à l'essor de Jacques-Cartier et en assurent le développement.

Depuis trois ans, Jacques-Cartier s'est transformé et il y a lieu de croire qu'on ne s'arrêtera pas là; personne ne doute que la Providence a veillé d'une façon particulière sur cette Cité et en ce début d'année c'est tout naturellement que la population se tourne vers Dieu pour Le remercier et implorer Ses grâces pour l'avenir.

Ceux qui ont vécu la période de terreur qui a précédé les élections municipales de juin dernier ne peuvent expliquer qu'on s'en soit tiré à si bon compte si ce n'est par une protection providentielle. Fasse le Ciel que d'abondantes bénédictions descendent sur ceux qui s'usent à la tâche et qui se sont donné une mission: Faire de Jacques-Cartier une Cité où il fait bon vivre.

Louis-Philippe Fortin

83e assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

Le président déclare que l'un des plus sûrs moyens d'aider l'économie à reprendre son élan, ce serait de diminuer les impôts d'une façon appréciable.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 14 janvier, à son siège social, Place d'Armes, à Montréal, sous la présidence de M. Charles St-Pierre, la 83e Assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le gérant général, M. Ulric Roberge, a soumis le rapport du Conseil d'administration relatif aux opérations du dernier exercice. Les profits de l'exercice, en augmentation de $670,951 sur l'exercice antérieur, se chiffrent par $4,567,573. Déduction faite de la somme de $656,982, assignée à l'amortissement des immeubles sociaux et d'une provision de $1,830,000. pour impôts, les profits nets ressortent à $2,080,590. Ils sont l'équivalent de $2.97 par actions, à comparer avec $2.71 en 1956 et $2.29 en 1955. Une somme de $1,050,000. a été affectée au dividende et un montant de $1,000,000. a été porté au fonds de réserve, ce qui laisse au compte profits et pertes un solde créditeur de $755,057.

Une somme de $5,000,000. a été transportée des réserves latentes, après provisions de $4,340,000. pour l'impôt sur le revenu, au fonds de réserve dont le total s'élève à $21. millions, soit le triple du capital versé de la Banque.

La somme des dépôts est passée en un an, de $618,608,931 à $627,824,741. ce qui représente un nouveau sommet.

L'actif total atteint le chiffre record de $664,353,931. à rapprocher de $643,514,380. au 30 novembre 1956. Les disponibilité de caisse s'établissent à $105,514,445. et l'actif rapidement réalisable s'élève à $328,269,536.; ils sont d'équivalent de 16.66 et de 51.79%, respectivement, du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes forment une somme de $310,606,339. soit la plus élevée qu'ils aient encore atteinte. Les prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi sur l'habitation se chiffrent par $14,606,187. à rapprocher de $11,322,382. à la fin de l'exercice précédent. La valeur du portefeuille de la Banque ressort à $210,223,008. contre $206,481,619. au 30 novembre 1956.

Le président de la Banque, M. Charles St-Pierre, a exposé dans ses grandes lignes la situation économique du pays. Il a fait observer que le ralentissement de l'expansion industrielle, bien que la politique de restriction du crédit n'y soit pas étrangère, paraît être souvent une réaction provoquée par une croissance trop rapide. Jamais, en aucun pays, les statistiques n'ont enregistré une suite continuelle de records. Le progrès procède par étapes et passe par des alternatives d'avance et de recul. L'économie nationale est parvenue à un palier très élevé. Elle devra consolider ses positions avant de franchir une nouvelle étape.

A propos des perspectives qu'offre la nouvelle année au commerce d'exportation, M. St-Pierre a fait remarquer que l'état du monde économique n'est plus tout à fait le même qu'en ces quelques dernières années. La situation menace de se détériorer dans plusieurs pays. Le développement des moyens de production en Europe et même en Asie intensifie la concurrence internationale. Le Canada trouvera sans doute des débouchés pour ses matières premières dont le monde a besoin. Mais pour que l'industrie canadienne puisse s'assurer les marchés qu'exige l'augmentation de son rendement, il ne faudra rien de moins que la loyale coopération des patrons et des ouvriers, conscients de la solidarité de leurs intérêts. Depuis une douzaine d'années, tandis que l'industrie primaire prenait une extension considérable, l'industrie manufacturière voyait diminuer son importance relative. Ce fait tient sans doute à plusieurs causes, mais il ne paraît pas douteux que les exigences du fisc y sont pour quelque chose. Le gouvernement prêterait à l'industrie une aide efficace en lui accordant de plus grandes facilités d'amortissement.

Le président, après avoir rappelé que le gouvernement fédéral a fait récemment certaines concessions aux contribuables, a déclaré que, si opportune que soit cette initiative, les allègements qu'elle apporte ne seront pas suffisants pour fournir à l'économie l'aiguillon dont elle aurait besoin. L'un des plus sûrs moyens d'aider l'économie à reprendre son élan, a-t-il ajouté, ce serait de diminuer les impôts d'une façon appréciable.

Il ne serait ni sage ni prudent, conclut M. St-Pierre, de se dissimuler que 1958 nous réserve bien des difficultés et des problèmes, mais les éléments de stabilité ne manquent pas et nous sommes justifiables d'envisager l'avenir avec confiance.

Les actionnaires ont élus le Conseil d'Administration qui est ainsi composé: M. Pierre Beauchemin, l'hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo. T. Donohue, d'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, M. J.-Alexandre Prud'homme, c.r., l'hon. Alphonse Raymond, M. Ulric Roberge et M. Charles St-Pierre.

A une séance du Conseil d'administration, tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Charles St-Pierre a été élu président et administrateur délégué de la Banque, et M. Charles Laurendeau et l'hon. Alphonse Raymond ont été élus vice-présidents.

La Bible vous parle . . .

Si vous abandonnez Dieu pour servir des dieux étrangers, il vous maltraitera à son tour et consommera votre ruine après avoir été votre bienfaiteur. (Jos. 24, 20) (Texte choisi par la société catholique de la Bible).

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1957

PASSIF

Envers le public:

Dépôts	$627,824,741
Divers	7,774,133
	$635,598,874

Envers les actionnaires:

Capital, réserve et profits inaffectés	28,755,057
	$664,353,931

ACTIF

Disponibilités de caisse	$105,602,445
Valeurs de gouvernements canadiens (dûment amorties) et autres obligations et actions, ne dépassant pas le cours actuel	210,223,008
Prêts commerciaux et autres avances (déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)	337,703,446
Immeubles sociaux et divers (déduction faite des amortissements)	10,825,032
	$664,353,931

COMPTE PROFITS ET PERTES

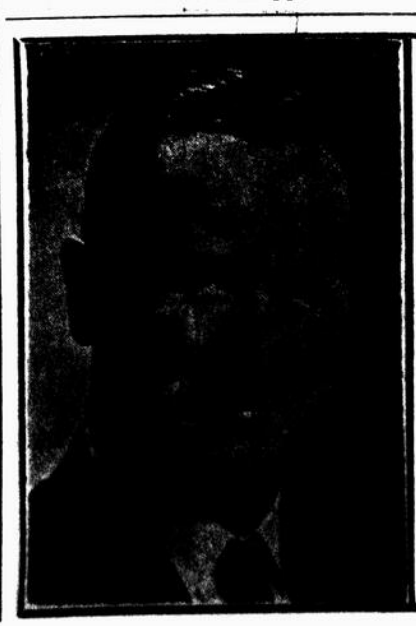
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1957, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses et aux moins-values du portefeuille		$ 4,567,573
Moins:		
Amortissement des immeubles sociaux	$ 656,983	
Provision pour impôt sur le revenu	1,830,000	2,486,983
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus		$ 2,080,590
Dividendes	$ 840,000	
Dividende spécial de 30¢ par action	210,000	1,050,000
Report à nouveau		$ 1,030,590
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1956		724,467
		$ 1,755,057
Porté au Fonds de réserve		1,000,000
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1957		$ 755,057

FONDS DE RÉSERVE

Solde créditeur au 30 novembre 1956	$ 15,000,000
Transport du compte Profits et Pertes	1,000,000
Transport des réserves latentes après provision de $4,340,000 pour impôt sur le revenu	5,000,000
Solde créditeur au 30 novembre 1957	$ 21,000,000

Le président, CHARLES ST-PIERRE

Le gérant général, ULRIC ROBERGE



ASSURANCES

★ Commerciales
★ Sociétés
★ Hypothèques
★ Vie
★ Familiales

Armand Martin, C.C.S.
Saint-Philippe de Lap.
MI. 3-8484
132 ouest, rue S.-Jacques
PL. 1871 - - - - - - Montréal
BUREAU: Edifice Transportation

ICI et LA

SAINT-ISIDORE

Ecole Langevin
Activités scolaires
Action catholique:

En décembre dernier, le J.E.C.F. aidée de la Croisade Eucharistique, a mis l'accent sur la charité en action dans sa préparation de la Noël.

A cette fin, les membres de ces mouvements ont rempli des paniers pour les pauvres. On a rivalisé de générosité et de joie dans le don! Que Dieu accorde à ces jeunes et à leurs bons parents la récompense de l'apôtre.

Messe de Minuit

Comme le veut la tradition locale, la Chorale Langevin dut préparer le chant de la messe de minuit qui se célèbre chaque année dans la salle de l'Ecole. Merci aux anciennes qui sont venues prêter leur concours!

Notes de décembre

Comme les mois précédents, les élèves ont subi des examens sur les différentes matières du programme. Voici les noms de ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats dans les épreuves:

Catéchisme:
8e année: Luce Bellefleur.
7e année: Céline Dubuc.
6e année: Marie Gervais.
5e année: Madeleine Patenaude.
2e année: Michel Boyer.
1ère année: Raymonde Pesant.

Langue française:
8e année: Luce Bellefleur.
7e année: Claudette Desgens.
6e année: Marie Gervais.
5e année: Madeleine Patenaude.
2e année: Pierre Bellefleur.
1ère année: Michel St-Marseille.

Mathématiques:
8e année: Simonne Beaulieu.
7e année: Denise Dubuc.
6e année: Ginette Dubuc.
5e année: Madeleine Patenaude.
2e année: Lucien Faille.
1ère année: Gilles Surprenant.

Anglais:
8e année: Raymonde Vanier.
7e année: Denise Gervais.
6e année: Nicole Primeau.
5e année: Claire Beaulieu.

Histoire et géographie:
8e année: Simonne Beaulieu.
7e année: Marie-Claire Déniel.
6e année: Pierrette Trudeau.
5e année: Louise Dubuc.

Dessin:
8e année: Diane Trudeau et Rolande Beaulieu.
7e année: Huguette Payant.
6e année: Louise Toupin.
5e année: Suzanne Trudeau.

Chant et piano:
Diane et Lorraine Trudeau, Luce Bellefleur, Hélène Poupart, Denise Gervais et Céline Dubuc.

Mme Raymond Gervais

NAPIERVILLE

Après plusieurs jours de repos, les étudiants sont retournés à leurs livres et à leurs cahiers.

Aux heures de récréation, chacun raconte ses escapades et ses plaisirs de vacances. Ils aiment aussi à nommer tous les cadeaux qu'ils ont reçus de papa, maman, grand'père, grand'mère, parrain, marraine et ainsi de suite.

Que tous reçoivent pour cette année nouvelle, joie, santé et succès.

Naissances

Le 25 décembre a été baptisée Marie, Danielle, Linda, Carole, née le 8 décembre, enfant de M. Florian Lussier et de Denise Hébert. Le parrain a été M. Edmond Sanésac et la marraine Amanda Côté.

Le 5 janvier a été baptisée Marie, Thérèse, Céline, Isabelle, née le 27 décembre 1957, enfant de M. Gaston Deneault et de Céline Derome. Le parrain a été M. Robert Derome et la marraine Thérèse Denault.

Ecole Daigneau (garçons)

9e année:
Roger McNeil 80.4
Paul-Emile Beaudin 75.6
8e année:
Jean Pierre 89.4
Adéas Lepage 87.6
7e année:
Jean Fortin 80.2
Jean Fortin 80.2
Réjean Rémillard 79.2
6e année:
Normand McNeil 87
Hubert Deslauriers 82.8
5e année:
Michel Beaudin 89.8
Jean Durivage 89
4e année:
Robert Derome 94
Yvon Deslauriers 92
3e année:
Florent Clairmont 95
André Deslauriers 92
2e année:
Jean-Maurice Tétreault 93
Michel Perreault 91

Ecole Daigneau (filles)

7e année:
Lise Caron 90.6
Huguette Leblanc 90
6e année:
Louise Fortin 90.8
Raymonde Tétreault 89
5e année:
Lucie Fortin 88.6
Lise Martel 88
4e année:
Marielle Laurin 96
Hélène Grégoire 93.2
1ère année:
Françoise Fortin 83
Ghislaine Dupuis 81

Ecole No 6 (Rang Double)

7e année:
Alain Hébert 95.7
Monique Janelle 89.3
6e année:
Lucette Grégoire 94.1
Carmen Coache 91.2
5e année:
Hélène Grégoire 92.6
Fleurette Coache 92.1
4e année:
Daniel Grégoire 90.5
Micheline Coache 87.5
3e année:
Rose-Marie Hébert 92.1
Micheline Coacre 87.5
2e année:
Florent Coache 91.3
Hubert Lamarre 86.6
1ère année:
Denise Fortin 89.6
Royal Grégoire 88.1

Pensionnat

11e année:
Lise Palin 93
Louise Palin 92.1
10e année:
Marielle Beaulieu 93
Suzanne Grégoire 92.5
9e année:
Raymonde Beaudin 91
Lise Provost 90
8e année:
Françoise Provost 94.9
Micheline Lamoureux 94.1
7e année:
Nicole Racine 85
Francine Beaulieu 82
6e année:
Lorraine Landry 84
Claire Houde 80
5e année:
Louise Fortin 91
Renée Beauregard 87
4e année:
Danielle Boulanger 86.3
Louise Léger 83.6
3e année:
Ginette St-Hilaire 87
Denise Waddell 84.5
2e année:
Carole Carrier 82
Marcelle Morency 73

CONTRECOEUR

Enfants de Marie

Le 29 décembre dernier, eurent lieu les élections des Enfants de Marie. La présidente, Mlle Raymonde Berthiaume, ayant démissionné de ses fonctions, Mlle Lise Perron fut élue présidente.

Mlle Solange Handfield, 1ère assistante et Mlles M.-Paule Bienvenue et Lorraine Perron, conseillères.

Félicitations!

Marguillier

M. Louis Dansereau fut nommé marguillier en remplacement de M. Henri Lacroix, sortant de charge.

Félicitations!

Collège Le Noblet Duplessis

Notes du mois de décembre

1ère année:
Léo Papin 97.3
Denis Dansereau 96.9
Louis Contant 97.2
2e année:
Pierre Ouellette 95.7
Serge Vincent 95.1
3e année:
Denis Auclair 94.2
Roymand Contant 93.7
4e année:
Richard Jacques 92
Jacques St-Onge 91.5
4e année:
Gilles Renaud 82
André Leclerc 71.2
5e année:
J. Robert Malo 81.3
René Letendre 78.5
5e année:
Claude Lamoureux 92
Michel Berthiaume 89
6e année:
Serge Quintal 79
Normand Landry 77.2
6e année:
André Véronneau 93.7
Jean-Claude Gendron 90.2
7e année:
Armand Caron 93.7
Gilles Lamoureux 89.9
8e année:
Richard Jussaume 74.5
André Lacroix 73.5
9e année:
René Duhamel 76.8
Raymond Malo 74.7

Exigez pour votre nouveau camion toutes ces nouveautés!

Les élégants POWER-MASTER FARGO 1958 établissent des normes entièrement nouvelles de rendement économique . . . de fonctionnement plus sûr et plus facile . . . de capacité de charge . . . d'élégance prestigieuse pour votre entreprise.

Cette nouveauté répond à des buts pratiques bien précis. Les nouveaux V-8 Fargo, par exemple, aux performances encore améliorées, sont, certes, plus gros, plus puissants—mais ils ont été conçus avec la célèbre combustion Power-Dome exclusive . . . qui assure le rendement le plus *économique* qui soit. Vous trouverez les 6-cylindres Fargo également économiques et puissants.

Pour aller avec ces moteurs infatigables, de nouveaux éléments de châssis particulièrement robustes ont été prévus pour le transport de charges plus lourdes ainsi que des freins plus gros permettant des arrêts plus rapides et plus sûrs.

Une nouvelle élégance qui augmente votre prestige et distingue le splendide Sweptside 100, ainsi que les autres modèles Fargo—à l'intérieur comme à l'extérieur. Fargo offre également un nouveau volant à moyeu de sécurité . . . et de nouveaux phares jumelés qui éclairent mieux, jusqu'à 75 pieds plus loin, pour plus de sécurité.

Voyez sans tarder les nouveaux Power-Master Fargo 1958! Tout en eux vous plaira!

★ ★ ★

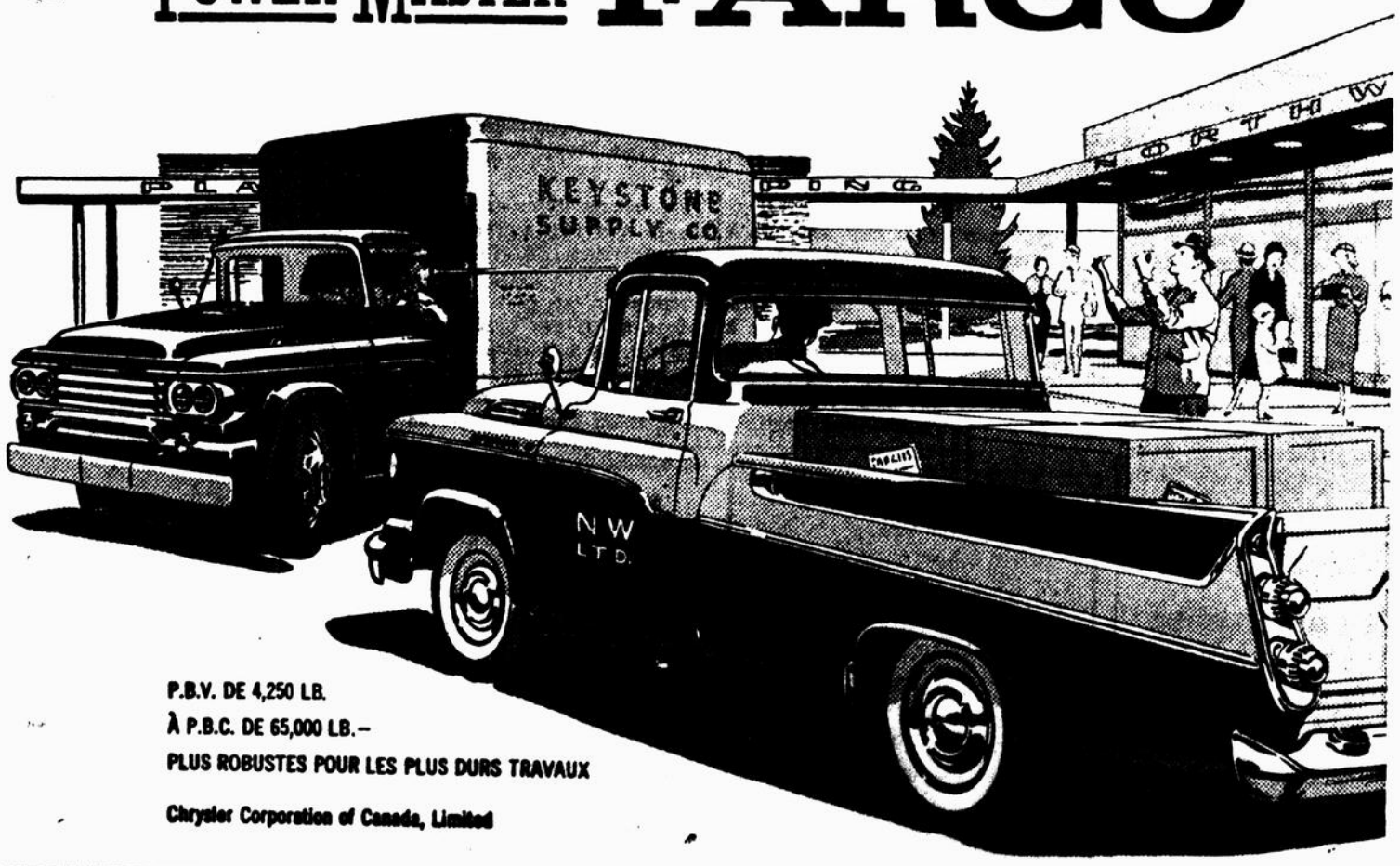
Nouvelle transmission à commande manuelle facile, ou transmission LoadFlite automatique à boutons-poussoirs, sur les modèles Fargo légers.

Nouveauté du Sweptside 100 et des modèles standard D100: ressorts arrière dont la tension se règle automatiquement selon la charge. Vides ou chargés, ces camions ont la douceur de roulement d'un sedan.

Nouveau différentiel à prise sûre améliorant la traction et empêchant le patinage des roues sur la glace ou la neige.

Vous anticipez davantage l'avenir avec les

POWER-MASTER FARGO



P.B.V. DE 4,250 LB.
À P.B.C. DE 65,000 LB.—
PLUS ROBUSTES POUR LES PLUS DURS TRAVAUX

Chrysler Corporation of Canada, Limited

FORTUNAT CHAPUT
Boul. Marie-Victorin, Varennes

FORTIN & FILS ENRG.
Saint-Jacques, Napierville

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 34

Images de MARIE PIGNAL



1. Jésus fut invité à dîner chez un riche Pharisien, et comme en Orient on aime égayer le repas d'histoires, de fables, il raconta l'anecdote suivante:

Un roi prépara un splendide festin pour les noces de son fils, puis il envoya ses serviteurs chercher les invités. Mais l'un s'excuse disant: "Je viens d'acheter une grande ferme, il faut que j'aille l'organiser"; l'autre prétexte qu'il vient d'acheter cinq paires de boeufs. . .

2. Le troisième vient de se marier et se récuse.

Le roi, devant tant d'impolitesse, entra dans une grande colère et envoya ses soldats exterminer ces misérables.

Ainsi, des châtiments terribles attendent les coeurs endurcis qui ont refusé la grâce de Dieu. Les Pharisiens qui refusent de reconnaître Jésus pour le Messie sont visés.

3. Alors, le roi envoya quérir, le long des routes, les mendiants, les éclopés qui se tiennent devant les portes. Voici le domestique faisant entrer la foule ainsi rassemblée.

La race élue des Juifs refuse le message; il sera donné aux étrangers, aux pauvres gens qui sauront le recevoir dans un coeur droit.

4. Le roi entre, pour dire bonjour aux nouveaux convives. Mais il aperçoit un homme qui n'a pas mis le vêtement de cérémonie, ce qui est considéré, en Orient, comme une grave injure pour l'hôte qui vous reçoit.

Aussitôt le roi commande que cet individu soit jeté à la porte, car dit-il, s'il y a beaucoup d'appelés, il y a peu d'élus.

A chacun de savoir se rendre digne de participer au festin. (A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

Un autre indice qui conduira les chercheurs au tombeau de S. Pierre

Cité du Vatican (CCC) — Une lampe d'argile d'aspect fragile que des fouilles persistantes ont permis de trouver, constitue un autre indice que le tombeau de saint Pierre, sous la basilique vaticane, se trouve bien dans un cimetière où les chrétiens du premier siècle étaient ensevelis sur la colline du Vatican. Cette lampe a été trouvée par Mlle Marguerite Guarducci, professeur d'épigraphie, la science des inscriptions, à l'Université de Rome.

Dans un rapport à l'Académie pontificale romaine d'archéologie, le professeur Guarducci précise que la lampe, selon une marque gravée, paraît être de l'époque de l'empereur Néron, 54 à 68 après Jésus-Christ. Elle avait été déposée près du tombeau de saint Pierre, sous les fondations du "mur rouge", mur de soutien qui date des second ou troisième siècles.

Les excavations qui se poursuivent sous la basilique St-Pierre de Rome ont permis de déceler la présence d'une double rangée de mausolées datant des deuxième et troisième siècles. Ces mausolées bordent un chemin qui gravit la pente de la colline du Vatican. Ces tombeaux avaient été couverts de terre par l'empereur Constantin, sous les fondations de la première basilique St-Pierre de Rome. A mesure que se sont poursuivies les excavations, l'on a eu la preuve de la présence d'un cimetière antérieur sous ces mausolées; c'est dans ce premier cimetière que se trouve le tombeau de saint Pierre.

Jusqu'au moment de la découvete de cet indice de première valeur qu'est cette lampe d'argile, l'on étudiait avec grand soin une tablette d'argile qui porte une marque de l'époque de l'empereur Vespasien, de 9 à 79 après J-sus-Christ et qui provient également des fouilles effectuées sous la basilique St-Pierre de Rome.

Le Corps diplomatique auprès du Saint-Siège

Cité du Vatican (CCC) — La Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté a publié la liste du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, publication annuelle rédigée en français, qui contient tous les renseignements concernant les représentations des pays qui entretiennent des relations normales avec le Siège apostolique; 48 Etats figurent dans la liste, soit un de plus par rapport à la liste de l'an dernier; en effet, le 20 mars 1957, des rapports diplomatiques avec de Saint-Siège ont été établis aussi par l'Ethiopie, avec le rang d'internonciature de la part du Vatican et de légation de la part de cette nation. La charge d'internonce apostolique à Addis-Abéba a été confiée au prélat américain Mgr Joseph Mc Geough, depuis de nombreuses années en service à la Secrétairerie d'Etat.

Toujours par rapport à l'an dernier, le nombre des ambassades a également augmenté, en Hollande ayant en effet élevé au rang d'ambassade sa légation près le Saint-Siège.

Le nombre des Etats ayant des relations diplomatiques avec le St-Siège a augmenté de 13 par rapport au début de 1939, bien que certains pays tombés sous le contrôle des communistes aient interrompu unilatéralement ces relations.

L'ensemble des relations diplomatiques est constitué par 32 ambassades et par 16 délégations. Au point de vue géographique, les nations représentées se répartissent de la façon suivante: 17 européennes (Autriche, Belgique, France, Allemagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pologne — le représentant accrédité depuis avant la guerre — Portugal, Espagne, Hollande, Finlande, Grande-Bretagne, Lithuanie — le représentant également accrédité avant la guerre — Monaco, Ordre de Malte et San-Marino; 19 latino-américaines, c'est-à-dire toutes à l'exception du Mexique; 9 asiatiques, soit: Philippines, Iran, Liban, Chine de Formose, Japon, Inde, Indonésie, Pakistan et Syrie; et 3 africaines: Egypte, Ethiopie et Liberia.

Il résulte de cette liste que de nombreux pays à majorité non chrétienne — comme par exemple l'Egypte, l'Iran, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, le Japon, etc., — entretiennent des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, ce qui confirme le grand prestige dont le Souverain Pontife et le Saint-Siège jouissent dans le monde, mais constitue aussi une reconnaissance significative de l'élévation et de la valeur de la loi morale chrétienne.

L'Adoption . . .

(Suite de la page 22)

me conclusion de ce charitable périple:

—Si au moins, il nous disait merci!

Paul, que tu es aimable, mais que ton père a le coeur dur!

Mieux vaut sans doute que tu ne le connaisse jamais . .

(Les Chroniques de la Crèche)

V. Germain, ptre

N.B. — Si vous désirez adopter un enfant, veuillez vous adresser au

Service Social de Saint-Jean,
Centrale Catholique,
Téléphone FI. 7-7533.
Service Social de la Rive S
Centre Ozanam,
1535, boulevard Tremblay,
Jacques-Cartier, Qué.
Téléphone OR. 4-1553.

ENCOUREZ NOS ANNONCEURS

Sécurité



...à volonté

La sécurité de l'automobiliste dépend du chauffeur; c'est un accessoire qui ne coûte rien. Aucun dispositif mécanique de sécurité ne peut être substitué à la prudence au volant.

Les accidents de la route au Canada ont fauché l'an dernier plus de vies que jamais. Il y a eu une victime toutes les 8 minutes . . . une voiture endommagée toutes les 48 secondes. Les réclamations pour l'assurance-automobile se sont élevées à plus de $150,000,000.

Il est résulté de cette situation une hausse des taux de l'assurance-automobile — parce que les sommes qui sont versées en réclamations doivent être compensées par les sommes reçues en primes. Mais de beaucoup plus d'importance est le fait que vous détenez entre vos mains la vie des autres aussi bien que la vôtre lorsque vous êtes au volant.

La prudence est un bon placement . . . elle épargne des vies, elle contribue à abaisser le coût de l'assurance. Soyez prudent.

LA FÉDÉRATION DES ASSUREURS AU CANADA

LA FÉDÉRATION DES ASSUREURS AU CANADA

porte-parole de plus de 200 compagnies concurrentes d'assurances feu, automobile et accidents

Bureau à l'hôtel Saint-Jean
du mardi midi au jeudi après-midi
Bureau: VI. 9-6081
Rés.: RA. 7-3880
— Téléphone Fidélité 6-6886 —

Charles Champagne
REPRESENTANT
Crédit Interprovincial Limitée
VALEURS DE PLACEMENT
81 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

Nos VENTES sont toujours Remarquables!

mais rien n'égale la

VENTE de Janvier - Vendredi le 17 à 9h.

— CHEZ —

HARRY SELTZER

244–246, rue Richelieu — SAINT-JEAN, Qué.

SPECIAL

COMPLETS
Nouveaux modèles
Rég. $59.50
Réduits à **$26.95**

Manteaux pour hommes
Cashmere et laine
Rég. $59.50
Réduits à **$29.95**

Manteaux pour hommes
De marque très populaire. Toutes les nuances de cette saison
Rég. $69.50
Réduits à **$42.95**

JACKETS EN SUEDE
Première qualité — Grand assortiment de bleu marin charcoal et brun
Rég. $22.95
Réduits à **$14.95**

Chandails pour hommes
Style V neck, col roulé et Cardigan
Prix rég. $8.95 à $11.95
Réd. à $4.95 et $7.95

SPECIAL ! ! !

Car Coat pour hommes
en Tweed ¾
Rég. $22.95 à $29.95
Réduits pour **$15.95**

Chemises de toilette
Marques "B.V.D." et "Van Hensen"; collet régulier et court
Couleur et grandeur assorties
Régulier $4.95
Réduites à $1.99 et $2.99

CHEMISES SPORT
Procurez-vous plusieurs de ces chemises à un si bas prix!
Régulier $6.95
Réduites à..... **$3.99**

OFFRE EXTRAORDINAIRE

NOUVEAUX MANTEAUX DE CETTE SAISON
En Tweed — Charcoal gris et noir
Grandeur et couleur assorties — Réduits pour l'écoulement rapide
$29.95

ROBES "SEVENTEEN"
En exclusivité chez SELTZER
Modèles Teena Paige
Rég. $12.95 à $19.95
Réduites à..... **$6.95**

SPECIAL ! ! !

200 NOUVELLES ROBES
Réduites à..... **$3.95**

ROBES ORIGINALES
Vous apprécierez grandement la beauté de ces robes en tissus de fantaisie
Rég. $17.95 à $29.95
Réd. à $9.95 et $12.95

SPECIAL

PANTALONS DE SKI
en gabardine pour dames
Couleur et grandeur assorties
Réduits à **$6.95**

Lot de robes
Couleurs et grandeurs assorties
Réduites à..... **$1.95**

JUPES
GRAND ASSORTIMENT
- Unies et en Tweed
- Toutes les couleurs
- Toutes les grandeurs

Rég. $6.95 à $14.95 — Réd. à
$1.95 – $5.95

SPECIAL

Car Coat pour dames
en Bengaline "Borg" Pile Lined
Rég. $19.95 et $29.95
Red. $12.95 – $16.95

CHAPEAUX UNIQUES
En melusine ou satin
Réd. $1.95 – $4.95

Pullover et Sweater
Laine et Orlon "Full fashioned"
MARQUE JANTZEN ET HELEN HARPER
Rég. jusqu'à $8.95
Réduits à .. **$3.95 et $6.95**

Spécial
☞ Tous nos pyjamas chinois, robes de chambre longues et courtes sont très réduits pour cette vente.

Ensembles deux pièces
Comprenant 1 jupe de laine unie et en tweed avec gilet marque "Sportem Pos" et autre marque.
Rég. $14.95 à $19.95
Pour $7.95 et $12.95

HARRY SELTZER

244–246, rue Richelieu — Aucun échange durant cette vente — SAINT-JEAN, Qué.

REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Tél. FI. 7-7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2. — E.-U. et pays étran.: $3.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

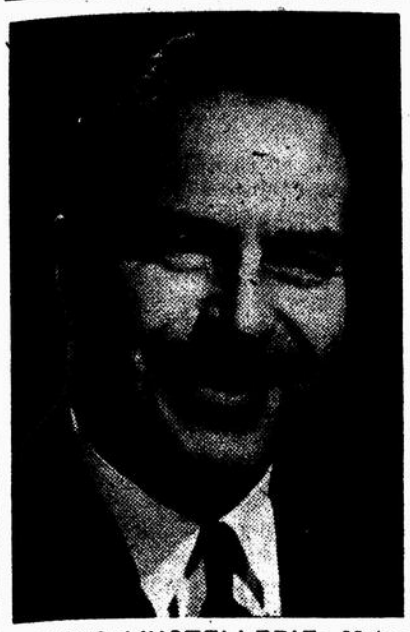
Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par A. B. C.

SAINT-JEAN, JEUDI, LE 16 JANVIER 1958

Imprimé aux Éditions du Richelieu Ltée



• **DANS L'HOTELLERIE:** Notre concitoyen, **M. Maurice Farand,** propriétaire de l'hôtel Saint-Jean, qui vient d'être élu secrétaire du bureau d'administration de l'Association des Hôteliers de la Province de Québec. Félicitations et voeux de succès.

AVIS

Les membres du Cercle Agricole de Saint-Jean sont convoqués en assemblée générale annuelle, au Bureau des Agronomes, 112, rue Richelieu, mardi le 21 janvier prochain, à 10 h. de l'avant-midi.

Donc, avis est présentement donné.

Eugène Ouimet, sec.

Tribune libre sur un référendum

Nous publions "in extenso" le texte d'un communiqué reçu de M. l'échevin Alphonse Lorrain.

* * *

Le Conseil de Ville accorde un referendum

A une assemblé à la demande par une requête de citoyens des rues Mercier St-Denis Laurier et Bld St Joseph nous demandant d'amender le règlement de zonage pour permettre à un salon mortuaire de pouvoir si établir, après avoir étudier longuement les possibilités de cette demande le conseil a décidé de donner un avis de motion pour amendé ce reglement seul Mr Jean Desmarais c'est opposé à l'assemblé suivante une résolution a été proposé par Mr Richard Mercier et secondé par Mr Alphonse Lorrain pour amender ce reglement sur le Bld St Joseph coté nord de la rue Mercier à la rue Laurier seul Mr Jean Desmarais mettait un amendement et na pas eu de secondeur donc le reglement a été adopté pour soumettre aux propriétaires intéressé de cette partie zoné. A l'assemblé regulière du 7 janvier, les propriétaires intéressé au nombre de 8 sont venu demander un referendum s'était leur droit et leur privilège, mais avant de faire valoir leur privilège au moins le conseil de ville aurait du pouvoir expliqué cette amendement au reglement. Un homme au cheveux blanc a demandé la parole, la parole pour pointer du doigt vous Monsieur pour le referendum et ainsi de suite ces monsieurs avait tous été demander par tellephone parce bême Monsieur de venir protesté contre cette amandement au règlement sans en avoir eu des explications par le conseil de ville le conseillier Alphonse Lorrain s'étant lever pour donner des renseignements par l'influence de cette homme à cheveux blanc qui est employé par la Cité a été oubliger de sasoir et de donner des renseignements après que le referendum a été accordé, chose qui aurait peut être exenté une depense additionnelle à la ville un autre homme au cheveux blanc pas vieux d'âge mais jeune en affaire est venu protesté, il deverait se souvenir qu'il en a fait couté Deux Milles piastres et plus à la ville pour un règlement qu'il a forcé le conseil de ville de plaidé et nous avons perdu ce procès, c'est ces influences qui rendent aucun service à la ville mais qui en retire pour un service professionnelle et l'autre comme marchand pour vendre à la ville tout ce dont elle a besoin dans sa ligne et cela depuis très longtemt.

Explication nous ne pouvons pas faire des reglements pour une generation à venir. Le developpement d'un ville se fait toujours residentielle parce que un commerce ne peut pas être établi avant qu'il ait de la residence pour le moment le conseil de ville a aucunement l'intention de sacagé les reglements nous avons étudier longuement la possibilité et nous en somme venuè à cette amendement, les rues actuelles commerciales sont tous trop étroite Laurier Mercier St Louis et Notre Dame à un salon mortuaire de s'établir sans bloqué la circulation doncv il est urgent et necessaire d'un salon mortuaire s'établisse dans Notre Dame pour votre propre service et la paroisse St Gérard.

Le centre de la ville ne peut plus deservire les six paroisses et une septième établi le jour de Noël nous avons eu 3 et quatre dans la même journé tous nos rues étant bloqué par la circulation nous sommes obliger d'avoir 4 polices pour diriger la circulation il me semble qu'il est temps que vous ayer vos services de salon mortuaires et autres nous ne pouvons plus au centres de la ville donner ces services nous avons pas les rues puor, dans le moment vous avez tous les difficultés de venir vous approvisionner, tous ces parties de villes neuf sont residentielle il a pas de possibilité d'établir de commerce. Steinberg a payer un terrain $100,000 piastres pour venir s'engoufré au centre et vous ne pouvez avoir accès et nous la ville fournir des Polices pour diriger la circulation. En arrière nous avons la Chambre de Commerce quand ameliorier vous la circulation est il possible quand nous consentons tous à la même place au moins garder nos morts dans nos paroisses respectif. Ce n'est pas un plaisir pour un conseil de ville de faire des changements au règlement, cela donne seulement de la critique nous sommes obliger de faire notre devoir et prendre nos responsabilités. Faites comme nous dans cette parti zoné vener voter pour le règlement en question cela ne fait pas tard a personne vous nous renderai service et a toute la ville de St Jean vous nous enleverai de la circulation et ce salon sera placer la ou vous pourrai avoir accès et le stationnement dont vous avez besoin sans nuire à la circulation. Le conseil a accordé un referendum le 25 et 27 janvier vener vous rendre service et à toute la ville, cela niura en rien aux deux Monsieurs à cheveux blanc ce n'est pas voisin d'eux bien voisin d'une Manufacture c'est ne change pas l'aspect de la zone.

Alphonse Lorrain,
conseillier.

S.-Jean, 11 jan. 1958

M. le Directeur,

Voudriez-vous publier ces quelques lignes dans l'intérêt de vos lecteurs? Je vous remercie à l'avance.

* * *

Dans quelques jours, les contribuables d'un secteur de notre Cité seront appelés à accepter ou à rejeter un nouveau règlement qui a pour but d'amender le règlement quant au territoire situé entre les rues Laurier et Mercier, sur le côté nord du boulevard Saint-Joseph afin que le commerce y soit permis.

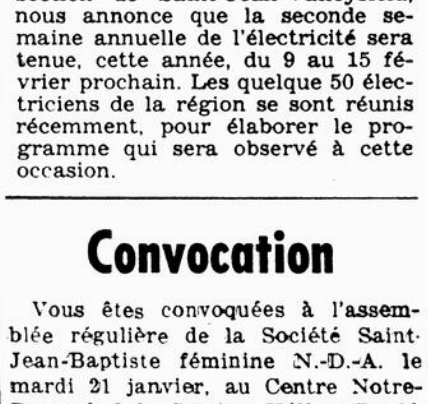
Le législateur a donc bien fait d'obliger nos administrateurs à soumettre un tel changement au vote des intéressés. Quand nous avons élu nos conseillers, nous ne les avons pas élus pour qu'ils chambardent à tout venant les règlements existants et plus particulièrement un plan d'urbanisme. Pas surprenant qu'il y ait eu plus de six contribuables intéressés à s'objecter.

Si on commence à accorder des faveurs pour telle ou telle partie d'une rue, où irons-nous. Qui n'aura pas le droit, à chaque semaine de faire la demande pour commercialiser telle et telle rue. Dans le secteur concerné, il y a bon nombre de rues où installer ce commerce funèbre et sur ces rues, il y a bon nombre de propriétaires prêts à conclure, eux aussi, un marché avantageux.

Contribuables intéressés, ne négligez pas d'aller voter contre ce règlement. Souvenons-nous toujours que le bien général, le bien de la collectivité passe avant le bien particulier, même si c'est trop demander à certains conseillers.

M. le Directeur, je vous demande de ne pas publier mon nom, pour éviter des coups inutiles mais je suis du grand nombre de ceux qui iront voter contre ce nouveau règlement anti-civique.

Un contribuable.



• **SEMAINE DE L'ELECTRICITE: M. Marcel L'Ecuyer,** de Napierville, président de la Corporation des Maîtres électriciens de la section de Saint-Jean-Valleyfield, nous annonce que la seconde semaine annuelle de l'électricité sera tenue, cette année, du 9 au 15 février prochain. Les quelque 50 électriciens de la région se sont réunis récemment, pour élaborer le programme qui sera observé à cette occasion.

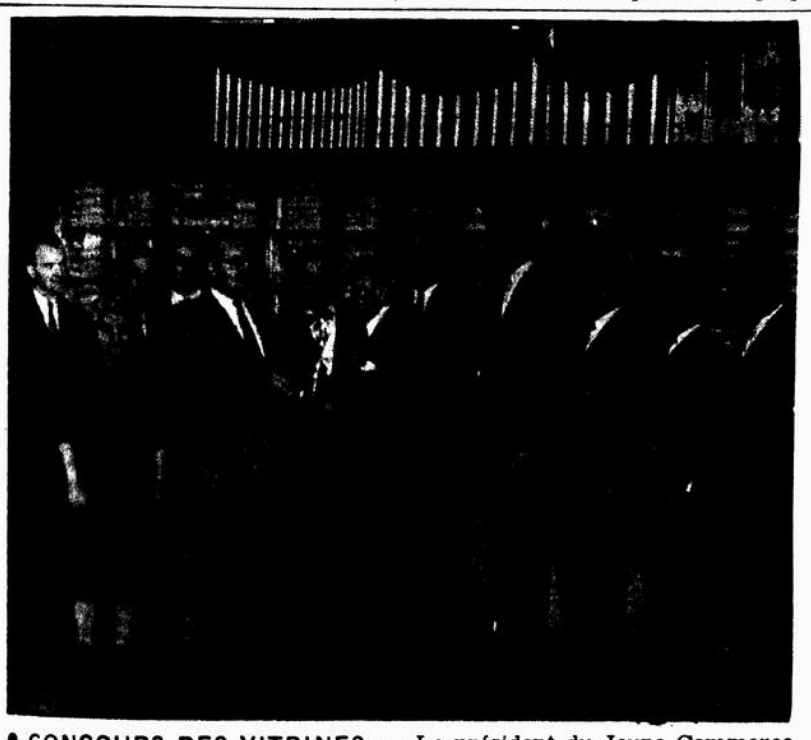
Convocation

Vous êtes convoquées à l'assemblée régulière de la Société Saint-Jean-Baptiste féminine N.-D.-A. le mardi 21 janvier, au Centre Notre-Dame à 8 h. Section Hélène Boulé, votre exécutif vous attend.

Présidente: Mme René Grenier; Vice-présidente: Mme Joseph Bachand; Secrétaire: Mme Raoul Fortin; Propagandiste: Mme Gérard Archambault; Assistante-propagandiste: Mlle C. Langlois; Directrice des Loisirs: Mme J. P. Pilotte; Directrice de l'Action Nationale: Mme René Morin; Directrice de l'Action Economique: Mme J.-Louis St-Germain.

Il sera résolu une question très importante. Un goûter terminera l'assemblée.

La secrétaire, J. F.



• **CONCOURS DES VITRINES.** — Le président du Jeune Commerce Yves Papineau, remet à M. René Payette, de la firme Frs Payette & Fils Ltée, le trophée mérité pour la plus belle vitrine du temps des Fêtes. On remarque aussi sur la photo S.H. le maire **Eugène Lasnier,** le personnel de la firme Payette ainsi que M. Louis Charbonneau de la Cie de Téléphone Bell, qui était en charge du comité. On peut lire d'autres détails du concours dans la chronique de Jeune Commerce de cette semaine.



VENTE DE JANVIER

SOLANGE GREGOIRE

Spécialité pour Dames

Chapeaux - Sport - Lingerie - Vêtements Fondations



236 ST-JACQUES ST-JEAN, QUE.



SAINT-MAXIME

VILLE DE LEMOYNE

Fête de la Sainte Famille

Une église remplie de tout petits est un spectacle beau à voir. La fête de la Sainte Famille nous l'offre chaque année. A cette occasion il est coutume d'amener les plus jeunes à l'église. Les parents viennent les placer spécialement sous la protection de la Ste Famille. La cérémonie se clôture par la bénédiction du Très Saint-Sacrement, et une visite au petit Jésus de la Crèche.

Quel papa ou quelle maman ne voudrait pas avoir un enfant aussi bon que celui de Nazareth? Heureuses familles qui élèvent dans cet esprit leurs petits. Ce sont les terres ou poussent les vocations de choix, les âmes d'élite.

Au soir des Fêtes

Avec l'Evangile de Jésus adolescent que nous méditions dimanche dernier disparaît peu à peu ce qu'on appellent communément "le temps des Fêtes". Encore une fois, celles-ci nous ont apporté leur beauté. Il est vrai que la nature a été avare de sa parure de neige. Il manquait dehors le piquant de notre hiver canadien. Mais la joie profonde de ces fêtes, particulièrement de la nuit de Noël va au-delà de ces attraits extérieurs et a su offrir, comme à l'accoutumée, son beau message d'amour.

Au ministère paroissial

A l'occasion du temps de Noël, quelques prêtres de l'extérieur sont venu aider au ministère dans la paroisse. Certains matins, nous avons été favorisés de quatre messes. Le R. P. Paul Cyr, des Pères Blancs d'Afrique, est déjà depuis quelques mois, parmi nous. Le R. P. Charles Lajeunesse, O.M.I., a été l'hôte de son frère, notre curé pour quelques jours. L'abbé Pierre Lamonde, fils de M. et Mme Numa Lamonde, ordonné récemment et professeur au Séminaire de Saint-Jean, a passé le congé de Noël dans sa famille. M. l'abbé Rinfret, d'Ottawa, frère de M. Maurice Rinfret, M. l'abbé Raymond Boutet, rère de Mme Antoine Sicotte, M. l'abbé Roy, frère de Mme Charlemagne Morin, ainsi que Guy Laforte, fils de M. et Mme Wilfrid Laforte, de cette paroisse, séminariste, ont également séjourné dans notre paroisse.

Nos chorales

En ce temps où les offices liturgiques ont été plus nombreux et ont demandé plus de solennité nous ne saurions passer sous silence l'effort de nos chorales pour aider ce service. Celle des hommes d'abord, qui, au nombre de dix, environ, sous la direction de M. Arthur Comeau, fait les frais du chant aux offices réguliers des dimanches et fêtes,

Les exercices pour ce groupe ont lieu chaque mercredi soir. La messe qu'ils ont exécuté à Noël a demandé bien des heures de travail. Nous les en félicitons. La chorale des jeunes du collège sous la direction du R. F. Normand, c.s.v., travaille fort aussi et la pureté des jeunes voix est toujours très appréciée aux deux messes qui suivent celle de minuit. Les demoiselles du couvent ont exécuté pour leur part les cantiques aux trois autres messes célébrées en cette nuit de Noël.

Le groupe des enfants de choeur, sous la direction du R. F. Beaulieu, c.s.v., a eu lui aussi sa part dans la solennité des offices. Le sanctuaire est près de l'autel. Sa bonne tenue est une forme de prière qui aide grandement la piété des fidèles.

Un autre merci à ces dames si généreuses pour leurs dons à l'église.

Nouveau marguillier

Un nouveau marguillier vient d'être élu en la personne de M. Georges Ste-Marie, garagiste, un de nos distingués citoyens. Nous le félicitons chaleureusement pour sa nomination.

Retraite de notre curé

Le 26 janvier prochain, notre pasteur partira pour sa retraite annuelle. Les bons paroissiens désireux de voir leurs ministres saints et chaque jour plus zélés pour le règne de Dieu, prieront afin que cette semaine de prière et méditation apporte à ces prêtres lumière, force et consolations d'en-Haut dont ils ont plus besoin que d'autres. Au premier de l'an, nous recevions les voeux de bonheur de ce bon père de nos âmes. Que cette retraite presque au début de l'année nouvelle, réponde aussi aux bons souhaits que nous formulons pour lui.

LITURGIE

JANVIER

Offices de la semaine

17 Vendredi — St Antoine, abbé — Blanc — D. — Gl. Messe Os justi des abbés. Gl. M, (m).

18 Samedi — Le Chaire de St Pierre à Rome — Blanc — D.-m. — Messe pr. Gl. 2e or. de St Paul (3e or. de saint Prisque) ou 3e or. M. sans Cr. Pr. A.

19 Dim. II après l'Ep. — Vert — D. Messe Omnis — Gl. (2e or des SS. Marius etc.) ou 2e or. M. Cr. Pr. Tr. — II V. du dim. sans mém.

20 Lundi — SS. Fabien P. et Sébastien, MM. — Rouge — D. — Messe pr. Gl. M, (m).

21 Mardi — Ste-Agnès, V. V.M — D. Rouge — Messe pr. Gl. M, (m).

22 Mercredi — SS. Vincent et Anastasie MM.—Rouge—S. — Messe Intret. Gl. M, (m).

23 Jeudi — † St Raymond de Pennafort, C. — Blanc — S. — Messe Os justi. Gl. (2e or. de Ste-Emérentienne), M. (m).

28e Fameuse Vente Sensationnelle d'Anniversaire

Chez R. HARNOIS

du 17 Janvier au 8 Février 1958

Voici encore une fois l'événement annuel que vous attendiez! Fiez-vous à nos années d'expérience pour vous donner la meilleure valeur au plus bas prix, et soyez assurés que cette vente anniversaire vous sera plus que jamais profitable, car, de jour en jour, nous aurons des aubaines nouvelles. Merci à notre estimée clientèle, pour le généreux appui prodigué durant ces 28 années. Puisse l'avenir nous offrir l'occasion de vous donner le même bon service.

Voici quelques item vous promettant de réelles économies. Faute d'espace, nous n'en énumérons qu'une petite quantité. Venez voir vous-mêmes, vous y trouverez de magnifiques aubaines.

		Régulier	Réduit
SOIE taffetas imprimée	la vg.	0.95	0.69
CRETONNE "45"		1.49	0.79
DRAPERIES magnifiques, à la livre			
JEANS bleu-pâle pour garçons et filles	ch.	2.89	1.75
FRIPPE imprimé	la vg.	0.49	0.39
COTON jaune à drap "82"	la vg.	0.89	0.79
CHEMISES Chambry bleu, pour hommes,	ch.	1.79	1.25
CAMISOLES dames et enfants	ch.	0.69	0.25
COTON blanc "81"	la vg.	1.29	0.98
CRETONNE "36"	la vg.	0.89	0.69
RATINE Imprimée	3 verges		1.00
BROADCLOTH glacé	la vg.	0.79	0.59
SERVIETTES unies et rayées, 20 x 40		0.49 3 pour	1.35

		Régulier	Réduit
RATINE unie	la vg.	0.45 5 vgs	2.00
DORMEUSES coton ouaté pour enfants	ch.	1.79	1.25
SERVIETTES	ch.	0.39	0.25
BAS COURTS pesants pour dames	la paire	0.69	0.25
JOLIES SERVIETTES rayées		0.25 5 pour	1.00
Beau Broadcloth uni et imprimé		0.49 3 vgs	1.00
TOILE pour linge à vaisselle		3 vgs pour	1.00
DEBARBOUILLETTES		0.10 ch. ou 12 pour	1.00
TOILE pour linge à vaisselle		la vg.	0.25
FLANELLETTE blanche, 27"		la vg.	0.25
BROADCLOTH uni et imprimé		la vg.	0.25
FLANELLETTE blanche, 27"		3 vg.	1.00
Lot de Flanellette blanche, 36"		Réd. 0.45 ou 10 vg.	4.00

Nous vous invitons à venir à bonne heure, tandis que le choix est complet.

Demandez vos timbres "Gold Star" et n'oubliez pas l'endroit

Maison R. HARNOIS

REAL GUERIN, gérant

185 rue st-Jacques **Fl. 7-4182** **Saint-Jean**

CHAQUE VENTE AU COMPTANT ET FINALE

ICI et LA

SAINT-CONSTANT

FETE D'ENFANTS

Dimanche après-midi avait lieu à deux heures à l'église paroissiale, la bénédiction des enfants. Monsieur le Curé passa dans les allées avec l'Enfant-Jésus de la crèche, le montratn aux petits enfants et leur faisant répéter "Jésus je vous aime".

Après cette bénédiction eut lieu à la salle des Loisids Inc., une grande fête pour tous, grands et petits. S.-Nicholas, personnifié par M. André Marotte, distribua bonbons et fruits à tous les enfants dans la salle. Quelle joie se lisait dans leurs yeux. Plusieurs prix de présence furent tirés au hasard ainsi que deux billets de hockey permettant aux gagnants d'assister à une joute du Canadien au Forum, don de M. Laurier Baillargeon, maire de cette paroisse qui nous honorait de sa présence. Parmi les quatre personnes présentes mentionnons M. le curé Yves Tremblay, si dévoué pour les jeunes, M. Romain Robidoux, secrétaire de la Commission scolaire.

Sincères remerciements à tous ceux qui ont organisé et préparé cette belle fête à l'intention de nos enfants.

xxx

SEPULTURE

Le 8 janvier 1958, est décédée à Montréal à l'âge de 77 ans, Mme Georges Thériault, épouse de feu G. Thériault.

Elle laisse pour pleurer sa perte cinq enfants, dont quatre fils: Gordon, de S.-Constant; Franklin, de Califournie; Alban d'Edmonton, N.-B., et Allan, de Montréal et une fille: Irène, de Montréal.

Le service a été chanté à Saint-Constant, en l'église paroissiale par M. le curé Yves Tremblay, assisté de MM. les abbés Bernard Letellier et Adolphe Piché, comme diacre et sous-diacre. C'est M. le curé Tremblay qui fit la levée du corps. La chorale sous la direction de M. Arthur Doyon, chanta la messe de Perosi et Yon. A l'orgue Mme Marie Lefebvre.

Ses quatre fils conduisaient le deuil. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière de Saint-Constant.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

xxx

PROMPT RETABLISSEMENT

A Mme Wilfrid Dulude, revenue chez elle après un séjour à l'hôpital à la suite d'un accident survenu chez elle; de la part de ses parents et amis.

A Mme Eloi Payant hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Montréal; de la part de ses parents et amis.

A M. Roger Foucrault, hospitalisé à Lachine; de la part de ses parents et amis.

—A M. Armand Albert actuellement à l'hôpital à la suite d'un accident. M. Albert était à bicyclette lorsqu'il fut frappé par une auto qui continua son chemin. La victime fut trouvée inconsciente par un passant et conduite chez le Dr Lapierre et après examen à l'hôpital de Montréal.

—Sincères félicitations à M. Conrad Létourneau nommé marguillier en remplacement de M. Emilien Miron, sortant de charge.

—Sincères félicitations aux nouveaux conseillers élus par acclamation: M. Philippe Toupin qui remplace M. Omer Lefebvre; M. Alexandre Guérin qui remplace M. Georges Barnett, ainsi que M. Fleurimont Lefebvre.

Merci aux anciens conseillers pour leur dévouement et bienvenue aux nouveaux.

xxx

QUILLES

(Semaine du 6 janvier)

Plus haut simple, femme:
Pauline Longtin 163
Plus haut triple, femme:
Marie-M. Pagé 371
Plus haut simple, homme:
Roger Pagé 206
Plus haut triple, homme:
Jean-M. Tougas 484
Plus haute moyenne de l'année:
Femmes:
Pauline Longtin 117
Hommes:
Roger Pagé 146

Position des équipes:

	G.	P.	Pts
Mme B. Longtin	30	18	40
Magasin IGA	28	20	37
Garage Thibert	26	22	35
Bijouterie Durand	25	23	34
Garage Colpron	24	24	31
Rest. Tougas	21	27	29
Rest. G. Fyfe	21	27	27
Rest. B. Blain	17	31	23

CONTRECOEUR

CHEZ LES FILLES D'ISABELLE

Pour la première fois, en cette année 1958, notre Cercle Marie-Thérèse se réunit en assemblée régulière. Un bon nombre de soeurs assistaient à cette réunion présidée par notre Régente Mme Alice Chrétien. M. le Curé Antonin Legendre et notre ex-Régente Mme Armande Deguire avaient également pris place à ses côtés.

Notre digne Régente remercia d'abord toutes ses soeurs pour les voeux nombreux qu'elles lui ont adressés à l'époque des fêtes.

A la correspondance, il était à noter un envoi de livrets pour un tirage dont les profits serviront à la construction d'une chapelle. Cette demande signée par les Petites Servantes de l'Agneau de Dieu fût accueillie favorablement par notre Cercle qui souscrira à cette oeuvre.

Notre Cercle compatit sincèrement au deuil de nos soeurs Mme Annette Brodeur, qui a perdu son père; Mme Marie-Berthe St-Arnault et Mlle Hélène Handfield qui ont eu le chagrin de voir mourir leur mère. Nos plus sincères condoléances à nos soeurs éprouvées et à leur famille.

Un tirage organisé pendant la période des fêtes s'est révélé un réel succès. Les profits de la vente des 100 livrets furent employés à préparer 6 paniers pour des familles pauvres, paniers remplis très généreusement et offerts à Noël et au Jour de l'An.

A l'occasion de la bénédiction des enfants le 12 janvier, de jolies bonbonnières ont été distribuées après la cérémonie.

Un comité d'organisation permanent fut nommé. Mlle Monique Gervais en fut choisie présidente. Félicitations et meilleurs succès à notre soeur qui déjà sera à l'oeuvre pour organiser un bingo, le mardi 21 janvier. N'oublions pas nos amis et nous y avons rendez-vous!

Dans une très brève allocution, notre aumônier nous dit sa satisfaction pour tout ce qui a été fait par notre jeune Cercle. Il nous encouragea à continuer dans le même sens et sur ces paroles encourageantes la réunion se termina.

La Rédactrice.

xxx

DECES DE SOEUR M.-CLAIRE-DE-JESUS

Nous avons le regret de vous apprendre le décès de Soeur M.-Claire de Jésus survenu après quelques mois de maladie. Elle s'est éteinte à la maison-mère des SS. des SS. NN. de Jésus et Marie à Outremont, le 15 décembre 1957, à l'âge de 83 ans et 20 jours.

Soeur M.-Claire de Jésus, née Catherine Gosselin, une enfant de Contrecoeur, était bien connu pour son dévouement à la grande cause de l'instruction et de l'éducation.

Votre journal, **"Le Richelieu"** qui vous donne, chaque semaine, **en primeur** les nouvelles de la région.

Les plus grands spécialistes en linoléum

WILFRID SIRARD
906 S.-Jacques S.-Jean
Fl. 7-1340
★
TAPIS — LINOLEUM — TUILES
VENTE ET POSAGE



IMMEUBLES GUERIN
ENR'G
LIONEL GUERIN
GERALD U. GUERIN
ADMINISTRATEURS
VENTE — ECHANGE
EVALUATION — HYPOTHEQUE

244 rue Mayrand Fl. 7-1934
SAINT-JEAN, P.Q.

Pour toutes transactions immobilières, nous avons ce qu'il vous faut.

A VOTRE SERVICE, POUR BIEN VOUS SERVIR !

Vous êtes acheteurs de commerces?

Vous avez une propriété à vendre?

Nous achetons votre propriété et la payons comptant! Ce qui vous facilitera l'achat d'un commerce tel que:

- Hôtel de campagne ou de ville.
- Taverne avec ou sans propriété.
- Motel ou cabines de touristes.
- Salle à manger avec ou sans permis de bière et vin.
- Restaurant "Quick Lunch".
- Epicerie-boucherie licenciée.
- Epicerie-restaurant avec ou sans propriété.
- Magasin général de campagne.
- Garage de réparations générales.
- Station de gazoline à loyer ou propriétaire.
- Ferronnerie
- Mercerie, coupons ou nouveautés.
- Buanderie, "Valet Service".
- Boulangerie
- Pâtisserie
- Magasin de chaussures.
- Magasin de meubles.
- Magasin d'accessoires électriques.
- Magasin de cadeaux et de variétés.
- Etc., etc., etc.

Tous ces commerces et plusieurs autres de tous genres sont situés dans Saint-Jean et à l'extérieur de la ville.

☛ Rendez-vous sur appointement de préférence

RADIO CITY — COLISEUM — FIFTH AVENUE — TIMES SQUARE
IN THE CENTER OF NEW YORK
OFFICIAL AAA HOTEL



Prix à partir de
$5.00 simple
$8.00 double
Circle 6-5252
Jos.-P. Rooney
gérant

Hotel Forrest
49e Rue, à l'ouest du Broadway
Garage connexe — Télévision — Chambres à air conditionné — Fameux restaurant Spindletop.
Commodités les plus modernes pour 500 clients.
Demandez notre dépliant en couleurs.

Hey, Mabel—



Black Label!



LES MEILLEURES BIÈRES AU MONDE SONT BRASSÉES CHEZ CARLING

ICI et LA

SAINT-BERNARD

Assemblée de l'U.C.C.

Jeudi dernier, 9 janvier, les directeurs et membres de l'U.C.C. se réunissaient à la salle paroissiale pour s'élire un président et c'est à M. Louis Duquette que fut décerné ce poste.

Etaient présents à l'assemblée le R. P. Eric Volant, MM. Louis Duquette, Gérin Gamache, J. B. L. Laforest, René Dupuis, Narcisse Barrière, Lucien Mathieu, Oscar Faille, Ubald Guay, et François Laforest.

Tous les membres sont cordialement invitér à la prochaine assemblée qui aura lieu en fin du mois de février.

Equipe de Semailles

Six nouveaux membres font présentement partie de la nouvelle équipe de semailles pour garçons.

Ce sont Louis Mathieu, Réal Guindon, Jean-Claude Duquette, Alain Brisson, Adrien Duteau et Maurice St-Hilaire.

Ceux qui désirent faire partie du mouvement sont invités à donner leur nom à M. le curé ou aux quatre garçons suivants: François Laforest Yvon Gamache, Joseph et Dollard Gaboriault.

Vingt-cinq jeunes font maintenant partie de ce mouvement dont 9 affiliés quatre garçons et cinq filles et 16 aspirants six garçons et dix filles.

Communion générale

Dimanche prochain, ce sera la communion générale des enfants.

A cette occasion, les confessions seront entendues dans les écoles.

La chance lui sourit

Oui, Madame la Chance a vraiment souri à M. Emile Duteau ces derniers temps puisqu'il fut l'heureux gagnant d'une belle automobile Pontiac donnée par la maison Ethier et Frères, de St-Blaise.

Espérons que la nouvelle année qui commence lui sera aussi chanceuse que celle qui vient de s'éteindre.

De retour

Deux des cinq membres de la famille qui fut blessée dans un accident, Mme Raoul Guay et Mlle Angèle Glay, sont de retour dans leur foyer, après un séjour de trois semaines environ passé à l'hôpital de Saint-Jean.

Partie de cartes

Une grande partie de cartes organisée par les membres du cercle de l'U.C.F.R. de St-Bernard de Lacolle aura lieu dimanche le 26 janvier à 8 h. du soir en la salle paroissiale.

Plusieurs prix de présence seront tirés au hasard. Le tirage de trois prix aura lieu le même soir.

1er prix: Une bouilloire électrique
2e prix: Un service hors-d'oeuvre en céramique.
3e prix: $5. en argent.

Les billets sont déjà en circulation. L'admission est de 75c. Le goûter compris. Prière d'apporter cartes et compteurs.

Venez passer une agréable soirée. Bienvenue à tous.

Naissances

Le 29 décembre a été baptisé Joseph, Gérin, Jean-Pierre, né le 22 décembe, enfant de M. Gérin Gamache et de Jeanne d'Arc Sicotte. Le parrain a été M. René Gamache, et la marraine Monique Gamache, frère et soeur de l'enfant. Porteuse: Yvette Gamache, soeur de l'enfant.

Le 29 décembre a été baptisée Marie, Anna, Manon, née le 21 décembre, enfant de M. Louis-Gosselin Séguin et de Rollande Larrivée. Le parrain a été M. Henri Larrivée et la marraine Hemine Pellerin, son épouse, grands-parents de l'enfant.

Sépulture

Le 10 janvier 1958 est décédée à Montréal, à l'âge de 73 ans, Laura Guillery, veuve d'Henri-Jules Duquette autrefois de la paroisse de St-Bernard.

Elle laisse pour pleurer sa perte quatre fils: Adrien, Roméo, René et Jules; une belle-fille: Laurette Mme Ovila Duteau; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; une demie-soeur: Rév. Sr Marie de Sylvieus, S.S.A.

Le service a été chanté le 13 janvier 1958 en l'église paroissiale par le R. P. curé assisté des RR. PP. Trudel et Burton.

C'est le Père curé qui fit la levée du corps. Les porteurs étaient MM. Gérald, Bernard et Jean-Claude Duquette, Roland Surprenant, Gaston Forest, André Werner.

La quête a été faite par Mmes Marie-Claire Forest et Thérèse Surprenant.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial de St-Bernard de Lacolle.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
93 boul. S.-Joseph
Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P. QUE.

SAINT-BLAISE

"PRIE AVEC L'EGLISE"

Depuis dimanche dernier, à l'entrée de l'église, avant les messes, on peut se procurer au prix de cinq sous, la brochure "Prie avec l'Eglise" qui contient le texte de la messe du jour ainsi que quelques autres prières et indications liturgiques.

VA ET VIENT

M. et Mme Philippe Payant et M. et Mme Walter Timmony, de North Adams, rendaient visite à M. Adélard Cyr.

—M. Germain Laforest et sa fiancée Mlle Dolorès Gobeil, de Montréal visitaient sa tante Mme Arthur Turcotte, la semaine dernière.

SOIREE

Il y aura grande soirée de folklore organisée par le Cercle agricole de Saint-Blaise, le 24 janvier, en la salle de l'école Centrale.

L'orchestre Ménard sera au programme. Admission $1.00.

ECOLE CENTRALE

Tableau d'honneur

10e Jocelyne Perrier, Aline Landry, Hélène Roulier.
9e année: Louisette Langlais, Lise Ethier, Pierrette Longpré.
8e Doris Dupré, Lorraine Girard, Marielle Brassard.
7e année: Germaine Berteau, Rita Van Erum, Cécile Ethier, Cécile Gagnon.
8e année: Grancine Chabot, Ghislaine Brassard, Jeanne Ethier.
5e année: Nicole Landry, Denise Brassard, Gisèle Savage.
4e année: Florence Grégoire, Jacqueline Roy, Claudette Oligny, Thérèse Oligny.
3e année: Marie-France Robert, Angèle Grégoire, Diane Skeates, Marie-Lyne Ethier, Gertrude Hamel.
2e année: Jean Tremblay, Doris Robert, Lorraine Bertrand.
1ère année: Bernard Turcotte, Gilles Lefebvre, Ginette Dubois.

Classe des garçons

8e année: Yvon Deslauriers, Maurice Beaudin, Jacques Greene.
7e année: Arthur Charest, Roma Chalifoux, Alain Samoiette.
6e année: Antoine Gosselin,

Soirée du Bon Vieux Temps à St-Blaise

Vendredi le 24 janvier, il y aura soirée du "Bon Vieux Temps", organisée par le Cercle agricole de Saint-Blaise. Cette soirée, qui aura lieu en la salle de l'école, commencera à 8 h.

L'orchestre Ménard sera au programme. L'admission est de un dollar par personne.

Tous bienvenus à cette soirée.

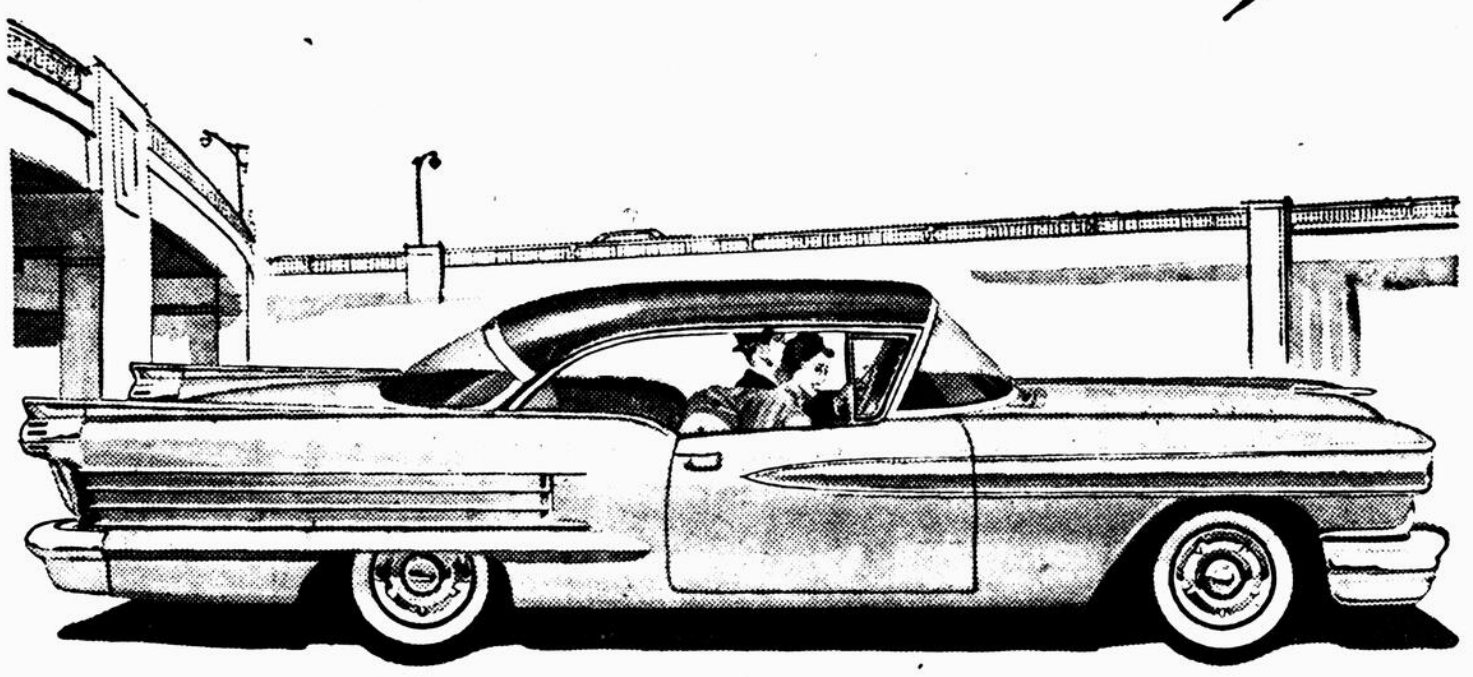
Les organisateurs n'ont rien négligé pour qu'elle soit des plus agréables.

POUR VOS
problèmes d'assurances
Consultez-moi
J. Armand Monette
Assurances générales
SHERRINGTON Tél. 614-3-1



CONDUISEZ UNE DYNAMIQUE 88!... ET DECOUVREZ

l'OLDSmobilisme



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Coupé Holiday "Dynamic 88"—Le grand chic à prix modique

UNE GROSSE VOITURE À PRIX MODÉRÉ . . DES PERFORMANCES SUPÉRIEURES . . . UNE ÉCONOMIE *ACCRUE* D'ESSENCE



Le nouveau carburateur ECON-O-WAY de toutes les "Dynamic 88" vous assure le maximum de rendement du Rocket et la plus grande économie d'essence de l'histoire d'Oldsmobile. Faites-en l'essai aujourd'hui.

L'OLDS*mobilisme* constitue une façon entièrement nouvelle de voyager . . . dans l'ère de la fusée. Il allie le maximum de puissance et d'*économie*. Vous le constaterez au volant d'une "Dynamic 88". Vous aurez peine à croire que cette voiture d'une élégance si distinctive représente la *série Oldsmobile la moins coûteuse*. Vous verrez en outre que le prix d'achat n'est qu'un des nombreux avantages de la "88".

Le moteur de cette splendide voiture est une merveille. Le nouveau Rocket déborde de puissance et assure une économie accrue d'essence! Le nouveau carburateur ECON-O-WAY à deux corps, faisant équipe avec un nouveau collecteur, est pourvu de deux manchons verticaux de réchauffage plus gros qui améliorent la vaporisation. Il diminue de beaucoup la consommation d'essence.

Passez sans tarder chez votre dépositaire le plus proche et conduisez la "Dynamic 88". Vous découvrirez la façon moderne de voyager . . . l'OLDS*mobilisme!*

OLDSMOBILE 1958

VOYEZ VOTRE DÉPOSITAIRE AUTORISÉ OLDSMOBILE

LASNIER & GALIPEAU Ltée
114, rue Richelieu Tél. Fl. 7-2385 Saint-Jean, Qué.

LAPRAIRIE

S.P.M. à Laprairie

Les cours de Préparation au Mariage commencent cette semaine. L'inscription se fera samedi à 8 h. à l'Ecole Notre-Dame du Sacré-Coeur, 310 boul. Ste-Elisabeth. Tous ceux qui se fréquentent sérieusement devraient suivre ces cours. M. l'abbé Jacques Dorais s'occupera de diriger ces cours avec comme responsables Claude Gatien et Mariette Roy.

Cercle d'Economie Domestique

La réunion mensuelle aura lieu mardi le 21 courant, à 8 h. au local 102 Chemin Saint-Jean.

Visite de Saint-Anne.

Le 19 janvier, nous recevrons la visite de la bonne Ste-Anne. Il y aura le soir la procession avec la statue de Ste-Anne comme il se fait au temps des pèlerinages. Un Père Rédemptoriste arrivera la veille et nous parlera le dimanche. Tous les paroissiens et les voisins sont invités à cette veillée de Ste-Anne.

Naissances

Le 11 janvier 1958 a été baptisée Marie, Aline, Nancy, née le 10 décembre dernier à domicile, enfant de M. Achille Bessette chef cuisinier et de Caroline Pierce. Le parrain a été M. Stephen Auger, de Montréal et la marraine Marie Bessette, oncle et tante.

Le 11 janvier a été baptisé Joseph, Guy, Marcel, Claude, né le 2, à l'hôpital N.-Dame de Montréal, enfant de M. André Guilmain, voyageur de commerce et de Madeleine Guérin. Le parrain a été M. Marcel Guilmain et la marraine Rita Després, son épouse, oncle et tante.

Sépultures

Le 5 janvier 1958 est décédée en cette paroisse à l'âge de 49 ans, Marie-Ange Champagne, épouse de Modeste Serre.

Elle était Jeanne d'Arc et avait été vice-présidente du cercle local.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, 7 enfants dont 4 fils: Claude, Jean-Paul, André et Jocelyn et trois filles: Christiane, Lina et Andréa; plusieurs soeurs et frères ainsi que ses père et mère M. et Mme Siméon Champagne et plusieurs autres parents.

Le service a été chanté le 8 courant en l'église paroissiale par Mgr J. Chevalier, curé assisté de MM. E. Goyette et Père Charest.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 6 janvier 1958 est décédé à l'hôpital N.-Dame, de la Merci, à l'âge de 76 ans, M. Louis-Ludger Racine époux de Marie-Ange Guérin.

Le service a été chanté le 8 courant en la chapelle de l'hôpital.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial de Laprairie.

Le 7 janvier 1958 est décédé à l'âge de 59 ans M. Georges Lefebvre fils de M. Oliva Lefebvre et de Olympe Bourdeau.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre ses père et mère, 3 frères: Robert Romain et Jean-Baptiste et plusieurs soeurs.

Le service a été chanté le 10 courant par Mgr Chevalier curé, assisté de M. E. Goyette et du R. P. Charest, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 janvier 1958, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 52 ans, M. Antonio Brisson, époux de Antoinette Cadieux, de St-Henri de Mascouche.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, 2 frères: Gustave et René Brisson; un beau-frère: Raymond Cadieux; 4 soeurs: Marcelle et Mmes Patrick McGee, Casimir Roy et Mme McGregor.

Le service a été chanté le 11 courant en l'église paroissiale par M. l'abbé AndréMarie Roy, assisté de M. Laurent McGee et du R. P. Charest, comme diacre et sous-diacre.

C'est Mgr Chevalier qui fit la levée du corps.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à toutes ces familles en deuil.

SAINT-ISIDORE

FIANÇAILLES

Mlle Jeanne-Paule Guérin, fille de M. et Mme Joseph Guérin à M. Emile Yelle, fils de M. et Mme Alphonse Yelle.

—Mlle Jeanne-d'Arc Saint-Pierre, fille de M. et Mme Eugène Saint-Pierre, à M. Roger Picotte, de S.-Remi, fils de M. et Mme Irénée Picotte.

Nos félicitations.

x x x

CONDOLEANCES

Sincères sympathies à Mme Edmour Vinet ainsi qu'à M. et Mme Arsène Vinet à l'occasion du décès subit de Mme Albert Vinet de S.-Remi.

x x x

ELECTIONS MUNICIPALES

Mercredi, le 8 janvier, avait lieu la mise en nomination pour l'élection de trois conseillers. Furent élus par acclamation, MM. Jean Bellefleur, René Vanier et Marcel Dubuc fut réélu pour un deuxième terme.

Nos félicitations.

—Prompt rétablissement à M. Russell Cregan, qui est actuellement à l'hôpital Général de Lachine, après avoir subi une intervention chirurgicale.

—Une mention spéciale va aux élèves de la paroisse qui se sont fait un devoir d'être présents à la classe, samedi dernier, pour répondre au désir du Département de l'Instruction Publique.

x x x

LES LOISIRS

L'hiver est à notre porte. Ceux qui pratiquent les sports de la saison froide, c'est l'heure!

Le sport qui a pris l'initiative dans notre paroisse, n'est nul autre que le fameux ballon-balai. Nous ne connaissons pas encore de grandes vedettes de ce sport, pour les comparer aux Jean Béliveau ou aux Gordie Howe du hockey, mais ça viendra. Peut-être que "Maurice" Richard Dupuis deviendra "Monsieur Ballon-Balai", qui sait? . . . avec un peu de publicité.

Entre-temps, notre équipe, dirigé par Marcel Larivée, a encaissé 2 revers aux mains du Ste-Philomène 1-0 et Châteauguay 5-2. Mais la saison ne fait que commencer!

Il y a un autre sport qui se pratique durant toute l'année et qu'il ne faut pas négliger. Depuis sa récente rénovation, le croquet fait l'orgueil de S.-Isidore et la direction invite tous les anciens joueurs et les autres amateurs de ce sport à se joindre à l'équipe avant l'ouverture officielle qui aura lieu vers la fin de janvier.

(Louis Hébert, pub.)

SHERRINGTON

Tirage

Lors d'un récent voyage chez M. Gabriel Guérin, marchand, Mme Eugène Giroux a été l'heureuse gagnante d'un magnifique banc de cuisine.

Les autres billets chanceux sont: 150,129 et 150,780. Ceux qui détiennent un numéro gagnant sont priés de venir réclamer leur prix dès maintenant.

Souper des Fermières

Le 18 janvier prochain, à 8 h. précises, aura lieu un souper chaud à la dinde servi par le Buffet Hébert de Ste-Philomène et organisé par les dames Fermières de la paroisse.

Le banquet terminé, la soirée se continuera en veillée canadienne.

Admission: $2. du couvert.

Fête de la Sainte Famille

Dimanche, le 12 janvier à 3 h. p.m. avait lieu à l'église une cérémonie à laquelle assistaient un grand nombre d'enfants accompagnés de leurs parents.

Après une allocution appropriée à la fête du jour par M. l'abbé A. Rousseau, curé celui-ci, accompagné d'enfants de choeur distribua le pain bénit.

Suivit alors la consécration des enfants et la bénédiction solennelle du St-Sacrement. La cérémonie terminée, il y eut défilé des petits devant le Divin Enfant de la Crèche.

Partie de cartes

Le 2 février prochain, à 8 h. 30 p.m., il y aura à la salle paroissiale une grande partie de cartes organisée par les Tertiaires: un prix par table.

Au cours de la soirée, il y aura tirage d'une splendide coutellerie de 33 morceaux en acier inoxydable et d'un fer à repasser de belle valeur. Entrée: 50c.

On est prié d'apporter un jeu de cartes.

x x x

Mardi, le 7 janvier dernier, les pompiers volontaires de la paroisse se réunissaient pour former la direction de la brigade contre l'incendie de la paroisse. Le résultat de cette assemblée fut soumis et approuvé par le Conseil municipal local, savoir:

Assist.-Chef: M. Joseph Boyer.
Chef: Roch Coallier.
Mécanicien: M. H. Beaudin.

Pompiers volontaires: MM. Léo-Boissy, Jacques Pinsonneault, Réal Lussier, Laurin Tétreault, Adrien Murray, Denis Beaudin, Gérard Fortin et Roger Boyer.

Les appels d'urgence peuvent être faits chez M. Léopold Boissy, qui est le pompier le plus prêt de la station des pompes.

Les membres du Conseil municipal et les contribuables sont fiers de leurs dévoués pompiers volontaires et leur témoignent une vive reconnaissance.

SAINT-JOSAPHAT

Décès de M. Sylvenir Chartrand

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Sylvenir Chartrand de Ville Le Moyne, époux de Bernadette Senéchal. Le défunt était âgé de 46 ans et il résidait à Ville LeMoyne depuis 20 ans.

M. Chartrand était bien connu dans son milieu en raison de son activité sociale et il s'est dépensé à de nombreux postes pour assurer le bien général de ses compatriotes.

Soulignons qu'il était directeur diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste, membre de la Ligue de l'Achat chez-nous, membre associé de la Ligue de Vigilance de Jacques-Cartier, directeur des loisirs, de l'O. T.J. et de la Caisse populaire de Ville LeMoyne ainsi que membre de la Conférence de St-Vincent-de-Paul de sa paroisse.

En plus de son épouse (Berthe Senéchal), le défunt laisse sa mère, Mme Sylvenir Chartrand, sa fille Louise et son fils Pierre, sa belle-mère Mme Louise Senéchal, ses soeurs: Mme Maurice Ouellette (Belda), de Jacques-Cartier, Mme Etienne Dussault (Juliette), de Mtl-Sud et Mme Jean Leclerc (Liliane), de Longueuil, ses beaux-frères Jos. et Roch Senéchal de Ville LeMoyne et Mackayville ainsi que ses belles-soeurs Mme Rosaire Millier, de St-Hilaire et Mme Arthur Provost, de Ville LeMoyne.

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 15 janvier à l'église St-Josaphat.

A la famille en deuil, nous offrons l'expression de nos sincères condoléances.

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.

DÉCOUPEZ POUR REFERENCE FUTURE



CULTIVATEURS



VACHES & CHEVAUX

MORTS - ACCIDENTÉS - OU MALADES

Ramassés gratuitement et promptement par Camion Spécial



APPELEZ - FRAIS RENVERSÉS
MONTREAL - ORchard, 1-7261



Chez FRANCINE

La Vente se Continue

Nous remercions la clientèle pour le grand encouragement donné lors de cette vente. Nous lui offrons, en guise de reconnaissance, une autre semaine de vente avec des spéciaux de grande valeur. N'oubliez pas que CHEZ FRANCINE, toute la marchandise pour toutes les saisons est réduite au prix coûtant et même en bas du prix coûtant.



Bonne Nouvelle
Avec un léger acompte CHEZ FRANCINE, vous profiterez d'une mise de côté



Venez habiller vos enfants de tous âges dès aujourd'hui et profiter de nos prix très avantageux

N'oubliez pas CHEZ FRANCINE
votre magasin pour vos enfants

185 Richelieu — 6-4513 — Saint-Jean P. Q.

Les Equipements de Bureau Richelieu

J.-L. CHARETTE

● Prix spéciaux pour étudiants
CLAVIGRAPHES NEUFS ET USAGES A LOUER

★ Machines de bureau, coffres-forts, caisses enregistreuses, etc. Papier et rubans pour caisses machines à additionner, clavigraphes.



Ameublement complet

224, rue Champlain — S.-Jean — Fl. 7-7425

ICI et LA

BOUCHERVILLE

Le 8 décembre 1957, a été baptisé Joseph, Toussaint, André, Réjean, né le 30 novembre, enfant de M Toussaint Aubertin, chauffeur, et de Gisèle Fournier. Le parrain a été M René Chagnon, commis et la marraine Cécile Aubertin, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 décembre a été baptisé Joseph, Guy, Jacques, né le 3, enfant de M. Orlène Riendeau, menuisier et de Madeleine Germain. Le parrain a été M. Jacques Germain, commis et la marraine Lise Corrière, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 décembre, a été baptisée Marie, Ghislaine, Nicole, Ginette, née le 9 décembre, enfant de M. Camille Senécal chauffeur et de Jeannine Desmarais. Le parrain a été M. J.-Paul Gervais et la marraine Ghis Paul Gervais, journalier et la marraine Ghislaine Desmarais, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 décembre, a été baptisée Marie, Lucienne, Michèle, née le 30 novembre, enfant de M. Jacques Millet, opérateur et de Paulette Morlineau. Le parrain a été M. Lucien Hubert, et la marraine Dolorès Champagne oncle et tante de l'enfant.

Le 4 janvier a été baptisée Marie, Diane, Micheline, née le 30 décembre, enfant de M. Louis Vadeboncoeur, cultivateur et de Angéline Nadeau. La parrain a été M. Olivie Nadeau et la marraine Angélique Robillard, grands'parents.

Le 5 janvier, a été baptisé Joseph, Charles, Robert, né le 25 décembre, enfant de M. William Ronald Gérin-Lajoie, employé C.N.R. et de Yolande Giroux. Le parraine a été M. R. Quintal et la maraine Hélène Giroux oncle et tante de l'enfant.

Le 23 décembre a été baptisé Joseph, André, Richard, né le 3, enfant de M. Edmond Desbiens, comptable et de Lise L'Ecuyer. Le parrain a été M. André Lévesque et la marraine Renée Desbiens, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 janvier, a été baptisé Joseph Normand, François, né le 26 décembre, enfant de M. Marcel Lamoureux poseur de tapis et de Cécile Savaria. Le parrain a été M. Nomand Départ et la marraine Claire Savaria, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

En l'église Ste-Famille de Boucherville, a été célébré le mariage de M. Lionel Lévieillée fils de M. Lionel Léveillée et de Simone Therrin à Mlle Claudette Jacques, fille de M. P.-Emile Jacques et de Florence Huneault. Les témoins ont été MM. Paul-Emile Jacques et Jean-Paul Jacques. Le 9 décembre 1957.

Sépultures

Le 27 décembre est décédé en cette paroisse à l'âge de 90 ans et 9 mois, M. Henri Robert, rentier, époux de Delvina Bachand.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 30 décembre, est décédée en cette paroisse, à l'âge de 4 mois et demi, la petite Sylvie Régimbald, enfant de M. Jean-Paul Régimbald et de Andrée Desmarteaux.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 31 décembre est décédé en cette paroisse à l'âge de 87 ans, 3 mois 26 jours, M. Fernand Carrière, rentier, fils de feu Jos. Carrière et de feu Odile Brisebois.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 4 janvier, est décédée en cette paroisse, à l'âge de 88 ans, 1 mois, Mme Rose Lapointe épouse de feu Jean-Baptiste Lachance.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 janvier est décédé en cette paroisse à l'âge de 40 et 6 mois, M. Normand Ouellet, fils de M. Normand Ouellet et de Fabiola Topping.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 9 janvier est décédé en cette paroisse à l'âge de 60 ans et 9 mois M. Pierre Perron, fils de feu Edmond Peron et de feu Eséline Tremblay.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 janvier est décédée en cette paroisse à l'âge de 81 ans, 1 mois, 23 jours, Mme Pomela Bergeron, épouse en 1ères noces de Amédée Duceppe et en secondes noces d L.-H. Laplante.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à toutes ces familles éprouvées.

Collège du Sacré-Coeur

Au tableau d'honneur (décembre)..

9e année:

Gilles Racicot	82
Pierre Petit	80.7
Robert Rouleau	79

8e année:

Emile Simard	78.6
Robert Houle	75.3
Pierre Dauplaise	72

7e année:

André Michel	89.4
Jean-Guy Moreau	88.6
André St-Onge	87.9

6e année:

Gilles Daigle	80.3
Robert Bertrand	78.6
Denis Thouvette	75.5

5e année:

Gaétan René	89
Marc Dumais	89
Alain Provost	86

5e année:

Marc Berthiaume	80.6
Jean-Marc Moreau	78.7
Serge Daigle	74.6

4e année:

Pierre Francq	81.3
Richard Maisonneuve	81.2

4e année:

J.-Pierre Langlois	89.6
Jean-Paul Boisclair	85.9
Mario Houle	82.8

3e année:

André Maisonneuve	86.8
Michel Ouimet	82.9
Michel Coupal	82.5

3e année:

Léon Peillard	90.5
Michel Beaudin	90
Pierre Desrochers	87.3

2e année:

Roland Dugal	85.3
Gilles Bougé	82
Marcel Paquin	82

2e année:

François Jobin	91
Richard Paquet	90.5
Denis Leclerc	90.4

1ère année:

Yvan McGinnis	92
Marcel Coallier	90.2
Serge Bérard	89.5

1ère année:

Jean-Marc Belisle	90
Jacques Guthin	89.8
Michel Pichavant	89.3

Classe anglaise:

5e année:

Denis Albisser	92.7

4e année:

Brian McNamara	83.7

3e année:

Robert Gaudette	88.4

2e année:

1ère année:

Marian Joyer	95
Teresa McNamara	93.5

SAINTE-JULIE

FETE DE LA STE-FAMILLE

Dimanche dernier fête de la Ste-Famille cette journée fut remarquée certes par les petits enfants puisqu'au cours de l'après-midi il y eut cérémonie spéciale à leur intention. Après le sermon de circonstance par le R.P. Dominique, tous se sont approchés de la crèche pour baiser l'Enfant Jésus et sans hésitation chacun des 250 enfants acceptèrent le traditionnel sac de bonbons offert cette année encore par les Artisans.

Les paroissiens auront une pensée spéciale dans leurs prières à l'intention de Monsieur le Curé qui doit se résigner au repos sur l'avis de son médecin.

SOUHAITS

Des voeux de bonne santé et longue vie sont formulés à l'intention de Mme Arthur Lamoureux, père, à l'occasion de ses 88 ans le 22 janvier. Ceci de la part de ses enfants, petits-enfants, arrières et arrières-arrières petits-enfants.

—Bonne fête à Carole Lamoureux, de ses parents et sa cousine Micheline St-Pierre.

—Mme Marcel Malo dont c'était l'anniversaire il y a quelques jours, bons souhaits; d'amies.

—Bonne fête à Rachel Charbonneau qui aura 7 ans le 20 janvier.

De sa famille.

NOUVEAU MARGUILLIER

M. Joseph-B. Provost a été nommé marguillier, remplaçant M. L.-A. Savaria, sortant de charge.

x x x

DECES

Joseph Marcel Alain enfant de M. et Mme Gaston Girard (Yvette Riendeau) décédé le jour de Noël à l'âge de 14 jours.

Sincères sympathies à la famille en deuil.

COUVENT S.-JOSEPH

Notes de décembre

1e Michel Dufresne	90.7
2e Raymonde Blain	90.7
4e Réjeanne Véronneau	92.
5e Cécile Drapeau	88.
6e Huguette Blain	86.8
7e Edith Provost	75.
8e Cécile Savaria	81.8
9e Louise Huet	83.
10e Nicole Savaria	82.

Notes de décembre:
Mme S. Pepin.

3e Gaëtan Dufresne	89.
4e Luc Savaria	92.

SAINT-HUBERT

LE CERCLE DE FOLKLORE

Le cercle de folklore les "Cerfs-Agiles" va bientôt reprendre ses activités. Les garçons et les filles de 16 ans et plus qui voudraient employer leurs moments de loisirs dans ce domaine, n'ont qu'à rejoindre Mlle Martine Drouin, OR. 6-1013 ou M. Michel Emard, OR. 4-9142 qui leur communiqueront les renseignements nécessaires.

On se rappellera que toutes les réunions se tiendront à la salle paroissiale, seulement.

DEVOUEMENT

Une des belles traditions qui nous permettent d'apprécier la vie à S.-Hubert, nous est annuellement fournie par un groupe de dames de l'Union Catholique des Femmes rurales.

Réunir en l'église paroissiale un si grand nombre de familles entières, en ce beau dimanche après-midi de janvier, n'a pu que laisser chez les participants mêmes, que des souvenirs profonds et charmants.

Que penser de la visite à la crèche faite avant la cérémonie proprement dite, par ces petits bons hommes et femmes de bonne volonté, de leurs exclamations spontanées, de leurs questions ingénues!

Et ces beaux cantiques de Noël, que les écolières entonnèrent sous la conduite des religieuses.

Et ces pensées qui trottèrent dans le coeur des mamans et des papas, de Monsieur le Curé, lorsqu'après le "Tantum Ergo" celui-ci bénit avec l'Hostie, toute cette belle grande famille réunie.

Quelles offrandes! Quelles prières!

Par après, Monsieur le Curé, dans la lecture de la consécration des familles présentes, demandât à la plus célèbre des Familles, celle de Jésus, Marie et Joseph, de bien vouloir jeter un regard de bonté sur toutes les personnes réunies, de les garder sous leur protection.

La bénédiction de médailles des Saints Martyrs Canadiens, fut traduite en français afin de mieux saisir toute la portée et le sens de la cérémonie.

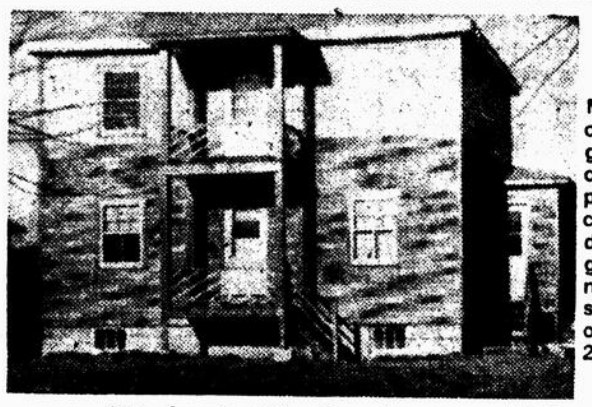
Dépeindre ces yeux d'enfants qui reçoivent une médaille, comme c'est difficile. Ils l'acceptent avec un tel décorum.

Et voilà que ces bonnes dames du cercle paroissial de l'U.C.F.R. s'amenèrent avec des boîtes et des boîtes chargées de friandises qu'elles distribuèrent à chaque banc.

Le trépignement qu'occasionnât l'impatience de croquer annonçât la fin de la cérémonie.

Et c'est sur une note joyeuse que l'église se vidât lentement, il fallait ajuster mitaines, tuques et foulards d'un ou plusieurs trop jeunes.

Ces dames de l'U.C.F.R. nous leur devons beaucoup, sachons profiter de leur bon exemple.



A VENDRE

Maison de 8 pièces, chauffage central, garde-robes dans chaque chambre, plancher bois franc, cave cimentée, près des écoles et de l'église. Idéale pour médecin, pour maison de chambres ou pour division en 2 logements.

Située à 24, 2e Avenue, Delson, P.Q.
S'adresser à tél. OL. 9-1480

FAITES-LE DÈS MAINTENANT

VOUS Y GAGNEREZ...

... à faire exécuter les travaux d'entretien, de réparation, de rénovation et de décoration à votre foyer ou à votre bureau au cours de la période de ralentissement en hiver de l'activité dans l'industrie de la construction.

Les menus travaux reçoivent plus d'attention en cette saison de l'année ... vous obtiendrez probablement de meilleurs résultats et il vous en coûtera peut-être moins cher si vous faites exécuter le travail dès maintenant.

Aidez-vous vous-même et en même temps aidez votre localité à accroître l'emploi.

Des prêts pour l'amélioration des logements sont disponibles en vertu de la loi nationale sur l'habitation, par l'entremise de votre banque.

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS?

Pour obtenir aide et conseils, veuillez vous adresser à votre bureau du Service National de Placement.

PUBLICATION AUTORISÉE PAR LE MINISTRE DU TRAVAIL DU CANADA



SAINT-JACQUES

LE-MINEUR

Dimanche après-midi a 3 h. une intéressante cérémonie eut lieu à l'église de la paroisse. C'était la bénédiction des petits enfants. Point n'est besoin de dire que le silence n'y fut pas parfait. Il y eut des rires éclatants, des paroles un peu hautes, voire même des pleurs.

N'importe, c'était gentil de regarder tous ces petits minois tendus ou vers l'autel ou vers leurs parents mais toujours attentifs à quelque chose. O Jésus, aimez les petits enfants, bénissez ceux de St-Jacques-le-Mineur.

M. et Mme Arcade Bisaillon, ainsi que M. et Mme Emile Guilbault ont passé la semaine dernière quelques jours à New York. Ils furent de retour vendredi matin.

St-François de Sales

Le 5 janvier 1958 a été baptisée Marie, Nathalie, née le 29 novembre 1957, enfant de M. Paul Ferron et de Monique Bourbonnais. Le parrain a été M. Pierre-Paul Bourbonnais et la marraine Madeleine St-Germain, son épouse.

Le 12 janvier 1958 a été baptisée Marie, Diane, Lise, née le 6, enfant de M. Georges Quenneville et de Gaétane Croteau. Le parrain a été M. Ferry Chartrand et la marraine Diane Chartrand, cousin et cousine de l'enfant.

J'AI CACHÉ DES TRÉSORS...
À VOUS DE LES DÉCOUVRIR
À ST-JEAN, IBERVILLE, ST-RÉMI, LAPRAIRIE, FARNHAM !



10 clefs à trouver...
10 coffrets de 50^{00} à gagner.

Participez à la
GRANDE CHASSE AU TRÉSOR de LABATT!

C'EST FACILE!

1. Ecoutez les indices donnés au poste CHRS (St-Jean), samedi, le 18 janvier de 2 à 5 h. au cours de l'émission LA CHASSE AU TRÉSOR de LABATT avec Claude Séguin et Mona Routier.

2. Puis partez immédiatement à la recherche du trésor!

C'est tout ce que vous avez à faire. Ecoutez attentivement les indices à la radio et vous pourrez deviner l'endroit précis où trouver la clef dorée qui ouvrira un des 10 coffrets. Il y a 10 clefs à trouver et 10 coffrets à gagner. Les gagnants devront être des personnes d'âge majeur, habitant la région.

CHAQUE COFFRET RENFERME $50.00
EN BELLES PIÈCES NEUVES DE 50 CENTS !

Participez à la CHASSE AU TRÉSOR—le jeu en vaut la peine

LABATT
50 • IPA • PILSENER
Brassées dans le Québec au goût du Québec

LA GRANDE VENTE SE CONTINUE

AU MAGASIN DU PEUPLE

Toute la marchandise est réduite au prix coûtant

Pardessus pour hommes
En tweed Anglais
Valeur rég. 49.50
Très spécial à **$29.95**

Pardessus pour hommes
Laine et cashmere, coupe parfaite
Rég. 49.95
Spécial à **$34.50**

Pardessus ¾
Genre "Car coat" en tweed anglais
Rég. 24.95
Très spécial à **$16.95**

Habits Worsted anglais
Coupe impeccable
Rég. 39.95
Spécial à **$29.50**

Lot d'habits dernier cri
Matériel anglais, coupe parfaite
Rég. 59.50
Très spécial à **$42.50**

☛ SPECIAL SPECIAL
Lot d'habits à . . . $9.95

Jackets en suède
(Coupe-vent)
Rég. 18.95
Spécial à **$12.95**

Coupe-vent en tweed
Worsted et corduroy
Rég. 16.95
Spécial à **$11.95**

TRES SPECIAL
Chemises de toilette
Marque connue
Rég. 4.95 Spécial à **$3.88**
Rég. 3.95 Spécial à **$2.88**

CHEMISES SPORT
en lainage, très belle qualité
Rég. 5.95
Spécial à **$3.88**

Spécial
PANTALONS
POUR HOMMES
Rég. 9.95
Spécial à **$6.95**

Lot de bas
en laine et nylon
Rég. 1.50
Spécial à ..... **.88c**

Lot de cravates
Très spécial à ..... **.49c**

Lot de robes en lainage
Tissus importés
Rég. 9.95 et 12.95
Spécial à **$5.95**

Lot de robes en tweed
Gr.: 18½ à 24½
Rég. 12.95
Spécial à **$5.95**

Gilets de laine
pour dames
Rég. 5.95 et 3.95
Spécial à .. **$3.69 et $2.69**

Blouses en jersey
de laine
Rég. 6.95 et 5.95
Spécial à .. **$3.69 et $2.69**

Blouses
Nylon et Dacron
Rég. 5.95
Spécial à **$2.95**

Pyjamas Baby Doll
en nylon
Rég. 2.95 Spécial à **$1.95**
Rég. 3.95 Spécial à **$2.95**

Spécial
☛ Tous nos pyjamas chinois, robes de chambre longues et courtes sont très réduits pour cette vente.

Lot de chemises
Légèrement défraichies
Spécial à **$1.88**

Pantalons de ski
Doublés
Rég. 9.95
Spécial à **$5.95**

Lot de chapeaux
en tricot de laine
Rég. 4.95 et 3.95
Spécial à .. **$2.49 et $1.49**

Toutes nos belles robes de toilette sont réduites

☛ GRAND SPECIAL sur tous les gilets en orlon et de cashmere.

Gilets de coton
Rég. 3.95
Spécial à **$2.49**

Spécial
Lot de blouses
Rég. 5.95
Réduit à ..... **.98c**

Robes de nuit
en nylon, longue et ¾
Rég. 4.95 à 3.95
Rég. 3.95 à 2.95
Rég. 1.95 à 1.69

Ensembles 2 pièces
comprenant une jupe en tweed et gilet.
Rég. 29.95
Spécial à **$19.95**

LOT DE
blouses en coton
Manches ¾ et courtes
Rég. 3.95
Spécial à **$2.49**

Une visite vous convaincra. Il y a des aubaines pour chaque membre de la famille

LOT DE
manteaux pour dames
Très belle qualité
Rég. 32.95
Très spécial à **$19.95**

Manteaux de qualité
garnis de fourrure ou sans fourrure
Réduits de **25%**

LOT DE
costumes pour dames
Garnis de fourrure
Rég. 39.95
Pour cette vente, seul..... **$18.95**

LOT DE
costumes pour dames
Rég. 29.95
Spécial à **$12.95**

Manteaux sport
genre "Car Coat" trois-quarts
Rég. 29.95 et 19.95
Spécial à **$12.95**

CAR COATS
Doublés de fourrure synthétique
borg. avec capuchon.
Idéal pour voyager et pour le sport.
Rég. 35.00
Très spécial à **$19.95**

Costumes de ski
POUR DAMES
Rég. 18.95
Spécial à **$9.95**

Pantalons en tweed
Plaid et corduroy
Rég. 7.95
Spécial à **$4.95**

Jumpers en tweed
Bengaline et flanelle
Rég. 16.95 et 9.95
Très spécial à .. **$9.95 – $7.95**

Jupes en lainage
Très belle qualité
Rég. 9.95 et 6.95
Très spécial à **$4.95**

Le Magasin du Peuple

184 - 186 RICHELIEU - SAINT-JEAN

Voisin de l'Hôtel Saint-Jean **Toute vente est finale**